



# Schéma Directeur Réussites Étudiantes 2025-2031





# Sommaire

# Sommaire

<b>Le mot d'ouverture de la présidente de l'Université Paris 8</b>	<b>5</b>
<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>Volet Capacitation</b>	<b>10</b>
<b>1. Une Université des Créations capacitive</b>	<b>13</b>
1.1. Une université qui déploie des actions pour que les étudiants soient autonomes et engagés	13
1.2. Une université reconnue pour ses pédagogies actives, innovantes et contextualisées répondant aux besoins des étudiants	13
1.3. Une université qui s'appuie sur les ressources numériques pour soutenir l'innovation pédagogique	16
<b>2. Une Université des Créations innovante à l'écoute du monde contemporain</b>	<b>17</b>
2.1. Promouvoir une formation articulée à la recherche, aux pratiques et au territoire	17
2.2. Promouvoir une formation ouverte sur le monde	18
2.3. Articuler l'enseignement avec les défis sociétaux écologiques et numériques d'aujourd'hui	18
2.4. La valorisation des compétences transversales : un levier des réussites étudiantes	20
<b>3. Des formations d'excellence inclusive</b>	<b>22</b>
3.1. Permettre la singularisation des parcours étudiants	22
3.2. Favoriser l'internationalisation des parcours	24
3.3. Assurer l'orientation des étudiants tout au long de leur cursus	24
3.4. Soutenir et accompagner les étudiants dans leurs études et lutter contre les différentes formes de décrochage universitaire	25
<b>4. Des formations tournées vers l'insertion professionnelle et une citoyenneté engagée</b>	<b>27</b>
4.1. Un accompagnement social individualisé	28
4.2. Objectif Paris 8 100 % accès aux droits	28
4.3. Faire face à la crise du logement	29
4.4. Développer les compétences de chercheur et favoriser la professionnalisation par la recherche par la formation doctorale	29
<b>Volet Vie de campus</b>	<b>31</b>
<b>1. Une université engagée pour garantir un accueil optimal et un accès qualitatif aux services pour la réussite de la vie étudiante</b>	<b>34</b>
1.1. Bien accueillir et orienter tous les étudiants avec une attention particulière pour les publics spécifiques	34
1.2. Rendre visibles les actions vie de campus	35
1.3. Bien accompagner les étudiants en privilégiant le pair à pair	36
1.4. Communiquer avec les bons outils	37
1.5. Lutter contre les discriminations et le harcèlement pour étudier en toute sérénité et sécurité	38
<b>2. Une université promouvant l'épanouissement des étudiants sur le campus</b>	<b>39</b>
2.1. Offrir une vie de campus riche en événements et projets	39
2.2. Favoriser la démocratie étudiante	39
2.3. Mieux encadrer l'emploi étudiant	40
2.4. Valoriser l'engagement étudiant	41
2.5. Sensibiliser les étudiants à la démarche de développement durable	41
<b>3. Une université soucieuse du bien-être étudiant</b>	<b>43</b>
3.1. L'équilibre alimentaire, levier clé pour de bonnes conditions d'études et de vie	43
3.2. Garantir un accès aux soins	43
3.3. Consolider une offre sportive plurielle et inclusive	44

<b>4. Une université engagée contre la précarité étudiante</b>	<b>45</b>
4.1. Un accompagnement social individualisé	45
4.2. Objectif Paris 8 100 % accès aux droits	45
4.3. Faire face à la crise du logement	46
4.4. Faire face à la précarité alimentaire	46
<b>Volet Université Monde</b>	<b>47</b>
<b>1. Une université accueillante et inclusive</b>	<b>49</b>
1.1. Accueillir et accompagner les étudiants étrangers (mobilités entrantes)	51
1.2. Développer un accueil inclusif	52
1.3. Former les acteurs universitaires à un accueil inclusif des étudiants étrangers	52
<b>2. Une université qui favorise les mobilités sortantes</b>	<b>52</b>
<b>3. Une université qui internationalise les formations</b>	<b>55</b>
<b>4. Une université qui mène une politique des langues dynamique</b>	<b>57</b>
4.1. Développer une offre de cours plus systématique en langues vivantes étrangères	57
4.2. Développer une offre de certification de langue étoffée	59



## Le mot d'ouverture de la présidente de Paris 8

**Annick Allaigre**  
**Paris 8, une Université des Créations**

Depuis sa fondation, l'Université Paris 8 s'est imposée comme l'Université des Créations, un espace d'expérimentation et de transformation sociale, où les savoirs académiques s'articulent avec l'engagement citoyen pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. Ce mot de « créations » revêt à Paris 8, fabrique contemporaine et du contemporain, un sens enrichi et singulier : il vise tant les créations contemporaines que les nouvelles pratiques sociales, leurs synergies et les possibles novateurs que cela ouvre. Il convoque, en un pluriel signifiant, ces nombreuses expérimentations et réalisations pédagogiques, scientifiques et artistiques que sous-tendent l'audace, l'imagination et l'inventivité ainsi que ces dynamiques d'ouverture et de co-construction qui nous ont conduits à nouer de nombreux partenariats depuis l'échelon territorial jusqu'à l'échelle internationale. Notre université européenne ERUA dont Paris 8 est pilote en est le fruit et l'illustration remarquables. Forte du développement de la capacitation des étudiants (compétences douces, engagement citoyen et associatif, parcours internationaux), l'Université Paris 8 entend jouer un rôle moteur via l'insertion des étudiants dans la vie citoyenne et professionnelle, à toutes les échelles territoriales, de l'échelon micro-local à l'international.

Ce Schéma Directeur des Réussites Étudiantes s'inscrit pleinement dans cette ambition : faire de la diversité des parcours une richesse, et de chaque chemin une réussite. Parce que les réussites sont plurielles, elles ne sauraient se réduire à l'obtention d'un diplôme. Réussir, c'est aussi développer un regard critique, s'engager dans la vie citoyenne, construire une trajectoire professionnelle et personnelle à la hauteur de ses aspirations.

En confrontant les approches académiques aux réalités du terrain, nous construisons des formations ancrées dans le monde et tournées vers l'avenir. En renforçant l'engagement

étudiant, en valorisant les compétences transversales, en innovant dans nos pédagogies qui allient théories et pratiques, nous préparons nos étudiants aux défis sociaux et professionnels de demain.

Ce Schéma Directeur s'articule autour de trois piliers fondamentaux :

- La capacitation : favoriser l'autonomie des étudiants en leur donnant les outils et les compétences nécessaires pour devenir des acteurs éclairés et engagés dans la société.
- La vie de campus : créer un environnement épanouissant, où chacun trouve sa place et puisse s'engager pleinement dans ses études et dans la vie collective.
- L'Université Monde : ouvrir nos formations à l'international et encourager la mobilité, afin de former des citoyens du monde, conscients des grands enjeux contemporains.

Dans cette dynamique, l'Université Paris 8 affirme son engagement pour une société plus inclusive, plus solidaire et plus durable. En intégrant pleinement la transition écologique et sociale dans nos formations et nos recherches, en développant des dispositifs de soutien personnalisés et en renforçant les solidarités au sein de notre communauté, nous faisons de notre université un lieu d'émancipation et de transformation sociale.

Ensemble, nous faisons de l'Université Paris 8 un laboratoire d'idées et d'actions, un lieu d'exploration et de transmission, une institution au service de la société. La réussite ne se décrète pas, elle se construit collectivement, et c'est bien cette dynamique collective institutionnelle qui fait la force de notre université et de son projet d'excellence inclusive.

# Introduction

## Introduction

### Présentation du Schéma Directeur des Réussites Étudiantes

Un Schéma Directeur de la réussite étudiante est un document officiel qui décline des modalités de mise en œuvre de la loi ORE de 2018 - Orientation et Réussite Étudiante et représente tout à la fois une feuille de route, ainsi qu'un levier d'action pour mettre en œuvre un projet collectif qui porte haut la réussite et à la promotion sociale de nos étudiants.

Le Schéma Directeur des Réussites Étudiantes de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis a pour vocation de recenser les pratiques porteuses, de les rendre visibles, de les consolider et de leur permettre d'essaimer. Il a également pour vocation de repenser certains dispositifs, de les améliorer et d'identifier les pratiques qu'il importe de développer pour soutenir les réussites étudiantes. Enfin, il a été l'instrument d'une redéfinition des axes stratégiques en matière de formation et de vie universitaire et des actions nécessaires pour les réaliser, conférant en cela un nouvel élan aux dynamiques à l'œuvre dans ces champs majeurs de notre projet d'établissement<sup>1</sup>.

#### Une construction du Schéma fondée sur une définition plurielle de la réussite étudiante

Le Schéma Directeur a permis de formaliser une définition de ce qui est communément appelé la réussite étudiante. Si, de manière classique, la réussite étudiante s'entend comme le « succès d'un parcours universitaire en termes d'apprentissage, de maîtrise des savoirs et de développement des compétences », aujourd'hui, cette vision s'est étoffée et « la réussite étudiante concerne tout autant la socialisation et la préparation à une insertion professionnelle ». Par conséquent, « la réussite étudiante a [...] pour objectif d'accompagner les étudiants dans leur projet d'études, leur projet personnel et professionnel, tout en les laissant acteurs de leurs choix d'orientation ou de réorientation adaptés à leur singularité » (MES, 2019<sup>2</sup>).

Ce travail définitionnel a conduit notre université à faire le choix de décliner au pluriel le terme de « réussite » afin d'instituer l'idée que toute expérience de la vie universitaire peut contribuer à une ou des facettes de la réussite dans la vie de

nos étudiants<sup>3</sup> au-delà de l'obtention du diplôme. Faire une expérience de mobilité à l'étranger, s'engager dans la communauté universitaire par le tutorat ou dans des associations d'étudiants, ou encore s'engager dans des associations du territoire en lien avec les modules sur l'engagement, apprendre une autre langue, découvrir des disciplines, faire un stage, sont autant de modalités pour apprendre à lire autrement ce monde complexe qui nous entoure, trouver une place chaque fois singulière et gagner en capacité d'agir.

Cette conception plurielle de la réussite au-delà des enjeux de diplomation et de professionnalisation, qui sont évidemment au cœur de notre politique, conduisent Paris 8 à défendre une approche intégrative de la formation où la vie universitaire est partie constitutive du parcours de formation entendu comme un processus humanisant, existentiel et capacitant de *Bildung*.

C'est dans ce sens qu'au cœur de ce schéma, on trouve la notion de capacitation, selon une traduction de l'anglais *empowerment*, qui signale l'ambition que nous portons d'accompagner les étudiants vers plus d'autonomie grâce des dispositifs et des structures *ad hoc* mis en place par l'université afin que les étudiants soient en capacité d'agir.

Il s'agit donc d'envisager la capacitation comme un processus d'accompagnement et d'émancipation qui s'inscrit dans une vision de l'université comme lieu de savoir et de socialisation concourant à la construction de citoyens critiques, conscients et acteurs des enjeux environnementaux et sociétaux du 21<sup>ème</sup> siècle. Une vision qui s'oppose à une logique cumulative de dispositifs isolés, qui seraient mis à disposition des étudiants sans lien entre eux ni en relation avec les enjeux formatifs. Chaque dispositif qui est mis en place à Paris 8 est pensé, il a du sens, et s'inscrit dans une dynamique institutionnelle qui relie les espaces et temps de formation aux autres espaces et temps de la vie étudiante.

Cette vision de l'université se nourrit de différentes conceptualisations. D'une part, elle ressortit à la notion d'environnement capacitant

<sup>1</sup> Le travail de construction du Schéma Directeur des Réussites Étudiantes a été impulsé par **Ilaria Pirone**, vice-présidente Formation et Vie Universitaire, et accompagné et nourri par **Arnaud Desjardin** (DGS Formation, Recherche, Orientation et Vie de campus). Il a impliqué de nombreux enseignants-recherches, étudiants et personnels administratifs des différents services de l'université. La version finale du document a été rédigée par Ilaria Pirone ainsi qu'**Audrey Fogels**, chargée de mission du NCU So Skilled!, **Ferroudja Allouache**, vice-présidente Aide à la Réussite, **Anne Chalard-Fillaudeau**, vice-présidente Communication, et **Anne-Cécile Grandmougin**, directrice adjointe du Service Commun de la Documentation.

<sup>2</sup> MES, (2019). Document en ligne sur le site

<sup>3</sup> Pour permettre une lecture de ce document plus inclusive et aisée, nous avons fait le choix de ne pas utiliser l'écriture épicène, que Paris 8 reconnaît comme étant une forme de performativité du langage contribuant à plus d'égalité sociale. Nous avons adopté cette notion à partir du rapport rédigé pour l'évaluation à mi-parcours en 2021 du programme PIA 3 NCU So Skilled! par François Le Clère, enseignant-chercheur, responsable scientifique et technique du NCU, et Marion Mézeraï, cheffe de projet du programme So Skilled!

Fernagu, S. (2022). Les Capabilités : une grille de lecture des conditions de la professionnalisation au travail et en formation. McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill, 57 (1), 117-140. <https://doi.org/10.7202/102016ar>



de Fernagu<sup>4</sup>, c'est-à-dire d'un environnement qui crée les conditions pour que chacun puisse développer ses compétences et, c'est l'ADN de Paris 8, un environnement qui soutient les liens institutionnels nécessaires pour faire de l'université non seulement un lieu d'apprentissage, mais un lieu de vie. D'autre part, et nous y tenons tout particulièrement, la notion de capacité renvoie ici au croisement entre la conceptualisation du philosophe Paul Ricœur de l'homme capable<sup>5</sup>, où la capacité de dire, de raconter et d'agir sont des piliers du rapport à soi, à l'autre et au monde et la notion d'action d'Hannah Arendt<sup>6</sup>, soit la capacité de l'être humain d'agir sur le monde qui l'entoure, de l'habiter activement.

Cette conception émancipatrice de la formation universitaire dans un « environnement capacitant » nous conduit à :

- la construction de nombreux dispositifs permettant l'inclusion et le bien-être de tous les étudiants ;
- la construction des espaces de réflexion pédagogique et de partage des nombreuses expérimentations pédagogiques qui ont toujours caractérisé l'enseignement supérieur à Paris 8 depuis le Centre Expérimental de Vincennes ;
- un renouvellement permanent de nos formations et des contenus permettant aux étudiants de construire une approche critique dans leur rapport aux savoirs en lien avec un monde complexe en grande mutation ;
- la construction de formations interdisciplinaires fortement nouées à la recherche et pensées pour permettre aux étudiants de faire face aux nouveaux défis sociétaux ;
- le développement de l'internationalisation des formations, enjeu fondamental pour une université-monde et contre les nouvelles formes de repli ;
- un travail sur la singularisation des parcours favorisant différentes voies de professionnalisation, y compris de formes de professionnalisation par la recherche universitaire ;
- la valorisation et le développement des com-

pétences transversales dans les parcours de formation disciplinaire.

Ces pratiques sont complémentaires et doivent être pensées de façon conjointe : accompagnement soutenu à l'entrée à l'université et dans le monde professionnel, valorisation des compétences transversales nécessaires pour s'orienter, se former et se professionnaliser, méthodes pédagogiques innovantes, valorisation des langues et cultures étrangères, aide à la mobilité sortante internationale, aide à l'orientation, dispositifs d'appui à l'apprentissage, développement d'espaces d'incubation, soutien à l'engagement étudiant, ce sont tout autant de pratiques qui tracent des chemins d'apprentissage adaptés au profil et au parcours de chacune et de chacun et concourent à l'excellence inclusive. Paris 8 défend l'idée qu'une université doit être un lieu qui défend une éthique de l'hospitalité (Derrida, 13 décembre 1995)<sup>7</sup>, une éthique de la sollicitude, du soin du lien à l'autre et au monde, un lieu qui sait accueillir et s'ouvrir au monde, un lieu qui sait accompagner ses étudiants vers le monde.

Non seulement, le Schéma Directeur des Réussites Étudiantes de Paris 8, l'Université des Créations, orchestre l'ensemble de ces pratiques, mais il fait de l'innovation sociale et de l'innovation pédagogique les clefs de voûte de l'excellence inclusive et met dès lors en exergue les actions qui sont le fruit des initiatives et de la créativité des équipes pédagogiques.

Cette démarche collective et globale de réflexion sur les conditions et moyens de l'excellence inclusive a trouvé son prolongement dans les travaux de préparation du cadrage LMD pour la prochaine accréditation et dans la conception des futures maquettes. Elle nous a permis de penser notre future offre de formation selon une logique d'accueil, d'accompagnement et d'enseignement qui garantisse une amélioration du taux de réussite en Licence et en Master et une poursuite en Doctorat plus inclusive, mais également selon une logique de soutien à la formation continue en l'articulant avec le développement de formations courtes et professionnalisantes<sup>8</sup>.

4 Nous avons adopté cette notion à partir du rapport rédigé pour l'évaluation à mi-parcours en 2021 du programme PIA 3 NCU So Skilled! par François Le Clère, enseignant-chercheur, responsable scientifique et technique du NCU, et Marion Mézeraï, cheffe de projet du programme So Skilled!.

Fernagu, S. (2022). Les Capabilités : une grille de lecture des conditions de la professionnalisation au travail et en formation. *McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 57 (1), 117-140. <https://doi.org/10.7202/1102016ar>

5 Ricœur, P. (2004). *Parcours de la reconnaissance. Trois études*. Paris : Éditions du Seuil.

6 Arendt, H. (1958). *La condition de l'homme moderne*. Paris : Calmann-Lévy, 1983.

7 « Car toute éthique est une éthique de l'hospitalité, ne serait-ce que dans la mesure où ethos signifie d'abord la demeure, le séjour habituel, la manière d'être comme manière d'habiter, donc la condition de l'hospitalité, aucun séjour, aucune demeure (ethos), aucune halte ne sont possibles sans l'ouverture de l'hospitalité ; l'hospitalité n'est pas une question éthique parmi d'autres. »

Derrida, J. (2021). *Hospitalité. Volume I, Séminaire (1995-1996)*. Paris : Éditions du Seuil, p. 60-61.

8 « Car toute éthique est une éthique de l'hospitalité, ne serait-ce que dans la mesure où ethos signifie d'abord la demeure, le séjour habituel, la manière d'être comme manière d'habiter, donc la condition de l'hospitalité, aucun séjour, aucune demeure (ethos), aucune halte ne sont possibles sans l'ouverture de l'hospitalité ; l'hospitalité n'est pas une question éthique parmi d'autres. »

Derrida, J. (2021). *Hospitalité. Volume I, Séminaire (1995-1996)*. Paris : Éditions du Seuil, p. 60-61.

## Introduction

# Présentation du Schéma Directeur des Réussites Étudiantes

Nous visons notamment :

- une augmentation de la réussite en L en 3 ans à minimum 35 % à horizon 2029-30 (contre 20,2 % actuellement) ;
- une augmentation de la réussite en L en 4 ans ajoutant 10 % d'admis à horizon 2029-30 (contre +7,9 % actuellement) ;
- une augmentation de la réussite en M à 60 % à horizon 2029-30 (contre 44,6 % actuellement) ;
- une augmentation du taux de passage en M2 à 75 % (contre 60,7 % actuellement) ;
- une facilitation des réorientations intersemestre en L1 (en interne) : 75 en 2025-26, 100 en 2026-27, 150 en 2029-30 (contre une cinquantaine actuellement) ;
- une augmentation du nombre d'alternants, avec une cible de 1500 alternants (7 % de notre effectif étudiant) d'ici 2030, et du nombre de formations ouvertes à l'alternance avec une cible de 20 % ;
- une augmentation du nombre de diplômes d'université (DU) dédiés aux adultes en reprise d'études (cible : 2 nouveaux DU/an), en identifiant des thématiques porteuses ;
- construction de nouveaux blocs de compétences professionnalisantes inscrits au RNCP et accessibles à la formation continue financée avec une cible de 2/an.

### Une méthode de construction du Schéma collaboratif et collective à l'image de notre politique institutionnelle

Cette conception de la réussite au pluriel se reflète dans la construction du Schéma selon trois volets : le volet « Capacitation », le volet « Vie de campus » et le troisième volet « Université Monde ». Cette construction a été élaborée collectivement lors de deux rencontres qui ont réuni de nombreux collègues de différents services centraux, le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP), la Direction de la Vie de Campus avec les responsables des différents pôles, la Direction de la Formation, le Service Commun de la Documentation, la Direction de la Scolarité, le Service des Relations et de la Coopération Internationales, l'équipe du projet Nouveau Cursus à l'Université So Skilled!, mais aussi de nombreux enseignants-chercheurs déjà engagés dans ces réflexions et le portage de différents dispositifs

d'accompagnement des étudiants.

Cette concertation a porté à une construction du Schéma Directeur qui permette de présenter et valoriser les modalités multiples de la réussite étudiante à Paris 8, d'en décrire les différentes facettes et vecteurs, de dégager des perspectives pour trouver les moyens de continuer à les mettre en œuvre et de les améliorer si nécessaire.

Cette concertation a, par ailleurs, amené à une construction du schéma qui permette de mettre en lumière le fort engagement déjà présent dans notre université dans l'accompagnement et la formation de nos étudiants, le travail de maillage institutionnel qui le caractérise et la capacité de préserver et d'entretenir le ressort créatif nécessaire face aux nouvelles formes d'incertitude et de brutalité sociales.

Au regard de ces deux objectifs et du caractère pluriel des réussites étudiantes, il nous est apparu primordial d'adopter une démarche collective d'élaboration en organisant plusieurs groupes de travail rassemblant des personnels de l'université, enseignants, chercheurs, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et de bibliothèque, ingénieurs pédagogiques, etc.

C'est ainsi que les travaux autour du volet Capacitation ont été co-portés par Audrey Fogels, enseignante-chercheuse, et Éléonore Bourdeaux, responsable du SCUIO-IP, et menés autour d'une équipe constituée de collègues venant d'horizons divers et complémentaires. Le travail de ce premier volet a été nourri par les apports de la Direction de la Formation et l'expertise de l'équipe du NCU So Skilled! et de ses groupes de travail sur les environnements capacitants et le référentiel de compétences fondamentales et transversales.

Le volet Vie de Campus a été porté par Ferroudja Allouache, enseignante-chercheuse, et Kamel Aoudjehane, directeur de la Vie de Campus. Il constitue une partie du Schéma Directeur de la Vie étudiante qui a été élaboré en co-construction avec les services de l'Université, plusieurs enseignants-chercheurs experts et engagés dans ces questions, le CROUS, les collectivités territoriales et les partenaires de manière participative et inclusive avec la mobilisation des étudiants dans différents groupes de travail et dans des focus groupes qui ont complété la grande enquête sur la vie étudiante lancée en octobre 2023.

Le volet Université Monde a été porté par Sophie Wauquier, vice-présidente aux Relations Internationales, et Gerhard Schmezer, chargé de mission Développement et valorisation des langues, avec la contribution de Hanane Boutenbat, directrice du Centre de Langues, et Laurent Bertat et Nelly Porta, successivement directeur et directrice du Service des Relations et de la Coopération Internationales. Le travail de ce volet a contribué à la rédaction de l'axe formation de la feuille de route stratégique de la politique des relations et coopération internationales de Paris 8.

Cette méthode collaborative, qui signe la dynamique institutionnelle dans ce domaine important de notre projet d'établissement, nous a permis d'intégrer tous les facteurs concourant aux réussites étudiantes. Les collègues chargés de l'élaboration du Schéma Directeur des Réussites Étudiantes ont ainsi travaillé de concert avec les collègues élaborant les autres schémas directeurs de l'université, à savoir le Schéma Directeur du Développement Durable et des Responsabilités Sociétales et Environnementales, le Schéma Directeur du Handicap, le Schéma Directeur du Numérique et du Système d'Information.

### **Un travail collectif et institutionnel qui a permis de construire de nouveaux projets transversaux<sup>1</sup>**

Cette démarche transversale, qui a porté ses fruits en permettant une meilleure cartographie des besoins<sup>2</sup>, mais aussi des moyens et possibilités à notre disposition, sera pérennisée à travers la mise en place d'un **Service Commun des Transversalités et des Réussites Étudiantes**, dont le projet a été conçu à la faveur de tous ces travaux de groupe.

La création de ce service vise à consolider les dispositifs de soutien à la réussite étudiante, à renforcer l'accompagnement des étudiants tout au long de leur parcours universitaire et à favoriser le développement de compétences transversales essentielles à leur réussite académique et professionnelle. En coordination avec les différentes structures de l'université, le Service Commun des Transversalités et des Réus-

sites Étudiantes contribuera à faire de Paris 8 un lieu d'apprentissage inclusif et dynamique, en accord avec ses valeurs de diversité et d'engagement citoyen.

Parallèlement, la base de connaissances regroupant l'ensemble des indications relatives aux formations, aux procédures administratives (inscriptions administratives, inscriptions pédagogiques), aux programmes transversaux, tels le *NCU So Skilled!* et le projet Accélérations, ou encore aux dispositifs de formations transversaux (PIX, les EC d'activité physique et sportive, les EC de langues, l'EC Engagement, etc.), aux services proposés aux étudiants (bourses, santé, social, mobilités internationales, démocratie étudiante, vie associative, etc.) sera intégrée à une IA générative qui fournira les réponses de niveau 1 aux étudiants par un chatbot<sup>3</sup> dans le cadre d'un dialogue en langue naturelle, et orientera les étudiants vers des services ou des pages du site internet pour aller plus loin dans les démarches. La mise en place d'un chatbot destiné à accompagner et informer les étudiants dans les divers aspects de leur parcours et de leur vie sur le campus est une idée qui a émergé des échanges lors de la construction du Schéma Directeur des Réussites Étudiantes. Cette idée est une réponse au constat flagrant d'une difficulté d'accès à l'information chez les étudiants, ou à une difficulté de repérage dans la masse d'informations à laquelle les étudiants sont confrontés. Le but du chatbot n'est pas de se substituer à l'information donnée par des agents. Il n'est pas non plus de se substituer à l'accueil physique des usagers. Le but est de mieux orienter les étudiants sur les questions de premier niveau. L'intervention des enseignants, des tuteurs et services administratifs de l'université pourra dès lors se concentrer pleinement sur ce sur quoi elle est irremplaçable : l'accompagnement individualisé des étudiants. L'interaction humaine avec les étudiants demeure centrale tout comme l'interaction entre les services. C'est dans ce but que le Service Commun des Transversalités et des Réussites Étudiantes travaillera en lien étroit avec les autres services centraux de l'université.

<sup>1</sup> Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme *France 2030 So Skilled!* portant la référence du ANR-17-NCUN-0002 permettant de financer des charges de mission pour les enseignants-chercheurs responsables des différents volets et les contributions de l'équipe du *NCU So Skilled!*.

<sup>2</sup> Le travail de cartographie a conduit à la production de nombreuses fiches action qui ont été synthétisées dans la présentation des actions de chacun des axes des trois volets Capacitation, Vie de Campus, Université Monde et qui seront réunies dans un volume à part dans un deuxième temps.

<sup>3</sup> La mise en place d'un chatbot est un projet financé dans le cadre du dialogue de performance de 2024.

# Les missions du Service Commun des Transversalités et des Réussites Étudiantes seront les suivantes

- ✓ Coordonner les dispositifs de réussite étudiante.
- ✓ Assurer une meilleure coordination entre les différents services entre eux, mais aussi entre les services et les formations.
- ✓ Mettre à jour la cartographie et évaluer les dispositifs existants.
- ✓ Créer de nouveaux dispositifs en réponse aux besoins identifiés.
- ✓ Développer et renforcer des dispositifs de réussite étudiante.
- ✓ Renforcer les outils pour le « Contrat Pédagogique pour la Réussite Étudiante » (CPRE) et mettre en place des e-portfolio.
- ✓ Créer différents parcours de réorientation et de construction d'un projet de formation universitaire et d'insertion professionnelle permettant l'accueil d'un plus grand nombre d'étudiants au sein du « DU Universitas » (formation diplômante qui s'adresse aux étudiants de première année de licence de Paris 8 en situation de décrochage et qui les accompagne dans la construction d'un nouveau projet : 2021-2022 : 34 étudiants ; 2022-2023 : 33 étudiants ; 2023-2024 : 35 étudiants).
- ✓ Soutenir les pédagogies innovantes et numériques (création et implémentation d'un catalogue de formations pour les enseignants-chercheurs, ateliers de partage de pratiques et séminaires de recherche).
- ✓ Favoriser les liens entre formation et recherche.
- ✓ Promouvoir les initiatives de recherche appliquée à la formation.
- ✓ Répondre aux Appels à Projets Recherche et Formation : les identifier et accompagner les équipes dans les réponses aux appels en lien également avec le Service de la Valorisation de la Recherche de Paris 8.
- ✓ Développer des partenariats pour la levée de fonds et diversifier les financements en lien avec la Fondation Paris 8.
- ✓ Développer et gérer des modules sur les Compétences Transversales inscrits dans les cadrages des formations (LMD4 et LMD5).
- ✓ Mettre en œuvre le programme « NCU So Skilled! » pour le développement des compétences transversales.
- ✓ Promouvoir l'individualisation des parcours et la conscientisation des compétences acquises.
- ✓ Coordonner le développement d'un chatbot Étudiant pour faciliter l'accès aux services de l'université.
- ✓ Collaborer avec d'autres services pour assurer l'intégration efficace du chatbot dans le système universitaire.

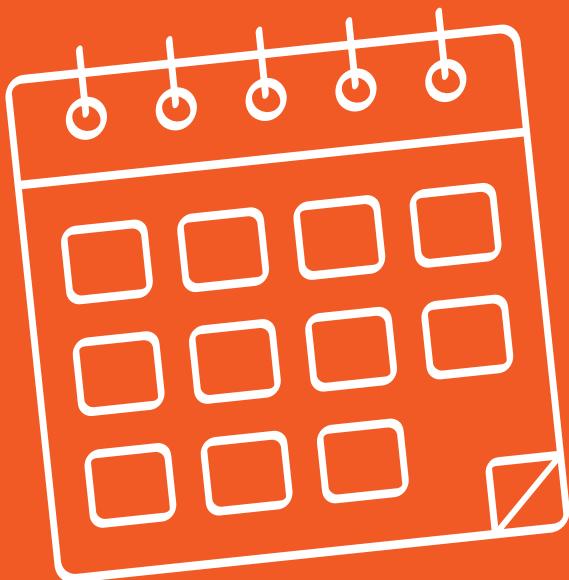


## Composition du Service

### Commun des Transversalités

### et des Réussites Étudiantes

- Un directeur ou une directrice Enseignant-Chercheur
- Un ou une Responsable administratif
- Des ingénieurs pédagogiques déjà recrutés dans le cadre du projet NCU So Skilled!
- Un ingénieur pédagogique chargé du développement de nouveaux dispositifs et de la veille sur les appels à projets
- Un conseil composé d'enseignants-chercheurs spécialistes des questions de réussite étudiante et des représentants des services concernés



## Préfiguration du Service Commun des Transversalités et des Réussites Étudiantes

- Fin février 2025 : lancement du recrutement d'un IGR responsable – préfigurateur
- Fin mars 2025 : recrutement d'un IGE ingénieur pédagogique – chargé de projets
- Juin 2025 : vote des statuts et de l'organisation dans les instances
- Rentrée 2025-26 : mise à disposition d'un chatbot à destination des étudiants

## Quelques cibles et indicateurs



► Nombre de projets transversaux nouveaux gérés par le Service Commun : **ciblé à 10**

► Nombre d'étudiants suivis par le Service Commun pour une action (NCU, DU, etc.) : **1000**



► Nombre d'utilisateurs du chatbot : **3000**  
► Nombre de questions posées : **10 000**



► Pertinence des réponses du bot : cible à **90 %** de réponses pertinentes au bout de 3 mois d'exploitation, et **95 %** au bout de 6 mois d'exploitation

## Volet Capacitation

Les travaux du volet « Capacitation » ont été portés par Audrey Fogels, enseignante-rechercheuse, et Éléonore Bourdeaux, responsable du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) et menés autour d'une équipe constituée de collègues venant d'horizons divers et complémentaires : SCUIO-IP, équipe des ingénieries pédagogiques du programme Nouveau Cursus à l'Université So Skilled!, Direction de la Formation, Service Commun de la Documentation, Direction de la Scolarité, des enseignants-chercheurs et/ou des PRAG intervenant à l'université ou en IUT. Le groupe s'est réuni de nombreuses fois et a procédé selon différentes étapes. Tout d'abord, il a mené un travail de concertation important pour s'accorder sur une définition partagée des réussites étudiantes telle que présentée dans le texte d'introduction du Schéma Directeur des Réussites Étudiantes. Cette première phase a été suivie d'une deuxième phase de cartographie de toutes les actions existantes contribuant à la capacitation des étudiants, laquelle a abouti à la rédaction de 42 fiches-action<sup>1</sup> qui ont été organisées par thématique et ont permis de mieux identifier les fins et moyens pour favoriser la capacitation des étudiants (quelle organisation des enseignements, quel type de cours, quels dispositifs de soutien et accompagnement, quelles méthodes, etc.), mais aussi pour mieux accompagner les enseignants de l'université qui sont les acteurs premiers de cette capacitation, celles et ceux qui la font advenir pleinement. Dans un troisième temps, le groupe a travaillé à l'élaboration de quatre axes stratégiques soutenant les réussites étudiantes qui permettent de rendre visibles les nombreuses actions déjà existantes dans notre université et d'élaborer de nouveaux projets qui répondent aux nouveaux besoins de notre communauté.

### Instaurer un environnement favorable aux différentes formes de réussite étudiante

Ces temps de partage et de réflexion ont permis de définir comme premier axe stratégique le fait que l'université doit se doter d'un environnement favorable aux différentes formes de réussite étudiante par la mise en place de conditions appropriées pour permettre aux étudiants de construire un parcours correspondant à leurs besoins et ambitions. Ceci implique en premier lieu une adaptation de l'offre de formation de sorte qu'elle réponde aux évolutions et transitions de notre monde (écologique, sociétale,

numérique, technologique, informationnelle, etc.) et formulent des réponses en lien avec les niveaux local, national et international. Il revient en second lieu à notre université inclusive, qui met en œuvre une politique résolue de l'hospitalité, d'accueillir et d'accompagner au mieux les étudiants dans leurs cursus de formation, ceci nécessite un renouvellement continu dans la réflexion pédagogique permettant de préserver l'élan créatif qui a toujours caractérisé les innovations pédagogiques à Paris 8 depuis sa fondation. Si les dispositifs d'accompagnement des étudiants sont fondamentaux, des dispositifs d'accompagnement des enseignants de l'université le sont tout autant dans cette nécessité de repenser les formations et les modalités pédagogiques d'enseignement, y compris en prenant appui sur les ressources numériques pour soutenir l'innovation pédagogique, parmi d'autres ressources.

### Intégrer les enjeux du monde contemporain dans les parcours de réussite étudiante

Ces temps de partage et de réflexion nous ont par ailleurs permis de poser que la capacitation n'est réellement effective que lorsqu'elle permet à l'étudiant de comprendre le monde qui l'environne et de trouver sa place en son sein, de saisir les enjeux et d'agir à différentes échelles, et nous ont dès lors permis d'établir un deuxième axe stratégique en lien avec les enjeux du monde contemporain.

Il est en effet ressorti de ces travaux de groupe qu'il importe de proposer aux étudiants des formations articulées à la recherche et à la création, qui contribuent à l'élaboration de pratiques sociales innovantes, mais aussi qu'il importe de leur proposer des formations ouvertes sur le monde et à l'international et des cursus qui prennent en compte les défis sociaux d'aujourd'hui. Des formations qui dotent les étudiants d'outils critiques afin de faire émerger des pratiques sociales innovantes et d'être des citoyens engagés ouverts sur le monde.

Pour atteindre ces objectifs et pour accompagner au mieux la réussite des étudiants dès leur entrée à l'université, il nous incombe d'aider nos étudiants à acquérir les connaissances et compétences pertinentes, au rang desquelles les compétences transversales représentent un levier fondamental de leur réussite académique et professionnelle.

L'acquisition des compétences transversales à

<sup>1</sup> Les fiches action seront recueillies ultérieurement dans un volume séparé avec les fiches des deux autres volets.

Paris 8 repose sur une triple complémentarité : entre les enseignements délivrés par les équipes pédagogiques (enseignants et intervenants extérieurs) et l'accompagnement par les services, en particulier le SCUIO-IP, la BU, la Direction de la Formation, la Direction de la Vie de Campus, la Direction de la Scolarité et l'équipe de So skilled! ; entre les enseignements disciplinaires et les enseignements transversaux plus spécifiquement centrés sur l'acquisition de ces compétences transversales ; entre les actions menées au sein des campus et l'acquisition des compétences hors les murs.

### **Fonder les réussites étudiantes sur une véritable politique d'inclusion**

Œuvrer à la réussite de nos étudiants, c'est leur proposer des modalités de progression et des parcours ajustés qui tiennent compte de leur profil, de leurs projets, et des expériences qui les forgent dans leur vie personnelle et sur le campus, c'est donc mener une véritable politique d'inclusion. C'est là un projet fondateur pour notre université qui sous-tend le troisième axe stratégique de la capacitation : créer les conditions pour une inclusion d'excellence permettant aux étudiants de construire des parcours personnalisés et singuliers, de faire des expériences d'étude et de vie universitaires enrichissantes et uniques.

Ceci implique de renforcer toutes les actions permettant aux étudiants de suivre des formations adaptées à leurs besoins et aux exigences d'un monde en mutation, de donner les moyens aux étudiants plus en difficulté de ne pas décrocher, mais également de pouvoir s'orienter tout au long de leur trajectoire du lycée jusqu'à l'insertion professionnelle après la licence ou après le master ou encore à la suite d'un doctorat.

### **Concevoir des parcours de réussite étudiante autour de l'insertion professionnelle et de la citoyenneté engagée**

Cette ambition d'accompagner les étudiants dans leur parcours académique et, au-delà, dans leur parcours d'insertion professionnelle et de vie citoyenne fonde le quatrième axe stratégique du volet capacitation : notre université est de fait attachée à offrir des formations tournées vers l'insertion professionnelle et une citoyenneté engagée. Pour favoriser la réussite des étudiants, il nous apparaît nécessaire de leur permettre de découvrir et d'expérimenter différentes manières de mobiliser les connaissances acquises dans un contexte académique et d'accompagner les étudiants dans leur découverte du monde pro-

fessionnel et dans leur insertion dans l'emploi. L'université, qui diversifie ses publics en s'ouvrant plus largement aux adultes en reprise d'études, doit aussi accompagner efficacement la reconversion ou le développement professionnel. Cela nécessite d'amener les étudiants à développer des compétences en lien avec les attentes du monde socio-économique, de façon aussi à pouvoir déconstruire et construire autrement ces attentes. Ainsi, sans réduire les formations universitaires à une logique adéquationniste, l'Université Paris 8 saisit pleinement l'opportunité de la nouvelle accréditation LMD5 et de la mise en œuvre de nouvelles maquettes pour développer la professionnalisation de ses formations, en soutenant au premier plan la professionnalisation par la recherche et vers une carrière de recherche. C'est là un trait propre de Paris 8 que de placer la recherche au cœur de ses formations et de la penser comme une forme de professionnalisation qui par son approche critique forge des citoyens capables de discerner et de s'engager de façon avertie dans leur vie professionnelle et dans la construction de sociétés justes et durables.

## **Volet Capacitation**

### **1. Une Université des Créations capacitive**

- 1.1. Une université qui déploie des actions pour que les étudiants soient autonomes et engagés
- 1.2. Une université reconnue pour ses pédagogies actives, innovantes et contextualisées répondant aux besoins des étudiants
- 1.3. Une université qui s'appuie sur les ressources numériques pour soutenir l'innovation pédagogique

### **2. Une Université des Créations innovante à l'écoute du monde contemporain**

- 2.1. Promouvoir une formation articulée à la recherche, aux pratiques et au territoire
- 2.2. Promouvoir une formation ouverte sur le monde
- 2.3 Articuler l'enseignement avec les défis sociaux écologiques et numériques d'aujourd'hui

### **3. Des formations d'excellence inclusive**

- 3.1. Permettre la singularisation des parcours étudiants
- 3.2. Favoriser l'internationalisation des parcours
- 3.3. Assurer l'orientation et l'accompagnement des étudiants
- 3.4. Soutenir et accompagner les étudiants dans leurs études et lutter contre le décrochage scolaire

### **4. Des formations tournées vers l'insertion professionnelle et une citoyenneté engagée**

- 4.1. Faciliter la découverte du monde professionnel
- 4.2. Concilier la formation théorique et la pratique professionnelle
- 4.3. Valoriser l'engagement étudiant et la vie universitaire
- 4.4. Développer les compétences de chercheur et favoriser la professionnalisation par la recherche par la formation doctorale

# 1. Une Université des Créations capacitive

Cette rubrique concerne les actions qui permettent de créer un environnement favorable aux différentes formes de réussite étudiante et, partant, d'instituer, soutenir et/ou développer différents dispositifs pour y parvenir.

Elle s'articule autour de quatre dimensions :

- la mise en place de conditions appropriées pour permettre le devenir étudiant ;
- l'attention portée aux pratiques pédagogiques propres de Paris 8 depuis sa fondation ;
- la possibilité de se former aux différentes approches pédagogiques et l'ouverture d'espaces de réflexion, de partage d'expériences et d'expérimentation pour les enseignants-chercheurs ;
- l'accompagnement dans la construction d'une offre de formation adaptée aux nouvelles réalités.

## 1.1. Une université qui déploie des actions pour que les étudiants soient autonomes et engagés

### Actions existantes :

a. Le continuum lycées / universités : ouvrir le champ des possibles aux collèges/lycées et faire mieux connaître les études universitaires et Paris 8 (dans et hors les murs): JPO, Cordées de la réussite (31 établissements dont 14 collèges et 17 lycées), Printemps de l'orientation, Salon post-bac, forum des lycées, dépliants SCUIO-IP, accueil des révisions du baccalauréat à la BU, travail en concertation avec les établissements du territoire et avec les Cordées de la réussite pour identifier les besoins spécifiques induits par la réforme du bac ; soutien à la préparation du grand oral à la BU ; séminaire liaison secondaire/supérieur (SL2Sup-OIP) d'une demi-journée à destination des professeurs principaux des lycées, des Psy EN, des CPE et des professeurs documentalistes.

b. Se projeter en tant qu'étudiant : cours de découverte ; cordées de la réussite ; initier son projet d'études supérieures et formaliser son projet : « Mon projet dans le supérieur en 180 secondes » avec une classe de 1ère STMG du lycée Suger de Saint-Denis ; création du réseau des étudiants ambassadeurs interuniversitaires ; dispositif PIA ORACCLE - SCUIO-IP : actions prédéfinies dans le cadre du projet ORACCLE (Orientation Régionale pour l'Accompagnement du Continuum Lycéens - Étudiants - PIA 3 Territoires d'innovation pédagogique) co-construit avec 14 universités franciliennes, l'Université des Antilles, les trois académies, le conseil régional d'Île-de-France, l'ONISEP, et de nombreux acteurs de l'orientation, et coordonné par l'Université Numérique Île-de-France.

c. Donner les outils nécessaires pour « devenir étudiant » et permettre aux étudiants de comprendre les modalités d'organisation de l'université et des études (tutorat d'accueil, réunions de pré-rentrée, EC transversal à toutes les L1 : « Méthodologies de l'expérience étudiante/M2E », Contrat Pédagogique pour la Réussite Étudiante (CPRE) et dispositif de Direction des études).

d. Développer le sentiment d'appartenance à une communauté d'apprentissage : réunions de pré-rentrée, journée d'intégration, Grand 8, jeu de piste découverte de Paris 8, ateliers de prise de parole en public du M2E, dispositif « Je filme ma formation ».

### Projets en cours de réalisation :

- Création et renforcement des dispositifs et outils qui permettent à l'étudiant de s'auto-positionner, de se perfectionner et/ou d'être accompagné.
- Consolidation du tutorat d'accompagnement et du tutorat méthodologique.
- Consolidation du dispositif de la Direction des études.
- Concertation avec la Direction de la Scolarité et la Direction du Système d'Information et du Numérique pour identifier un outil en vue de la mise en place d'un Contrat Pour la Réussite Étudiante (CPRE).
- BU : un programme d'accueil et de service adapté aux nouvelles épreuves du baccalauréat.
- Création du Service Commun des Transversalités et des Réussites étudiantes pour soutenir la coordination des dispositifs et accélérer leur déploiement.

## 1.2. Une université reconnue pour ses pédagogies

Depuis sa création, notre université ouvre un espace de réflexions et d'expérimentations renouvelées sur les pratiques pédagogiques pour intégrer les spécificités des formations, inciter aux échanges entre les différentes formations, créer du lien entre l'université et les territoires et qui se traduisent notamment par la mise en place de différentes formes de pédagogies actives et contextualisées répondant aux besoins des étudiants et co-construites avec eux : pédagogie par projet, pédagogie institutionnelle, pédagogie du détours via des médiations culturelles, etc.<sup>13</sup>

<sup>13</sup> La richesse pédagogique de Paris 8 est attestée par la brochure de « Recensement et partage des expérimentations pédagogiques disciplinaires » rédigée en 2023 par Claudette Lafaye, maîtresse de conférences en Sociologie.

**a.** La création et l'animation par l'équipe du programme NCU So Skilled! d'une communauté de pratiques qui a pour vocation d'échanger entre collègues autour de pratiques expérimentées et « innovantes ». Cette communauté se matérialise sous forme d'ateliers de partage d'expériences autour de thématiques pédagogiques précises mais aussi d'espaces numériques de mise à disposition des témoignages, de méthodologies et d'outils.

**b.** Une offre de formation continue pour les personnels mise en place par la Direction des Personnels (DIPEFAS). Elle inclut un catalogue de formations, conçues par So Skilled!, aux pédagogies qui favorisent les réussites étudiantes par le renforcement des compétences transversales chez les étudiants, et des ateliers de mise en pratique au sein de leurs enseignements disciplinaires. Elles sont co-animées par des enseignants-chercheurs de Paris 8 ou des experts associés et les ingénieries pédagogiques du NCU.

**c.** Une nouvelle formation des enseignants aux pédagogies numériques dans le cadre de l'accompagnement à l'utilisation de la plateforme pédagogique Moodle par le Bureau d'Appui aux Pédagogies Numériques de la Direction de la Formation : formations de prise en main, ateliers spécifiques thématiques organisés toute l'année, modules et tutoriels destinés à former à l'utilisation de l'intégralité des fonctionnalités, centre d'accompagnement disponible.

**d.** Des temps de réflexion, de partage de pratiques novatrices et des formations sur l'usage éthique de l'intelligence artificielle générative dans un contexte d'enseignement, d'évaluation et de recherche (temps de réflexion, partage de pratiques).

**e.** La création d'une offre de formation soutenue pour les néo-titulaires afin d'améliorer leur compréhension des besoins spécifiques de nos étudiants et de s'approprier les pratiques pédagogiques et dispositifs existants qui y répondent.

**f.** Une nouvelle offre de formation LMD5 qui se construit de telle manière qu'elle soit adaptée aux évolutions et nouveaux besoins de notre société et soit accessible à l'ensemble des apprenants (blocs de compétences permettant la mise en œuvre de formations courtes, internationalisation des contenus, développement de l'alternance en lien avec les besoins de notre territoire, hybridation des formations pour en permettre un accès étendu, développement de double diplômes et de licences double parcours, organisation des transversalités au sein des maquettes).

**g.** La reconnaissance et la valorisation des pratiques pédagogiques innovantes (Appels à projet soutenant et accompagnant la transformation pédagogique, Congés pour Projet Pédagogique, référentiel, publications).

### 1.3. Une université qui s'appuie sur les ressources numériques pour soutenir l'innovation pédagogique

#### Actions existantes :

**a.** Depuis plusieurs contrats, des formations ouvertes à la modalité 100 % distanciel mises en œuvre au sein de l'IED dans plusieurs disciplines : Droit, Psychologie, Sciences de l'éducation et de la formation, Informatique ; et dans le cadre de la mise en place du LMD5, accompagnement des 12 composantes pour adapter les maquettes aux pédagogies liées à l'enseignement à distance.

**b.** Le développement de l'hybridation des formations par la mise en ligne de ressources et activités interactives MOODLE et l'adaptation des modules aux besoins des formations (exemple : création d'un module d'accessibilité pour le public en situation de handicap).

#### Projets à développer :

- La mise à disposition d'outils innovants d'accompagnement méthodologique et motivationnel des apprenants : outils d'ancrage mémoriel, adaptive learning, auto-entraînement à l'oral, outil de coaching apprenant. Nous souhaitons en faire bénéficier 5000 étudiants dès 2026-2027 (déploiement de la nouvelle offre de formation), en priorisant les L1 et les étudiants en distanciel (IED).

- Le déploiement d'une sensibilisation technique et critique des enseignants et des étudiants aux outils d'IA générative. Nous posons une cible à 200 enseignants formés ou sensibilisés par an, et 300 étudiants (non spécialistes d'informatique ou numérique) formés par an via des EC libres dès 2025-2026.

- Le développement de l'analyse big data (learning analytics) avec une priorisation de la L1 Psychologie à distance, dans le but d'identifier préocurement les risques de décrochage (qui demeurent très élevés dans cette filière). La mise en place du suivi des traces d'apprentissage se fera à partir de 2027-2028, puisqu'elle nécessite non seulement la mise en œuvre des nouvelles maquettes, mais aussi l'implémentation d'un outillage spécifique qui devra faire l'objet d'une procédure d'achat et être implémenté dans Moodle.

## 2. Une Université des Créations innovante à l'écoute du monde contemporain

Cette rubrique concerne les actions qui permettent de former des citoyens éclairés, concernés, alertés face aux évolutions contemporaines.

Les nouvelles générations d'étudiants, exposées à de nombreux défis qui se recoupent et s'exascent (changement climatique, inégalités sociales, tensions géopolitiques, bouleversements économiques, mais aussi crises sanitaires, manipulation de l'information, etc.), ont plus que jamais besoin d'interroger les représentations et pratiques, de partager leurs attentes, d'inventer des réponses, de transformer le monde. Pour leur en donner les moyens, la formation doit privilégier le partage d'idées et d'expériences au sein d'une communauté pédagogique et scientifique forte de sa capacité à déchiffrer, interpréter, éclairer, critiquer, doit s'inscrire dans des contextes de réflexion et d'action à différentes échelles (local, national, international), de même qu'elle doit favoriser l'autonomie créatrice, source d'un agir responsable et possibilité de réinventer un monde déboussolé.

Elle s'articule autour de quatre dimensions :

**La première :** une formation articulée à la recherche, aux pratiques, et au territoire

A Paris 8, les formations sont résolument adossées à la recherche et dispensées par des enseignants-rechercheurs rattachés à des équipes d'accueil dynamiques, au rayonnement international et reconnu. Ces formations s'inscrivent dans un continuum L/M/D qui dotent les étudiants d'outils critiques afin qu'ils deviennent des citoyens engagés. Articulées au territoire, les formations entretiennent aussi un dialogue fertile avec le monde environnant tandis que la place centrale allouée à la création dans les enseignements favorise l'autonomie des étudiants tout leur permettant de faire émerger des pratiques sociales innovantes.

**La deuxième :** une formation internationale, ouverte sur le monde

En outre, la place réservée à l'international dans les formations, que ce soit par le biais d'EC spécifiques, de programmes de mobilités ou de certifications en langue, contribue elle aussi à former des étudiants éclairés, ouverts sur les différences, en capacité d'agir.

**La troisième :** des enseignements permettant de faire face aux défis sociaux écologiques et numériques d'aujourd'hui

Pour répondre aux défis environnementaux et sociaux, comme celui de la littératie numérique

et de l'IA, les formations ainsi que les services et de nombreux acteurs de l'université se sont inscrits dans une dynamique de transformation pédagogique et de sensibilisation. Des EC spécifiques, des modules de formation, des ateliers, des débats préparent, chacun à leur manière, les étudiants aux enjeux du 21<sup>me</sup> siècle.

**La quatrième :** la valorisation des compétences transversales : un levier des réussites étudiantes

Enfin, convaincue que les compétences transversales sont désormais un levier essentiel pour les réussites étudiantes, non seulement en L1 mais tout au long du cursus, notre université (SCUIO-IP, équipe So Skilled!, Direction de la Vie de Campus, BU, Direction de la Formation, enseignants) a mis en place des EC pour faciliter l'intégration des étudiants à la vie universitaire (M2E), pour les aider à penser leurs trajectoires professionnelles (M3P) ou encore pour valoriser leur engagement (EC e-Engagement).

### 2.1. Promouvoir une formation articulée à la recherche, aux pratiques et au territoire

#### Actions existantes :

**a.** Une articulation forte de la formation à la recherche présente au cœur des enseignements permettant une approche interdisciplinaire qui a permis la construction de programmes pédagogiques expérimentaux comme le Master Études sur le genre et le Master transdisciplinaire de l'École Universitaire de Recherche ArTec (Arts, Technologies, numérique, médiations humaines et Création).

**b.** Des cours spécifiques qui pensent l'articulation licence/master/doctorat avec des EC Tremplin Master pour le passage entre la licence et le master et des diplômes d'université pour permettre aux étudiants ayant obtenu un master de préparer leur accès en doctorat et se professionnaliser dans le domaine de la recherche, tels le Diplôme Interuniversitaire de l'École Universitaire de Recherche ArTec, le DIU ArTec+, le Diplôme Universitaire Post-master Enjeux contre les inégalités en éducation (ECLIE) et le Cycle de préparation au Doctorat de Psychanalyse.

**c.** Des formations qui font de la création un moteur pour les pratiques, à titre d'exemple, le Master Crédit Littéraire.

**d.** Des formations qui contribuent à la création de pratiques sociales innovantes, à titre d'exemple :

- La Clinique juridique, un dispositif pédagogique et social unique permettant aux étudiants en Droit (niveaux licence et master)



- Certaines formations professionnalisantes comme les diplômes d'université aux thématiques spécifiques (DU « Violences faites aux femmes » monté en partenariat avec le Conseil départemental du 93 et piloté par Édouard Durand, juge des enfants au Tribunal de Bobigny ; le DU « Formation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme » organisé en lien avec la DILCRAH, le DIU « Intervention en prévention et protection de l'enfance » avec l'Université Paris Nanterre) ;
- Le CNIS - Centre Numérique d'Innovation Sociale qui deviendra en juin 2025 le CITIES (Centre Interdisciplinaire des Transitions et des Innovations Écologiques et sociales) : un espace de coworking qui héberge différents dispositifs, dont l'incubateur I-Engage Paris 8 Saint-Denis qui accompagne des projets à forte utilité sociale, un fablab doté de matériel innovant, des ateliers d'expertise collective afin de faire émerger des problématiques partagées, d'imaginer des solutions innovantes et de produire des livrables ainsi qu'une programmation événementielle riche et un accompagnement au montage de projets.
- Des diplômes nationaux en lien avec le territoire dont le dialogue produit un enrichissement réciproque, à titre d'exemple : le Master Archives (en lien avec les Archives nationales), la Licence Études théâtrales (en lien avec l'Académie des arts du cirque Fratellini), la Licence et Master Musicologie (en lien avec le Pôle Sup'93 d'Aubervilliers), la Licence Professionnelle Enseignement de la langue des signes en milieu scolaire (partenariat historique avec l'INSEI ex-INS-HEA).

#### **Projets à développer :**

- La création de nouveaux diplômes d'université : nombreux projets en cours, à court et moyen termes (DIU Évaluation des traumatismes crânio-cérébraux, DU Éducation critique aux médias et à l'information, DU et DESU de Création littéraire).
- La création de blocs de compétences professionnalisants et certifiants adaptés aux besoins des publics (en lien avec l'élaboration de l'offre de formation pour la prochaine accréditation LMD5, qui est construite pour être structurée en blocs de compétences accessibles aux adultes en reprise d'étude).
- La création de nouveaux Masters interdisciplinaires dans le cadre de la prochaine accréditation LMD5.
- La création de nouveaux diplômes d'université post-master pour accompagner les étudiants à l'entrée en doctorat et pour renforcer l'accompagnement post-master vers la professionnalisation et vers la recherche doctorale (projet transversal dans l'UFR d'Arts, Philosophie et Esthétique).

#### **Quelques cibles :**

- Six DU post-master au sein de l'UFR Arts, Philosophie et Esthétique
- Nouveaux DU créés par an : cible de 2/an (programme PIA4 Accélérations)
- Nombre de blocs de compétences professionnalisants inscrits au RNCP et accessibles à la formation continue financée : cible de 2/an

#### **2.2. Promouvoir une formation ouverte sur le monde**

*Ici sont listées brièvement une partie des actions qui sont approfondies et présentées dans le Volet Université Monde.*

#### **Actions existantes :**

- a. Des mobilités des enseignants-chercheurs afin de créer des cours en collaboration avec des enseignants d'autres universités européennes dans le cadre d'ERUA (teaching weeks, summer schools, travelling seminars...).
- b. La possibilité donnée aux étudiants de suivre un EC libre ERUA dans le cadre de leur formation.
- c. Le soutien aux mobilités étudiantes : mobilités sortantes de différentes durées (une semaine à 6 mois), stages à l'étranger, etc.
- d. La possibilité donnée aux étudiants de consolider leurs compétences en langues étrangères : un EC de langue par semestre, certification en langue, espace de pratique et d'entraînement à la Bibliothèque Universitaire, etc.

#### **Projets à développer :**

*Ici sont listées brièvement une partie des actions qui sont approfondies et présentées dans le Volet Université Monde.*

- La création de nouvelles co-diplomations par la mise en place de masters conjoints européens, réponse aux appels « Masters communs ERASMUS MUNDUS » et « Design Measure ».
- L'implémentation de nouveaux cours disciplinaires en anglais et dans d'autres langues.

#### **2.3. Articuler l'enseignement avec les défis sociétaux écologiques et numériques d'aujourd'hui**

*Ici seront listées brièvement les actions qui sont présentées et approfondies dans le Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale (2025-2030).*

L'Université Paris 8 s'inscrit dans une dynamique de transformation pédagogique et de sensibilisation pour répondre aux enjeux de la transition écologique et sociale mais aussi aux défis de la médiashpère et de l'intelligence artificielle. De nombreuses actions au sein des formations ou en lien avec elles existent.

### **Actions existantes :**

Défis sociétaux face aux enjeux de la transition écologique et sociale

- a.** De nombreux EC dans les formations de Paris 8 et dans le catalogue du NCU So Skilled! (près de 150 enseignements en lien avec les transitions écologiques et sociales).
- b.** Des groupes de travail ou séminaires dédiés, tels le séminaire « Arts, Écologies, Transitions » ou le groupe de travail transversal « Transitions écologiques, économiques et sociales ».
- c.** Un EC Engagement (voir aussi partie 4 Insertion professionnelle et citoyenneté engagée), l'incubateur I-Engage et le dispositif Coop'en 8 qui permettent aux étudiants de développer des projets associatifs, entrepreneuriaux, coopératifs, dont les finalités relèvent de l'utilité sociale et écologique.
- d.** La mise en place d'actions de sensibilisation par divers services (Direction de la Vie de Campus, Service Commun de la Documentation, SERCI, CNIS, Pôle Développement RH) et par l'ensemble des membres de la communauté qui nourrissent l'engagement et la formation des étudiants :
  - dans les UFR et les IUT, des ateliers de sensibilisation pour les différentes promotions d'étudiants, intégrant des outils participatifs tels que les Fresques du Climat ou du Numérique, ou l'organisation des Après-midis du développement durable et du Forum Santé et Prévention à l'IUT de Montreuil ;
  - la mise en place d'événements et d'initiatives, tels que des ateliers de réparation des vélos, des distributions de produits alimentaires et hygiéniques, des activités en partenariat avec les associations du territoire, des jardins partagés et des ruches.

### **Défis sociétaux face à la diffusion de la médiastrophe et de l'intelligence artificielle**

- e.** Des modules et ateliers pour les enseignants-chercheurs et le personnel de Paris 8 dans le cadre de la formation continue organisée par la Direction des Personnels (DIPEFAS) et dans le cadre des formations créées par le NCU SO Skilled!.
- f.** De nombreux modules de formation à destination des étudiants, portés notamment par So Skilled! et la BU, favorisent l'éducation à la littératie numérique, aux compétences informationnelles, et aux enjeux de l'IA. Le format innovant de ces modules (débats, restitutions, interventions d'experts, ateliers) permet d'aborder de manière pratique et collective les domaines de la recherche web avancée (OSINT, vérification des faits, recherche de sources ouvertes) et de donner des outils pour lutter contre la désinformation et les fake news, notamment dans le domaine de l'écologie

### **Projets à développer :**

- L'adhésion à l'UVED et la mise en place d'un module d'auto-formation pour tous les étudiants de Paris 8.
- La mise en place de la certification CNED du « B.A-BA du Climat ».
- La mise en place de l'EC obligatoire LMD5 en L2 sur les compétences en lien avec les transitions écologiques et sociales.
- L'écologisation des disciplines.
- L'augmentation de l'offre d'EC libres So Skilled! qui développent les compétences numériques et informationnelles (fake news, IA...).
- La création du diplôme d'université « Éducation critique aux médias et à l'information » porté par l'UFR Culture et Communication (ouverture septembre 2025).
- La coopération entre le Centre Interdisciplinaire des Transitions et des Innovations Écologiques et Sociales (CITIES) et le Service Commun des Transversalités et des Réussites étudiantes, programmé dans le cadre de ce Schéma Directeur pour développer les enseignements et les innovations pédagogiques, devrait permettre une coordination optimisée sur des projets à l'intersection des deux schémas directeurs, le Schéma Directeur Réussites Étudiantes et le Schéma Directeur DD-RSE.
- La certification « Fabrique de Transitions », permettant d'articuler la formation à la Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS) et l'engagement étudiant dans le cadre d'une diversité de missions (bénévolat, tutorat, actions portées avec des services, entrepreneuriat étudiant).
- La formation des enseignants-chercheurs à la pédagogie des transitions, qui met au centre les approches participatives et orientées sur la résolution de problèmes, ainsi que la prise en compte de l'éco-anxiété.

### **Quelques cibles et indicateurs à produire :**

- La sensibilisation des étudiants aux compétences environnementales sera notamment un terrain de déploiement d'Open badges : ainsi, outre les enseignements intégrés dans les maquettes, nous souhaitons déployer l'offre numérique du CNED « B.A. du climat » à 2000 étudiants volontaires par année du cursus de licence.

### **2.4. La valorisation des compétences transversales : un levier des réussites étudiantes**

L'offre de formation aux compétences fondamentales et transversales est conçue autour de 4 types d'actions complémentaires entre elles.

### **Actions existantes :**

#### *Défis sociétaux face aux enjeux de la transition écologique et sociale*

- a.** De nombreux EC dans les formations de Paris 8 et dans le catalogue du NCU So Skilled! (près de 150 enseignements en lien avec les transitions écologiques et sociales).
- b.** Des groupes de travail ou séminaires dédiés, tels le séminaire « Arts, Écologies, Transitions » ou le groupe de travail transversal « Transitions écologiques, économiques et sociales ».
- c.** Un EC Engagement (voir aussi partie 4 Insertion professionnelle et citoyenneté engagée), l'incubateur I-Engage et le dispositif Coop'en 8 qui permettent aux étudiants de développer des projets associatifs, entrepreneuriaux, coopératifs, dont les finalités relèvent de l'utilité sociale et écologique.
- d.** La mise en place d'actions de sensibilisation par divers services (Direction de la Vie de Campus, Service Commun de la Documentation, SERCI, CNIS, Pôle Développement RH) et par l'ensemble des membres de la communauté qui nourrissent l'engagement et la formation des étudiants :

- dans les UFR et les IUT, des ateliers de sensibilisation pour les différentes promotions d'étudiants, intégrant des outils participatifs tels que les Fresques du Climat ou du Numérique, ou l'organisation des Après-midis du développement durable et du Forum Santé et Prévention à l'IUT de Montreuil ;
- la mise en place d'événements et d'initiatives, tels que des ateliers de réparation des vélos, des distributions de produits alimentaires et hygiéniques, des activités en partenariat avec les associations du territoire, des jardins partagés et des ruches.

#### *Défis sociétaux face à la diffusion de la médiastrophe et de l'intelligence artificielle*

- e.** Des modules et ateliers pour les enseignants-chercheurs et le personnel de Paris 8 dans le cadre de la formation continue organisée par la Direction des Personnels (DIPEFAS) et dans le cadre des formations créées par le NCU SO Skilled!.
- f.** De nombreux modules de formation à destination des étudiants, portés notamment par So Skilled! et la BU, favorisent l'éducation à la littératie numérique, aux compétences informationnelles, et aux enjeux de l'IA. Le format innovant de ces modules (débats, restitutions, interventions d'experts, ateliers) permet d'aborder de manière pratique et collective les domaines de la recherche web avancée (OSINT, vérification des faits, recherche de sources ouvertes) et de donner des outils pour lutter contre la désinformation et les fake news, notamment dans le domaine de l'écologie

### **Projets à développer :**

- L'adhésion à l'UVED et la mise en place d'un module d'auto-formation pour tous les étudiants de Paris 8.
- La mise en place de la certification CNED du « B.A-BA du Climat ».
- La mise en place de l'EC obligatoire LMD5 en L2 sur les compétences en lien avec les transitions écologiques et sociales.
- L'écologisation des disciplines.
- L'augmentation de l'offre d'EC libres So Skilled! qui développent les compétences numériques et informationnelles (fake news, IA...).
- La création du diplôme d'université « Éducation critique aux médias et à l'information » porté par l'UFR Culture et Communication (ouverture septembre 2025).
- La coopération entre le Centre Interdisciplinaire des Transitions et des Innovations Écologiques et Sociales (CITIES) et le Service Commun des Transversalités et des Réussites étudiantes, programmé dans le cadre de ce Schéma Directeur pour développer les enseignements et les innovations pédagogiques, devrait permettre une coordination optimisée sur des projets à l'intersection des deux schémas directeurs, le Schéma Directeur Réussites Étudiantes et le Schéma Directeur DD-RSE.
- La certification « Fabrique de Transitions », permettant d'articuler la formation à la Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS) et l'engagement étudiant dans le cadre d'une diversité de missions (bénévolat, tutorat, actions portées avec des services, entrepreneuriat étudiant).
- La formation des enseignants-chercheurs à la pédagogie des transitions, qui met au centre les approches participatives et orientées sur la résolution de problèmes, ainsi que la prise en compte de l'éco-anxiété.

### **Quelques cibles et indicateurs à produire :**

- La sensibilisation des étudiants aux compétences environnementales sera notamment un terrain de déploiement d'Open badges : ainsi, outre les enseignements intégrés dans les maquettes, nous souhaitons déployer l'offre numérique du CNED « B.A. du climat » à 2000 étudiants volontaires par année du cursus de licence.

### **2.4. La valorisation des compétences transversales : un levier des réussites étudiantes**

L'offre de formation aux compétences fondamentales et transversales est conçue autour de 4 types d'actions complémentaires entre elles.

#### **Actions existantes :**

- a.** Des modules transversaux, obligatoires pour tous les étudiants de Licence dès la première année, pour structurer sur le long terme l'acquisition des compétences transversales :
  - travailler avec méthode et en autonomie : EC Méthodologies de l'Expérience Étudiante (M2E) (cf. fiche M2E), rechercher efficacement l'information et savoir la traiter (cartes mentales...) ;
  - se connaître et construire sa trajectoire professionnelle et personnelle : EC Méthodologie du Projet Personnel et Professionnel (M3P), tremplin Master.
  - apprendre et travailler avec le numérique : EC PIX;
  - les compétences linguistiques : apprentissage et pratique des langues, de nombreuses opportunités (Cf. Volet Monde).
- b.** Des modules ciblés sur l'acquisition ou le renforcement d'une ou plusieurs compétences pour accompagner l'individualisation des parcours : le catalogue So Skilled! des EC libres.
- c.** Des modules de valorisation de l'expérience et de l'engagement étudiant : l'EC Engagement, l'EC TEDS (en cours d'expérimentation), certains EC libres So Skilled! (exemples : CFGA, coopérative solidaire, etc.).
- d.** Des enseignements disciplinaires qui mobilisent et renforcent les compétences transversales dans un contexte disciplinaire spécifique.

#### **Projets en cours de réalisation :**

- Le cadrage LMD5 pour la Licence renforce cet écosystème de formations complémentaires en soutien aux réussites étudiantes et en particulier l'articulation des compétences transversales avec les compétences fondamentales disciplinaires ;
- les EC M2E et M3P seront inclus dans les UE fondamentales ; leurs contenus seront repensés à cette fin ;
- création de l'EC « Lire et écrire le monde » en première année pour développer les compétences liées à la capacité d'écrire des textes et de lire et comprendre de façon critique ;
- structuration de la Licence avec des maquettes de formation qui identifieront et rendront visibles pour les étudiants les compétences transversales développées dans leurs enseignements « disciplinaires ».
- La mise en place d'outils de positionnement ou de conscientisation des compétences transversales par les étudiants afin de mesurer leur progression via des tests et de les accompagner (direction des études, M3P, etc.) dans la construction de leur parcours et leurs orientations (choix d'EC, réorientation, poursuite d'études, etc.).

#### **Quelques cibles :**

- Année 2025-2026 : mise en place des tests de positionnement en entrée et en sortie de dispositifs de formation aux compétences fondamentales ou transversales.
- Années suivantes : suivi de l'évolution des mesures d'écart, et détermination d'objectifs de progression.



### 3. Des formations d'excellence inclusive

L'Université Paris 8 est fortement engagée en faveur d'une excellance inclusive, et donc engagée à garantir à chaque étudiant, quelle que soit sa situation, un accès à des formations de qualité, créatives et innovantes et à une vie de campus riche de dispositifs pour répondre aux différents besoins et profils de tous ses étudiants et leur permettre d'être acteurs de leur vie universitaire.

Cela implique un accompagnement soutenu des étudiants tout au long de leur parcours dès l'entrée à l'université mais aussi des élèves en amont de leur entrée à l'université. Consciente du caractère clé de l'orientation pour le passage d'un cycle à l'autre Paris 8 est très investie dans le dispositif des Cordées de la réussite et a mis en place plusieurs modules permettant aux étudiants de construire leur trajectoire au sein des formations et en lien avec les services concernés. Consciente aussi de l'importance de la réorientation et des difficultés que peuvent rencontrer certains étudiants, Paris 8 s'engage activement pour augmenter dans les années à venir les dispositifs permettant des passerelles entre les formations. C'est dans ce sens qu'elle entend également aménager plusieurs parcours au sein du diplôme d'université *Universitas* qui a été créé en 2021 pour accueillir des étudiants de première année en voie de décrochage.

Cet accompagnement soutenu s'inscrit dans le contexte de changements dans le rapport aux savoirs et aux disciplines des étudiants. C'est ainsi que Paris 8 a mis en place de nombreux dispositifs d'accompagnement à l'acquisition des compétences disciplinaires et transversales dans les formations, avec des nouveaux EC prévus à cet effet pour l'accréditation de l'offre de formation (LDM5). Ce travail fait l'objet d'une collaboration étroite avec différents services de l'université, notamment le SCUIO-IP et la Bibliothèque Universitaire, et prend appui, au niveau de la licence, sur le programme du NCU So Skilled!. Ce lien institutionnel entre les formations et les services est une caractéristique importante de Paris 8 qui permet aux étudiants de bénéficier d'appuis et ressources diversifiés au-delà des formations.

Chaque étudiant arrive à l'université avec un projet, un rythme et des besoins qui lui sont propres. Paris 8 s'attache à proposer des dispositifs d'aménagement permettant à chacun de construire un parcours sur mesure, qu'il s'agisse d'étudiants en situation de handicap, d'étudiants salariés, de sportifs de haut niveau ou encore d'étudiants salariés : plusieurs chartes ont été rédigées (la charte de l'étudiant salarié,

la charte des étudiants sportifs de haut niveau et à terme la charte des étudiants parents et des étudiants aidants) afin de protéger ces différents statuts et faciliter le parcours de réussite des étudiants concernés.

La singularisation des parcours passe également par une ouverture sur le monde et donc par des expériences internationales que Paris 8 favorise, reconnaît par l'attribution de crédits ECTS et travaille à enrichir grâce aux nombreux projets et nouveaux partenariats initiés par le Service des Relations et de la Coopération Internationales (SERCi). En outre, les formations de Paris 8 peuvent désormais intégrer en leur sein de nombreux modules proposés par l'université européenne *European Reform Universities Alliance* (ERUA) dont Paris 8 est non seulement membre, mais également l'établissement coordonnateur. Enfin, l'Université offre des possibilités de mobilités courtes permettant au plus grand nombre d'étudiants de faire une expérience de formation à l'étranger sans risquer, pour certains d'entre eux, de perdre leur emploi et leur logement : c'est là un marqueur fort de sa politique d'inclusion.

#### 3.1. Permettre la singularisation des parcours étudiants

##### Actions existantes :

- a. La possibilité d'avoir un cursus aménagé :
  - pour les étudiants en situation de handicap ; ici sont mentionnées de façon synthétique des actions existantes qui seront présentées et approfondies dans le Deuxième Schéma Directeur Handicap :
    - l'accompagnement de tous les étudiants en situation de handicap par le Pôle Handicap au sein de la Direction de la Vie de Campus en lien avec les référents handicap enseignants désignés dans chaque composante ;
    - l'élaboration des aménagements pédagogiques (prise de notes, supports de cours adaptés, tutorat spécifique), des aides humaines (interprètes LSF, codeurs en LPC, secrétaires d'examen) et des adaptations aux examens (temps majoré, salles spécifiques, matériel adapté) via le PAEH (Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap) ;
  - pour les étudiants salariés : l'Université a mis en place une Charte « Étudiant salarié » pour soutenir la réussite des étudiants en situation d'activité professionnelle, dans le cadre des initiatives visant à favoriser l'égalité des chances et à aider ceux en difficulté sociale ;

- pour les étudiants Sportifs de Haut Niveau : le dispositif SHN vise à accompagner les étudiants-athlètes qui évoluent au plus haut niveau national et international dans la conciliation de leur cursus universitaire et de leur pratique sportive d'élite. Il permet un suivi individualisé de chaque athlète, facilite les aménagements d'études pour favoriser la réussite du double projet, et promeut les valeurs du sport au sein de la communauté universitaire. Depuis 2019, il est cadré par la Charte « Étudiant Sportif de Haut Niveau », votée par le Conseil d'Administration de l'université, qui définit les engagements de l'étudiant ainsi que les aménagements d'études dont il peut bénéficier. En contrepartie, l'étudiant s'engage à représenter l'université lors des compétitions FFSU et au cours de divers temps forts de notre communauté ;
- via la possibilité de faire une année de césure.
- b.** La possibilité de singulariser son parcours d'étude, de découvrir d'autres disciplines et pratiques et de faire des expériences originales, enrichissantes et engagées via :
  - les EC libres et de découverte qui comprennent la possibilité de choisir parmi les EC ouverts par d'autres formations disciplinaires, parmi les EC Sport avec une offre d'activités physiques et sportives variée et inclusive (danse fauteuil, basket fauteuil, musculation adaptée, cécifoot, stage intensif pour valides et non valides), parmi les EC du catalogue des EC So Skilled!, parmi les EC du catalogue des modules offerts dans le cadre de l'alliance universitaire européenne ERUA, ou encore l'EC Engagement ;
  - la possibilité de choisir, dans le cadre de l'offre de formation LMD4, des mineures externes ;
  - la possibilité de suivre une double licence et des licences accordées comme les doubles licences Anglais/Histoire et Histoire/Science-Politique et la Licence accordée Économie-Gestion/Mathématiques.
- c.** La possibilité pour les étudiants de valoriser leur parcours et d'attester de leur maîtrise des compétences par une certification (consolider des compétences PIX, possibilité d'avoir une certification en langue).
- d.** L'investissement de l'Université dans le dispositif « Parcours d'Accès Spécifique Santé » (PASS) et la licence « Accès Santé » (LAS) : ouverture de plusieurs parcours proposés au sein de l'établissement, comme des collaborations Lettres, Langues des signes et Économie-Gestion en lien avec l'Université Sorbonne Paris Nord.

#### Projets en cours de réalisation :

- Faciliter les transversalités et l'interdisciplinarité par la création de :
  - doubles licences et licence double parcours : reconduction de l'ensemble des doubles licences de l'offre de formation LMD4 dans le cadre de l'offre de formation LMD5 et développement de la circulation des étudiants par le jeu des licences doubles parcours et des spécialisations externes (exemples : mathématiques/informatique ; mathématiqueséconomie) ;
  - formations qui mettent au centre les transversalités (exemples : Master Écologies de arts ; Master Migrations ; Master parcours Design).
- Rendre les formations les plus inclusives possibles par la singularisation des parcours via :
  - La mise en place d'une Charte « Étudiant-Aidant » et « Étudiant-Parent » ;
  - Les projets d'amélioration de l'accessibilité physique et de développement de l'accessibilité numérique pour les étudiants en situation de handicap.

### **3.2. Favoriser l'internationalisation des parcours**

Ici seront listées brièvement les actions qui sont approfondies dans le troisième volet du Schéma Directeur des Réussites Étudiantes, le Volet Université Monde.

#### **Actions existantes :**

- a.** L'existence de différentes formes de mobilités sortantes pour les étudiants afin de permettre au plus grand nombre de partir (d'une semaine à 6 mois).
- b.** La possibilité de suivre et d'obtenir des ECTS via les EC libres dans le cadre de l'offre ERUA.
- c.** La mise en place d'un dispositif d'internationalisation à domicile (iAD) / internationalisation at home via les tandem multilingues et interculturels à distance en partenariat avec une université de l'alliance ERUA.
- d.** La possibilité de valider des stages effectués à l'étranger.
- e.** L'existence d'un EC de langue par semestre pendant tout le cursus de diplomation.

#### **f. La certification en langue.**

#### **Projets en cours de réalisation :**

- La création de nouveaux Masters européens conjoints.
- La création de micro-certifications dans le cadre des modules ERUA.
- La multiplication des opportunités de mobilités sortantes en recherchant des financements complémentaires.
- La valorisation des expériences de mobilité par la création de portfolios et l'organisation d'événements.
- La construction d'un portail unique pour recenser toutes les formations et certifications de langue offertes par l'université (Centre de Langues, Bibliothèque Universitaire, Service des Relations et de la Coopération Internationales).

#### **Quelques cibles :**

- Nous souhaitons atteindre 1500 étudiants de L3 certifiés dans une langue européenne d'ici 2026-27.
- Nombre de mobilités étudiantes sortantes ; objectif : doublement à horizon 2027-28.

### **3.3. Assurer l'orientation des étudiants tout au long de leur cursus**

De nombreux acteurs accompagnent les étudiants dans leur parcours (SCUIO-IP, Direction de la Vie de Campus, BU, directeurs d'études, tuteurs, etc.) afin d'assurer leur orientation et leur réussite tout au long de leur cursus :

#### **Actions existantes :**

- a.** Le continuum lycée / université qui permet aux lycéens de devenir étudiants et qui est assuré par

- le programme des Cordées de la réussite : les Cordées de la Réussite « Découvrir Paris 8 » assure un rôle essentiel dans la liaison supérieur-secondaire et permet à tout élève de se projeter dans l'enseignement supérieur par un accompagnement continu dès la classe de quatrième au collège. La spécificité des Cordées de Paris 8 est de savoir toucher beaucoup d'élèves (plus de 300 se déplacent chaque année sur le site de P8 pour les conférences plénières organisées à leur attention) sans renoncer au travail qualitatif d'accompagnement par une réponse à chaque adaptée et co-construite entre les équipes pédagogiques des collèges et lycées et de Paris 8. Le dispositif de Paris 8 permet, au-delà des enjeux d'orientation, d'accompagner les élèves dans la construction de nouveaux imaginaires et dans la création d'autres rapports aux objets et aux espaces culturels ;
- l'organisation des Journées Portes Ouvertes et des Salons Post-Bac par le SCUIO-IP en concertation avec les responsables de formation ;
- les actions mises en place par la bibliothèque de l'Université Paris 8 en tant que lieu passerelle entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur pour aider à la préparation au baccalauréat et à une découverte concrète du monde universitaire et de ses attendus : accueil de classes pendant l'année pour s'initier à la méthodologie de la recherche de sources et pour trouver les ressources utiles pour préparer certaines épreuves du bac ; accueil du public lycéen pendant la période des révisions du baccalauréat ; travail en concertation avec les établissements du territoire et avec les Cordées de la réussite pour identifier les besoins spécifiques induits par la réforme du bac (préparation au Grand Oral notamment).

- b.** Des actions qui accompagnent la construction du parcours d'orientation des étudiants tout au long de leur cursus en leur permettant de consolider le choix de la formation et de la discipline et de définir un projet d'études éclairé, ambitieux et réaliste et de connaître et maîtriser les codes des procédures de sélection liées à la poursuite d'études :

- des EC et des modules en lien avec les formations et permettant de faire la transition entre les niveaux d'études : EC Tremplin Master, EC Objectif Master, préparation au doctorat avec le DU Post-master, Conférence : « Comment et pourquoi faire une thèse? » organisée par les Écoles doctorales et le SCUIO-IP ;
- des événements de présentation et d'information pour permettre aux étudiants de découvrir les formations de Master de Paris 8, comme le salon des Masters et le Forum

des Masters pour les étudiants de licence de Paris 8.

**c.** La possibilité donnée aux étudiants de changer de voie, de modifier son parcours d'études et de se réorienter. Le directeur des études et les SCUIO-IP accompagnent les étudiants dans le cadre de la (ré)orientation, notamment en L1, et les guide dans leurs choix de poursuites d'études (L & M) au travers d'entretiens conseils et d'ateliers collectifs.

**d.** La mise en place de « passerelles » grâce à des partenariats avec des filières STS du territoire afin de permettre aux étudiants de première année de Licence de changer de filière tout en « capitalisant » leur expérience d'étudiant(e) : lycée Jacques Brel (La Courneuve) - BTS Communication, et le lycée Maurice Utrillo (Stains) - BTS MCO (Management Commercial Opérationnel).

**e.** La création de dispositifs *ad hoc* : le DU *Universitas*, un dispositif de lutte contre le décrochage universitaire créé par l'Université Paris 8 en 2020. Ce DU s'adresse aux étudiants néo-bacheliers inscrits en première année dans les différentes licences de Paris 8, qui se trouvent en difficulté dans leur formation qu'ils n'ont parfois pas pu choisir. Le but est d'essayer de transformer entre novembre et mai de la même année une situation vécue par les étudiants comme un échec en un projet d'avenir. L'équipe pédagogique envisage cette période de risque de décrochage comme une opportunité de parcours. Le thème central de cette formation est la question de l'orientation, tant dans sa dimension métaphorique et existentielle (« s'orienter », « trouver sa voie »), que dans sa dimension concrète de devoir construire un parcours d'études de réorientation et un projet professionnel. Ce dispositif témoigne du travail institutionnel caractéristique de Paris 8 : son portage est effectué par une équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants-chercheurs et de représentants des différents services concernés, SCUIO-IP, Direction de la Vie de Campus, Bibliothèque Universitaire, experts de questions d'accompagnement et d'orientation et tuteurs. Tous contribuent à la mise en place d'une démarche réflexive permettant aux étudiants de construire leur projet personnel et/ou professionnel en lien avec le choix d'un nouveau parcours d'études adapté à leur futur projet, au sein de l'Université ou hors les murs.

#### **Projets en cours de réalisation et à mettre en place :**

- Fluidifier, clarifier et mieux accompagner les réorientations en licence en différenciant l'accompagnement dans les processus de réorientation. Le directeur des études, en concertation avec le SCUIO-IP, les secrétariats et les responsables des formations cibles, accompagnera de façon personnalisée les étudiants qui souhaitent se réorienter.

- Mettre en place un Portfolio.
- Se doter d'un nouvel outil pour le Contrat Pédagogique pour la Réussite Étudiante (CPRE) en concertation avec la Direction de la Scolarité et en articulation avec les travaux engagés dans le cadre du Schéma Directeur du Numérique et du Système d'Information de Paris 8 (SDNSI).
- Développer le DU *Universitas*.
- Mettre en place des Journées Portes Ouvertes spécifiques pour le Master.
- Créer de nouveaux diplômes d'université post-master pour préparer l'entrée en doctorat sur le modèle DU Post-master - Enjeux Contre Les Inégalités en Éducation (ECLIE), du Diplôme Interuniversitaire ArTeC+, du Cycle de préparation au Doctorat de Psychanalyse et d'un programme Pre-PHD qui sera ouvert dans le cadre de l'alliance universitaire européenne ERUA.

#### **Quelques cibles :**

- Déploiement généralisé d'un e-portfolio à la rentrée 2026, accompagnant le LMD5.
- Déploiement à la rentrée 2026 d'un outil remplaçant Copere, et amélioration des fonctionnalités pour le Contrat Pédagogique pour la Réussite Étudiante (CPRE) en lien avec la Direction de la Scolarité et la Direction du Système d'Information et du Numérique.
- Accueil de 100 étudiants dans les différents parcours qui seront créés au sein du DU *Universitas*, avec le recrutement d'un coordinateur pédagogique.
- Amélioration des procédures pour la réorientation interne en L1 afin de permettre à un plus grand nombre d'étudiants de pouvoir se réorienter : nous constatons que les réorientations intersemestre en L1 sont trop faibles (52 réorientations en interne en 2022-23, 43 en 2023-24). Compte tenu des caractéristiques de notre population étudiante et du risque élevé de décrochage en L1, nous ciblons 75 réorientations (en interne) en 2025-2026, 100 dès 2026-27 (mise en œuvre de la nouvelle offre de formatioin) et 150 à horizon 2028-29.

#### **3.4. Soutenir et accompagner les étudiants dans leurs études et lutter contre les différentes formes de décrochage universitaire**

##### **Actions existantes :**

- Les dispositifs de soutien aux étudiants dont :
  - la Direction des études et donc un accompagnement accru durant les temps forts de l'année universitaire en lien avec les services concernés : semaines de rentrée (acclimation), périodes d'examens, orientation entre les semestres et passage entre les années ;

- le dispositif de « Soutien aux partiels » afin d'accompagner et de soutenir au mieux les étudiants : la Bibliothèque de l'Université propose avec le Service de Santé Étudiante (SSE), le SCUIO-IP, la Direction de la Vie de Campus, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et les composantes plusieurs formes de soutien en ouvrant un espace de convivialité avec de la nourriture saine et bio, proposées gratuitement toute la journée, des ateliers de gestion du stress et de yoga (organisés en collaboration avec le SSE et le SUAPS), des permanences de tutorat disciplinaire, en coopération avec plusieurs composantes. Des petits-déjeuners sont également proposés à la Maison de l'Étudiant.
- b. L'offre de cours : cours dédiés « Oui si », DU Universitas, démarches propédeutiques et remédiation, EC M2E, Licence 0 en Musique, cours de méthodologies universitaires et d'acquisition des compétences académiques, dont les compétences écrites et orales.
- c. Les ateliers à la BU animés par des tuteurs (pair à pair) pour développer les compétences transversales et créés en concertation avec les enseignants et les étudiants : modules spécifiques sur les compétences écrites sur le modèle des writing centers anglo-saxons ou scandinaves, sur les compétences linguistiques nécessaires à la pratique d'une langue étrangère à l'oral, sur les compétences numériques. Tous ces ateliers sont complétés par la mise à disposition de ressources d'autoformation pour progresser en autonomie.
- d. Le tutorat d'accompagnement : sessions de formation obligatoires pour la trentaine d'étudiant(e)s tuteurs et tutrices d'accueil et d'accompagnement qui exercent leurs missions au sein des formations de Licence afin qu'ils puissent répondre aux questionnements des primo-inscrits et les orienter vers les personnes ou services ressources de l'établissement (procédures administratives et pédagogiques, aides sociales, vie étudiante, ...).

#### **Projets en cours de réalisation et à mettre en place :**

- La mise en place d'un EC « Lire et écrire le monde » en L1 tel que le prévoit notre cadrage LMD5.
- La consolidation du tutorat par les pairs en travaillant sur les dimensions de co-construction et de co-capacitation.
- La consolidation de la semaine de pré-rentrée.
- La consolidation de la réorientation L1 à l'intersemestre.
- La consolidation de la mission de Directeur des études.

- Le développement de l'offre d'ateliers à la BU, et notamment élargissement du service de soutien aux compétences écrites (vers un véritable writing center), afin de transformer la bibliothèque en véritable « Learning Center », entendu comme centre d'apprentissage par la pratique, dans un format de pair-à-pair plus informel et convivial que les enseignements.

#### **Quelques cibles :**

- Nombre d'étudiants touchés par un dispositif de pré-rentrée / acclimatation : objectif de doublement d'ici 2026-2027 et de généralisation en 2027-2028.
- Augmentation du nombre d'étudiants touchés par un dispositif de tutorat.
- Augmentation du nombre d'étudiants concernés par l'EC Compétences écrites.

## 4. Des formations tournées vers l'insertion professionnelle et une citoyenneté engagée

Favoriser la réussite, c'est aussi accompagner les étudiants dans leur découverte du monde professionnel et dans leur insertion dans l'emploi. L'université, qui diversifie ses publics en s'ouvrant plus largement aux adultes en reprise d'études, doit aussi accompagner efficacement la reconversion ou le développement professionnel. Cela nécessite d'amener les étudiants à développer des compétences en lien avec les attentes du monde socio-économique. Ainsi, sans réduire les formations universitaires à une logique adéquationniste, l'Université Paris 8 saisit pleinement l'opportunité de la nouvelle accréditation LMD5 et de la mise en œuvre de nouvelles maquettes pour développer la professionnalisation de ses formations, en incluant dans la dimension professionnelle la professionnalisation à la recherche et par la recherche. Cela se traduit selon plusieurs types d'actions :

- la généralisation, pour toute l'offre de formation, d'une approche par compétences, qui permet de concevoir les cursus en fonction de compétences attendues dans le monde professionnel ou la recherche, et qui envisage l'évaluation des étudiants selon ce point de vue ;
- l'intégration dans les cursus de stages obligatoires, de tremplins métiers, afin que les étudiants développent une expérience pratique et des compétences professionnelles y compris pour et par la recherche par la mise en place d'un module Tremplin doctorat dans tous les masters et par la construction d'une large offre de formation pour les doctorants ;
- le développement de l'apprentissage comme modalité de formation (en lien avec le programme PIA4 Accélérations, obtenu avec l'Université Paris Nanterre dans le cadre de l'Appel ASDESR du PIA4) ;
- la conception d'une offre de DU et de blocs de compétences certifiants, ouverts à un public en formation continue (là encore, en lien avec le programme Accélérations) ;
- le développement des liens entre les formations et le monde professionnel par la dynamisation des conseils de perfectionnement, l'intervention d'enseignants issus du monde professionnel, ou encore le développement de réseaux d'Alumni.

Plus largement, la place fondamentale accordée à Paris 8 aux compétences transversales, linguistiques, ou encore à l'engagement, constituent autant de formes de préparation de nos étudiants à leur vie de professionnels et de citoyens engagés et éclairés. C'est dans cet

objectif que Paris 8 intègre et valorise dans ses formations des expériences et des modules sur l'engagement et l'entrepreneuriat coopératif.

### 4.1. Faciliter la découverte du monde professionnel

#### Actions existantes :

- a. La possibilité donnée aux étudiants de suivre au moins un stage dès la licence en les aidant à trouver un stage via l'EC Méthodes pour réussir son Projet Personnel et Professionnel (M3P) dès la L2 et via des séances de préparation avec le SCUIO-IP.
- b. L'aide à la construction du parcours professionnel : EC M3P en L2 et en L3 ; EC Tremplin Master en L3 qui facilite la transition licence-master en plus des actions dédiées du SCUIO-IP.
- c. Les dispositifs permettant aux étudiants d'exploiter leurs compétences universitaires dans un collectif de travail organisé (entreprise, institution, association, etc.) pour intégrer une organisation socio-économique et pour réaliser une mission professionnelle concrète (alternance, stages obligatoires) : dispositifs spécifiques mis en place à l'IUT de Montreuil pour former à l'alternance, EC de mise en pratique comme l'EC Clinique juridique, Service civique.
- d. Les dispositifs permettant aux étudiants de réaliser une mission de conseil, un stage terrain, etc. via des EC spécifiques (stage terrain, projet tuteuré prévu dans les formations, missions collaboratives en lien avec l'association Atouts Jeunes Université, EC M3P).
- e. Les dispositifs permettant aux étudiants d'avoir une vision d'ensemble des débouchés possibles de la formation (à la fois professionnels et universitaires) et de rencontrer des professionnels de différents secteurs pour acquérir les codes sémantiques et formels des processus de recrutement dans les domaines qui les intéressent : Conférences métiers spécifiques (Métiers de la Géographie), Conférences transversales secteurs activités, EC M3P, EC Tremplin Métiers, Conférences CIFRE dans le cadre de l'orientation vers le doctorat.
- f. Les dispositifs complémentaires permettant aux étudiants de préciser et de consolider son projet professionnel, dont « Booster » sa candidature organisée par le SCUIO-IP, les Carrières européennes (Prépa ENA), le suivi d'une autre formation dans le cadre d'une césure.
- g. Les dispositifs permettant aux étudiants de former un collectif capable de mener des projets contribuant à l'animation de la vie universitaire et concourant à l'expérimentation d'une posture

professionnelle : projets tuteurés spécifiques (SCUIO-IP, Licence d'Études Européennes et Internationales), « matérales » (SCUIO-IP, Licences Lettres et Sociologie), auto-organisation de colloques, etc.

**h.** Les ressources et dispositifs multiples permettant aux étudiants de s'appuyer sur leurs acquis de formation en sciences humaines pour initier de nouvelles pratiques sociales ou organisationnelles, dont la mise à disposition à l'intention des étudiants repose sur une collaboration entre les formations et le SCUIO-IP : espace numérique d'apprentissage, séquences pédagogiques, trames d'ateliers, EC spécifique « Challenge d'innovation et mission de conseil » proposé en EC libre en licence et master, ou encore le Diplôme Interuniversitaire « Management de l'innovation et du changement ».

#### **Projets en cours de réalisation et à mettre en place avec quelques cibles et indicateurs à produire :**

- La création d'un réseau de pairs et d'un réseau d'alumni pour faciliter le partage d'expériences et d'informations sur les carrières et la transition vers le monde professionnel.
- La mise en place d'une enquête d'insertion professionnelle post-licence.
- La facilitation de l'alternance via la consolidation des projets et actions développés par la Direction de la Formation et le SCUIO-IP pour accompagner les alternants d'un point de vue plus qualitatif et quantitatif afin de répondre aux besoins réels des étudiants dans la réussite de leur formation.

#### **Quelques cibles :**

- Nombre d'étudiants concernés par l'EC M3P
- Nombre d'étudiants concernés par un tremplin Master en L3 : objectif de doublement dans le cadre du LMD5.

#### **4.2. Concilier la formation théorique et la pratique professionnelle**

Les formations de l'Université ont pour objectif l'insertion des diplômés et concilient en ce sens théorie et pratique professionnelle. Outre la participation systématique d'intervenants professionnels dans les enseignements, les projets tuteurés, les stages et dispositifs d'accompagnement spécifiques de type EC Méthodes pour réussir ses Projets Personnels et Professionnels (M3P) ou EC Tremplin Métiers, l'Université est engagée depuis 2016 dans le développement des formations en alternance et depuis 1972 dans la création de dispositifs spécifiques aux adultes en reprise d'étude (DU).

#### **Actions existantes :**

**a.** L'appui à l'alternance : au moins 25 mentions annuellement ouvertes à l'apprentissage et au contrat de professionnalisation (soit plus de 50 parcours de formation différents) pour une

moyenne de 800 alternants par an. 8 des 12 composantes sont parties prenantes de ces dispositifs (IFG, IUT de Montreuil et de Tremblay, IEE, UFR Arts, Philosophie, Esthétique, UFR STN, UFR Textes et Sociétés, UFR Culture et Communication, UFR Droit).

**b.** Le soutien à la formation continue et à la reprise d'études : offre de 16 DU construits pour des adultes en reprise d'étude et dispensés dans une perspective de réorientation de carrière ou de développement de compétences additionnelles (dans des domaines variés : droit, administration, ressources humaines, culture et société, langue des signes française, psychologie, travail social et numérique). Une offre qui bénéficie à 800-900 adultes en reprise d'étude en fonction des années.

**c.** La conception de formations courtes pour favoriser la formation tout au long de la vie : deux formations courtes en ligne, adaptées à des problématiques professionnelles ciblées et revisées en fonction de l'évolution rapide des métiers (exemples : « IA génératives » et « Traduction de la langue des signes française »).

**d.** La stratégie d'inscription des formations dans les Répertoires nationaux (RNCP et RS), garantissant leur financement et leur adéquation avec les besoins des professionnels (par exemple, réinscription et réadaptation récente du DFSSU « Professionnalisation des métiers du coaching » et dépôt collectif via le réseau UnivPro du dossier d'enregistrement pour le DESU « Prise en charge des addictions »).

**e.** La politique globale de développement des actions de formation continue adaptées aux besoins des publics (formats courts via les blocs de compétences issus des diplômes nationaux et longs (DU) et de l'alternance, conformément aux objectifs du PIA4 ASDESR Accélérations. Cette politique est sous-tendue par une dynamique partenariale nourrie.

#### **Projets en cours de réalisation :**

Sous l'impulsion du PIA4 Accélérations, l'université a pour objectif de renforcer encore son offre de formation continue et de formation ouverte en alternance au cours des 5 prochaines années. En 2030, un objectif de 1500 alternants est envisagé, de même que la création de deux DU par an est planifiée.

- Le développement de l'alternance : accompagnement de l'ensemble des prochaines formations accréditées pour le LMD5 (présentation du dispositif, adaptation des maquettes, développement de partenariats).
- Le développement de formations courtes, issues des blocs de compétences nationaux : identification des besoins, construction de maquettes en identifiant les blocs de compétences les plus opportuns pour les professionnels en exercice.
- La création de nouveaux DU.

### **Quelques cibles :**

- Le projet Accélérations est né de la réponse à l'AAP ASDESR (PIA4) par la ComUE UPL. L'objectif est de renforcer les offres de formation continue et de formation en alternance dans les deux établissements membres d'UPL, à savoir l'Université Paris 8 et l'Université Paris Nanterre. Il s'agit d'augmenter le chiffre d'affaires et les recettes liées à la formation continue et à l'alternance sur sept ans (d'ici 2030). Ainsi, nous comptons environ 500 alternants à l'heure actuelle. Nous visons 1500 alternants (7 % de notre effectif étudiant) d'ici 2030, et 20 % des formations ouvertes à l'alternance. Le projet Accélérations doit nous permettre d'enrichir l'offre de DU dédiés aux adultes en reprise d'études (cible : 2 nouveaux DU/an), en identifiant des thématiques porteuses. Nous ferons en sorte d'enregistrer certains DU au RNCP ou au Répertoire Spécifique de France Compétences, ce qui ouvrira la possibilité d'un financement par le Compte Personnel de Formation (CPF) des inscrits ; idem pour certains blocs de compétences issus des nouvelles maquettes de formation conçues dans le cadre du LMD5.

### **4.3. Valoriser l'engagement étudiant et la vie universitaire**

*Ici seront listées brièvement les actions qui sont présentées et approfondies dans le Volet Vie de Campus*

#### **Actions existantes :**

- a.** Les EC professionnalisants : possibilité de valider un EC Engagement, So Skilled!, ou de faire un projet tuteuré.
- b.** Une politique de l'emploi étudiant tournée vers l'engagement et vers la valorisation des compétences au service du collectif, afin de permettre aux étudiants de conscientiser leurs capacités professionnelles en participant à la vie de l'université.
- c.** La possibilité donnée aux étudiants de faire des expériences d'entrepreneuriat engagé dans la Cité et de transformer son idée en projet entrepreneurial via les dispositifs portés par le CNIS, Pépite PON et le SCUIO-IP : le module de préprofessionnalisation par l'entrepreneuriat coopératif, qui est un terrain inédit d'expérimentation des compétences des étudiants favorisant de nouveaux liens avec le territoire et ses acteurs socio-économiques. Il s'appuie sur la pédagogie coopérative qui mobilise la pédagogie par projet, et donc l'apprentissage par l'expérience, ainsi que sur une pédagogie participative pour favoriser l'autogestion et la coopération. Il mobilise enfin les outils de l'éducation populaire comme l'autoformation entre pairs (Pépite PON, l'incubateur I-Engage, Coopaname, etc.).
- d.** La possibilité de s'approprier et de

mettre en œuvre un projet entrepreneurial collectif viable pour créer, participer à une coopérative éphémère : Coop'en8, un dispositif d'entrepreneuriat collectif (SCUIO-IP, Pépite PON).

- e.** La possibilité de transformer une idée en projet collectif, afin d'élaborer un projet répondant à un besoin : EC « 1 idée, 1 projet » porté par le SCUIO-IP.

#### **Projets en cours de réalisation :**

- La création d'un SPOC dans la plateforme FUN pour l'EC Engagement étudiant, permettant l'hybridation de l'EC Engagement.
- La création d'une « Junior coopérative » qui aura pour vocation d'accueillir tout au long de l'année des prestations de production et de services proposées et portées par les étudiants notamment de master et de doctorat, qui correspondent à des missions tarifées, jugées trop peu académiques ou trop complexes pour les intégrer aux projets tuteurés des formations ou aux activités des laboratoires de recherche.
- La création d'un cours en ligne sous forme de MOOC entre les universités de l'alliance européenne ERUA « Social Entrepreneurship online course » dont Paris 8 assure la partie de formation sur l'entrepreneuriat social et solidaire (SCUIO-IP).

#### **Quelques cibles :**

- Nombre d'étudiants concernés par l'EC engagement : objectif de doublement.

### **4.4. Développer les compétences de chercheur et favoriser la professionnalisation par la recherche par la formation doctorale**

#### **Actions existantes :**

- a.** Une offre de formation pour les doctorants : en 2023, le collège doctoral a décidé de conditionner la délivrance du doctorat à l'obtention de 48 ECTS correspondant à la formation doctorale. Cette offre de formation a trois objectifs : 1) accompagner le travail de thèse ; 2) développer les compétences de valorisation des productions académiques et communication scientifique en lien avec la thèse ; 3) développer des compétences numériques notamment en matière de gestion de données et de projets transférables dans toutes les orientations professionnelles du docteur. Elle repose sur :

- un catalogue de formations transversales et de formations par école doctorale, dont les propositions de séminaires doctoraux par unité de recherche ;
- une offre de formations et un accompagnement professionnalisant en collaboration entre la coordination des écoles doctorales et le SCUIO-IP ;
- une offre de formations portée par la BU, dans un contexte de science ouverte : la BU déploie en effet un accompagnement des docto-

# Violet Capacitation

rants tout au long de leur travail de thèse via un cycle de 10 formations en première année (boîte à outil du doctorant, science ouverte, gestion des données, valorisation de sa thèse), une offre d'ateliers sur les outils et ressources (plateforme HumaNum, text and data mining, etc.), un accompagnement individuel tout au long de leur cursus et en particulier lors du dépôt de la thèse rédigée, préalable à la soutenance, avant l'archivage définitif et les choix de diffusion, autorisant la délivrance du diplôme.

**b.** Des opportunités de valorisation et de professionnalisation via :

- un co-financement labo-ED pour les activités des doctorants (communication dans des événements scientifiques, organisation de colloques et journée d'études, publication) ;
  - les contrats doctoraux des ED ;
  - les journées Masteriales et les Doctorales.
- c.** Un environnement favorable à la recherche et à la socialisation des doctorants via :
- l'accueil et l'accompagnement offerts par les Écoles doctorales garantes du cadre de travail ;
  - une formation d'encadrement doctoral à destination des enseignants-chercheurs ;
  - des Comités de suivi individuels des doctorants ;
  - la mise à disposition des doctorants de salles de travail à la Maison de la Recherche, le bâtiment hébergeant les unités de recherche de l'université, et ce afin de favoriser les échanges, les rencontres et d'encourager la pluridisciplinarité. Les doctorants peuvent également réserver des bureaux sur le Campus Condorcet dans le même esprit de rencontres et de partages de pratiques scientifiques ;
  - la présence de deux référentes Violences Sexistes et Sexuelles.

**d.** L'accompagnement dans la réalisation du projet professionnel après le doctorat : les jeunes docteurs peuvent rester rattachés à leur laboratoire après la soutenance de thèse, et cela pendant 3 ans (cf. Règlement intérieur des laboratoires). De plus, pour faciliter l'entrée dans la carrière, Paris 8 a mis en place des bourses postdoctorales annuelles depuis 2021 (une dizaine par an) afin d'aider les lauréats à lancer de nouveaux projets de recherche et ainsi rester en lien avec l'institution dans leur première année de démarches de jeunes docteurs.

**Projets en cours de réalisation :**

- L'ouverture à des modules de formation offerts par d'autres institutions.
- La traçabilité des mobilités entrantes et sortantes des doctorants.

- Le WP3 de ERUA dédié à l'internationalisation des travaux et au réseautage des doctorants.
- La pérennisation des formations à l'anglais scientifique et à l'éthique, désormais obligatoires.
- L'intégration des formations mises en place par la BU dans le catalogue des formations à destination des doctorants (recherche d'information, gestion de références, sciences ouvertes, etc.). À la BU, le développement de l'accompagnement des doctorants constitue notamment une priorité du projet de service 2025-2030, selon deux orientations principales : le développement des compétences de valorisation des productions académiques et de communication scientifique en lien avec la thèse (posters, organisation de séminaires, journées d'études, expositions, gestion de l'identité numérique du jeune chercheur...) ; le développement des compétences numériques notamment en matière de gestion de données et de projet transférables dans toutes les orientations professionnelles du docteur (systématisation d'un plan de gestion de données avec suivi individualisé pour chaque doctorant).



## Volet Vie de Campus

Le deuxième volet du Schéma Directeur des Réussites Étudiantes « Vie de Campus » a été porté par Ferroudja Allouache, vice-présidente Aide à la réussite étudiante, et Kamel Aoudjehane, directeur de la Direction de la Vie de Campus. Il s'inscrit dans la continuité du premier volet, le volet Capacitation, et détaille la manière dont l'université Paris 8 s'efforce de créer pour ses étudiants un environnement accueillant et inclusif, attentif au bien-être et favorisant les initiatives individuelles et collectives. Il met l'accent sur un accueil personnalisé répondant aux besoins de chacun, le développement du soutien par les pairs, la construction de dispositifs concourant à faire de l'université non seulement un espace de formation, mais également un lieu de vie, ainsi que la valorisation des expériences d'engagement et de vie associative des étudiants et de création d'événements artistiques et culturels. Les expériences de la vie étudiante sont partie intégrante du parcours de formation : c'est cette vision que le Schéma Directeur des Réussites Étudiantes soutient fortement et qui se reflète dans la structure du Schéma Directeur de la Vie Étudiante de Paris 8 dont le volet Vie de Campus fait également partie.

Depuis le lancement du plan national de la vie étudiante et la mise en place de la CVEC dans le cadre de la loi ORE en 2019, le Ministère a fait de la vie étudiante une priorité nationale. La vie étudiante, la vie de campus sont désormais pleinement intégrées dans les politiques d'enseignement supérieur au même titre que la formation ou la recherche.

Pour renforcer les dynamiques actuelles et impulser un nouvel élan, le premier Schéma Directeur de la Vie Étudiante de Paris 8, qui comprend la partie ici présentée, constitue une feuille de route pluriannuelle visant à concrétiser des projets structurants pour la vie sur le campus, au service des réussites étudiantes. Il traduit une volonté de construire et d'affirmer une politique de vie étudiante au plus près des besoins et selon les spécificités du territoire. Il a pour objectifs de cartographier les dispositifs existants, de réorienter certains projets et d'en identifier de nouveaux afin de bien prendre en compte les préoccupations des étudiants en constante évolution, qui requièrent par conséquent de nouvelles réponses institutionnelles. Il témoigne également de la mobilisation de l'ensemble de la communauté universitaire autour d'un axe essentiel de la politique de l'établissement. Paris 8 est en effet fortement engagée dans un travail constant d'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants, quelle que soit la particularité de leurs situations, afin de garantir les conditions pour une égalité des chances, de la solidarité et d'inclusion pour tous.

Le volet Vie de Campus prend appui sur un constat

partagé et documenté qui montre que, pour accompagner au mieux les étudiants dans leurs parcours universitaires et réduire les différentes formes de décrochage à l'université, il est essentiel que les étudiants se sentent bien dans leur parcours d'études et de vie.

Ce travail collectif autour du volet Vie de Campus a permis de définir plusieurs leviers qui devront permettre de :

- offrir aux étudiants des conditions favorables pour s'épanouir tout au long de leur formation ;
- simplifier et faciliter le système d'aides financières et d'accès au logement ;
- développer des offres culturelles et sportives riches et diversifiées ;
- accompagner et valoriser des initiatives citoyennes et associatives ;
- faciliter l'accès aux soins et aux dispositifs de prévention des risques.

### Une stratégie ambitieuse autour de la vie de campus

L'accompagnement, la qualité de vie et le bien-être des étudiants sont une préoccupation centrale de la politique conduite par Paris 8 en matière de réussites étudiantes. À ce titre, l'Université développe une stratégie ambitieuse autour de la vie de campus. L'étudiant n'est pas considéré seulement comme un « apprenant », mais également comme un citoyen, un porteur de projets et d'initiatives. Paris 8 s'est engagée depuis toujours, et encore plus ces dernières années face aux nouveaux défis mondiaux, dans un modèle d'université inclusive, associant des publics divers autour d'un projet partagé privilégiant l'accompagnement et le soutien aux étudiants dans leur accès à l'autonomie. De nombreuses structures, des dispositifs, activités et événements ont vu le jour sur le campus et vont être renforcés.

En 2020, la création d'une Direction de la Vie de Campus a permis de regrouper, en un même lieu, les différents services permettant d'accompagner, d'améliorer l'accueil et les conditions de vie des étudiants et de faciliter leur vie quotidienne. Cette structure est également chargée d'animer la vie du campus notamment en soutenant les initiatives étudiantes, les associations et les porteurs de projets étudiants. Elle crée des synergies et s'appuie sur différents services tels que le SUAPS, le Service de Santé Étudiante, et d'autres, afin de répondre de façon transversale aux questions de responsabilité sociétale, de permettre aux étudiants de se sentir et vivre comme acteurs de leur université, de poursuivre l'engagement dans une démarche de développement durable et de responsabilité sociétale, de renforcer l'égalité des chances, d'améliorer la qualité de vie.

Vie de Campus

## **Une méthode de travail fondée sur la co-construction**

L'élaboration du Schéma Directeur de la Vie Étudiante, qui comprend le travail présenté dans ce volet Vie de Campus, a été menée en co-construction avec les services de l'Université, le CROUS, les collectivités territoriales et les partenaires. Ce travail a notamment été mené de façon participative et inclusive en mobilisant les étudiants afin qu'ils deviennent des acteurs à l'Université et qu'ils puissent formuler concrètement des propositions et suivre leurs évolutions.

Cette approche participative s'est illustrée dans la mise en place de cinq groupes de travail, dans la participation des élus étudiants, des acteurs associatifs étudiants et d'autres étudiants via des *focus groups* et le lancement d'une grande enquête sur la vie étudiante (octobre 2023).

Un comité de suivi et d'orientation du Schéma Directeur composé de la vice-présidente CFVU, la vice-présidente Aide à la réussite, le vice-président Étudiant, le DGSA, la Direction de la Vie de Campus, le Service de Santé Étudiante, la BU, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives, le Service des Relations et de la Coopération Internationales, le CROUS, la Direction du Patrimoine, la chargée de mission Handicap, le chargé de mission Accompagnement social des étudiants a été instauré pour valider la méthodologie et le calendrier, valider les thématiques abordées, participer aux ateliers, valider le projet et évaluer ses actions.

Dès octobre 2022, une grande enquête de plus de 80 questions couvrant tous les sujets de vie étudiante a été élaborée et réalisée en concertation avec la Direction de la Formation et les différents services concernés, puis validée par la Présidence et enfin lancée auprès de la communauté étudiante fin septembre 2023. Plus de 6000 étudiants ont répondu à l'enquête<sup>14</sup>.

En mars 2023, des groupes de travail ont été pilotés par des binômes voire trinômes constitués d'un agent de la Direction de la Vie de Campus, d'un administratif et d'un enseignant afin de garantir une transversalité fructueuse qui permette d'identifier l'ensemble des problématiques, de recenser les actions existantes à conserver ou à améliorer et de définir de nouveaux projets.

En juin 2024, la journée des « Assises de la vie étudiante », événement fédérateur, a permis de restituer les résultats de l'enquête, de partager le diagnostic et le fruit des réflexions des groupes de travail à l'ensemble de la communauté universitaire, de recueillir la parole étudiante lors de focus groups, de faire intervenir des acteurs du monde universitaire, et d'animer des ateliers sur la co-construction des actions pour chaque axe du Schéma Directeur de la Vie Étudiante.

Le Volet Vie de Campus restitue une partie de ce travail présenté de façon exhaustive dans le Schéma Directeur de la Vie Étudiante.

<sup>14</sup> Les résultats de l'enquête sont présentés dans le Schéma Directeur de la Vie Étudiante.

## Violet Vie de Campus

### **1. Une université engagée pour garantir un accueil optimal et un accès qualitatif aux services pour la réussite de la vie étudiante**

- 1.1. Bien accueillir et orienter tous les étudiants avec une attention particulière pour les publics spécifiques
- 1.2. Rendre visibles les actions de vie de campus
- 1.3. Bien accompagner les étudiants en privilégiant le « pair à pair »
- 1.4. Communiquer avec les bons outils
- 1.5. Lutter contre les discriminations et le harcèlement pour étudier en toute sérénité et sécurité

### **2. Une université promouvant l'épanouissement des étudiants sur le campus**

- 2.1. Offrir une vie de campus riche en événements et projets
- 2.2. Favoriser la démocratie étudiante
- 2.3. Mieux encadrer l'emploi étudiant
- 2.4. Valoriser l'engagement étudiant
- 2.5. Sensibiliser les étudiants à la démarche de développement durable

### **3. Une université soucieuse du bien-être de l'étudiant**

- 3.1. L'équilibre alimentaire, levier clé pour de bonnes conditions d'études et de vie
- 3.2. Garantir un accès aux soins
- 3.3. Consolider une offre sportive plurielle et inclusive

### **4. Une université engagée contre la précarité**

- 4.1. Un accompagnement social individualisé
- 4.2. Objectif Paris 8 100 % Accès aux droits
- 4.3. Faire face à la crise du logement

# 1. Une université engagée pour garantir un accueil optimal et un accès qualitatif aux services pour la réussite de la vie étudiante

L'accueil des nouveaux étudiants est un enjeu crucial. En effet, les lycéens sont inégalement préparés à la poursuite d'études et le passage du lycée à l'université constitue une période déstabilisante pour des raisons logistiques, matérielles, psychologiques qui tiennent à l'adaptation à un nouvel environnement et fonctionnement. Si d'une part, comme indiqué dans le volet *Capacitation*, il importe de tout mettre en œuvre sur le plan académique pour accompagner au mieux ce passage, il importe d'autre part d'offrir le meilleur accueil possible aux étudiants sur le campus afin qu'ils s'y repèrent et s'orientent et découvrent les ressources propices à leur épanouissement.

## 1.1. Bien accueillir et orienter tous les étudiants avec une attention particulière pour les publics spécifiques

### Actions existantes :

a. La facilitation de l'orientation sur le campus via une signalétique dédiée et des points d'accueil dès lors que l'orientation au sein de l'Université est primordiale pour les primo-arrivants en première année de licence qui passent de la structure familiale du lycée à un campus de grande ampleur au fonctionnement administratif et pédagogique différent. Dans les premiers jours, l'inquiétude générée par la perte de repères en milieu universitaire peut être source de décrochage. C'est pourquoi l'université a travaillé à installer et maintenir une signalétique complète et fonctionnelle pour permettre à tous les étudiants de s'orienter sur le campus et de trouver facilement les lieux et interlocuteurs recherchés. Le travail se poursuit avec une optimisation de la communication entre les services pour faciliter l'accès à l'information des étudiants et une coordination entre les différents points d'accueil existant sur le campus.

b. La dématérialisation des inscriptions administratives. En dehors des étudiants extracommunautaires admis et qui n'ont jamais été inscrits dans l'enseignement supérieur français, la campagne d'inscription administrative est entièrement dématérialisée et s'effectue exclusivement en ligne. Cela représente une avancée majeure en termes de praticité et de simplification des démarches pour les étudiants qui ne sont plus obligés de se déplacer à l'Université et de faire la queue pendant des heures. Un accueil physique sur site est toujours assuré.

c. Des modalités d'accès spécifiques à l'inscrip-

tion administrative pour les étudiants en situation de handicap : le pôle Handicap et le bureau en charge des inscriptions travaillent en étroite collaboration pour accompagner les étudiants en situation de handicap dans leurs démarches d'inscription dont la partie administrative s'effectue en ligne. La Direction de la Scolarité déploie un dispositif d'accueil pour garantir l'égalité des chances et amortir les difficultés que les étudiants en situation de handicap pourraient rencontrer dans leur inscription administrative.

d. Des modules ou semaines d'intégration : il existe à Paris 8 différents modèles de modules ou semaines d'intégration selon les composantes dont l'objectif est d'accueillir les néo-bacheliers avant le début des cours et ainsi de faciliter leur acclimatation à l'université. Ce dispositif qui s'appuie sur des modalités pédagogiques diverses (dont l'accueil en petits groupes au lieu d'un amphi de présentation ainsi que des activités pour mettre les étudiants en action sur le campus) permet aux étudiants de :

- faire connaissance avec leur nouvel environnement et ses différents acteurs et de prendre en main les systèmes d'information de l'université ;
- comprendre la maquette et ses aménagements (remédiation, situation de handicap, types d'EC, créations des IP web, etc.) ;
- s'inscrire aux cours et établir le contrat pédagogique ;
- développer le sentiment d'appartenance à une communauté d'apprentissage (par des activités en petits groupes) ainsi que son identité disciplinaire ;
- apprendre à être autonome.

e. Un accueil et un accompagnement de qualité pour les étudiants étrangers en vue de faciliter leurs démarches administratives : l'Université Paris 8 se définissant comme une « Université Monde» (cf. Volet Université Monde), elle accueille plus de 5000 étudiants étrangers ; dans ce contexte, la mise en place d'un guichet unique au sein de la Direction Vie de campus a permis de proposer une offre coordonnée des différents services tout en simplifiant les démarches administratives : aide aux formalités de séjour, aide à l'accès aux droits, conseils juridiques, orientation vers une offre de logement, visites médicales, proposition de visites et sorties culturelles, etc.

Des journées d'accueil et de bienvenue sont également organisées dans le but d'offrir un meilleur dispositif d'accueil et d'intégration des étudiants étrangers primo-arrivants à l'Université Paris 8, de faciliter leur compréhension de l'organisation du système universitaire, de les aider dans leur sociabilisation.

**f.** Un site internet en anglais pour une meilleure accessibilité, ce qui permet non seulement de mieux renseigner les candidats internationaux en amont mais aussi de faciliter leurs démarches en aval.

**g.** Un accueil diffusé sur tout le campus grâce aux tiers-lieux et aux espaces dédiés de la BU :

- des tiers-lieux, dédiés au travail mais aussi propices aux échanges et à la convivialité, ont été conçus dans le cadre d'un EC « Tiers-Lieux », en collaboration avec la Direction du Patrimoine, puis aménagés dans les différents bâtiments du campus de Saint-Denis ou sont en cours d'aménagement dans les IUT ;
- la Bibliothèque de l'université, qui dispose d'espace de 15 000 m<sup>2</sup> équipé de mobiliers innovants, répond aux besoins de sa communauté en proposant des espaces de détente et de bien-être, ainsi que des espaces ergonomiques et connectés permettant de travailler seul ou de collaborer à plusieurs, tout en ayant à disposition les ressources et les services qui accompagnent toutes les dimensions du parcours étudiant ; divers financements (appel à projet de la région Ile-de-France, CVEC..) permettent d'enrichir le mobilier en conséquence : c'est ainsi que des cocons de sieste, de confortables transats, des cabines de travail et de confidentialité, des fauteuils acoustiques, des boxes collaboratifs, du mobilier modulable viendront enrichir l'offre actuelle de mobiliers et de salles de travail en groupe.

#### Projets en cours de réalisation :

- Préparation de la mallette « Accueil » (en cours de création) qui sera distribuée pendant la semaine de pré-rentrée avec des fiches de présentation des services et des dispositifs qui concourent à la réussite.
- Développement d'un guichet unique.
- Mise en place d'un chatbot (cf. Volet Capacitation) pour renforcer le dispositif d'accompagnement aux démarches. Un grand nombre d'étudiants exprime un besoin d'accompagnement dans les démarches administratives, or malgré les efforts des services concernés et des secrétariats pédagogiques, les étudiants perdent des informations essentielles dans leur parcours de formation, soit parce qu'ils n'activent pas leur messagerie Paris 8, soit parce qu'ils ne consultent pas leurs messageries numé-

riques universitaire ou les affichages auprès de leur secrétariat. Si l'accueil physique des étudiants par les secrétaires pédagogiques reste un maillon essentiel du lien des étudiants à leur formation, Paris 8 travaille en complément au renforcement d'autres dispositifs d'accueil comme la direction des études et la mise en place d'un chatbot.

- Nouvelles propositions de formations pour les agents d'accueil, gestionnaires pédagogiques, tuteurs, etc., incluant la formation des personnels, enseignants, référents sur les questions de handicap.
- Augmentation des langues étrangères dans nos outils de communication.
- Ouverture de l'extension du Learning Center de la BU prévue en 2027 (+ 1 200 m<sup>2</sup>), qui renforcera encore l'offre d'espaces et de services innovants et constituera, au cœur du campus de Saint-Denis, un tiers-lieu augmenté.

## 1.2. Rendre visibles les actions vie de campus

### Actions existantes :

**a.** Accueil spécial et stands d'information lors du Festival « Grand 8 ». Le « Grand 8 » est un grand événement de rentrée qui permet de sensibiliser plus de 10 000 étudiants sur les questions de vie associative, d'engagement citoyen, de culture, de sport, de santé, de transition écologique, d'emploi, de logement, de prévention. Avec la présence de plus de deux cents partenaires du territoire et associations locales, les étudiants peuvent s'adresser directement aux interlocuteurs sur place et ainsi mieux comprendre leur environnement et les offres proposées par l'université et ses partenaires. Ils peuvent également profiter de ces deux journées pour décompresser avec des animations ludiques, sportives, musicales et artistiques. Des actions hors les murs sont proposées aux étudiants sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, avec notamment une visite guidée portant sur l'histoire de la ville, qui favorise l'ancre local, ou encore une soirée étudiante avec DJ dans la salle des mariages de la mairie.

**b.** Permanences de la Direction Vie de Campus (DVC) au sein des IUT et visite des étudiants des IUT sur le site de Saint-Denis pendant les journées d'intégration. Les étudiants des IUT accèdent plus difficilement aux différents dispositifs offerts par la Maison de l'étudiant sur le site de Saint-Denis du fait de l'éloignement de leurs campus à Montreuil et Tremblay-en-France. Ils proposent par conséquent peu de projets dans le cadre du FSDIE ou de la CVEC pour améliorer leurs conditions d'études sur leurs campus, ne connaissent pas toutes les offres proposées par l'Université et sont peu nombreux à déposer des dossiers d'aides sociales. Afin de remédier à cette problématique géographique, les services de la DVC se déplacent, en fonction

des périodes les plus propices, dans chaque IUT, afin d'assurer des permanences et d'apporter des informations sur les aides sociales, les aides pour les personnes en situation de handicap, les dispositifs de financements, la programmation événementielle, etc.

#### **Projets en cours de réalisation :**

- Poursuite de l'accompagnement et la sensibilisation des étudiants sur la mise en place de projets pour améliorer leurs conditions de vie et d'études via la CVEC et le budget participatif (intégration systématique d'un projet au vote du BP).
- Création d'un agenda vie de campus.
- Création d'un référent mobile sur les deux IUT et piloté par la Direction Vie de Campus pour assurer le lien continu entre les administrations, avec les services « vie de campus » (DVC, SUAPS, SSE, BU etc.), des permanences sur site, des actions d'aller vers, la réalisation de projets, l'accompagnement sur le site de Paris 8 etc.
- Facilitation de la participation des étudiants des IUT aux évènements phares comme le Grand 8 : mise à disposition de navettes, co-voiturage, appel à participation, etc.
- Amélioration de la communication sur les actions des IUT.
- Proposition de solutions de restauration pour l'IUT de Tremblay-en-France en association avec le CROUS.

#### **1.3. Bien accompagner les étudiants en privilégiant le pair à pair**

L'accompagnement tout au long de l'année est une clé de la réussite et s'adosse entre autres sur des dispositifs de soutien par les pairs qui instaurent un environnement de confiance et de proximité ainsi que sur des dispositifs dédiés pour les étudiants en situation de handicap et les étudiants réfugiés qui s'appuient pour partie sur l'accompagnement par les pairs. Le pair à pair favorise l'entraide et le partage d'expériences et de problématiques (difficultés à réviser, à concilier vies personnelle et académique, etc.) ainsi que l'apport de renseignements et de recommandations sur les exigences académiques et administratives, la manière de s'y adapter, le calendrier des révisions, etc. Il permet aussi une consolidation et valorisation des compétences spécifiques des étudiants qui assurent le service.

#### **L'accompagnement par les pairs**

##### **Actions existantes :**

- **a.** Le tutorat d'accueil et d'accompagnement qui signe l'engagement de longue date de l'université sur les questions d'accompagnement par les pairs : après l'expérimentation en 1991 et 1992 en DEUG MASS d'un tutorat sous forme de club informel, l'Université Paris 8 a généralisé le tutorat d'accueil dès 1993 et progressivement mis en

place le tutorat d'accompagnement jusqu'à son total déploiement en 1998 au sein des formations de 1er cycle (DEUG) ; avec la mise en œuvre du LMD en 2005, les activités de tutorat se sont étendues aux étudiants de L2 et de L3 au sein la majorité des licences.

**b.** Le dispositif CAPSULE, porté par le laboratoire LCCP, qui permet de rencontrer sur rendez-vous un stagiaire psychologue étudiant en M2 de Psychologie lors d'une consultation psychologique individuelle et confidentielle. Le suivi, complètement gratuit, comprend jusqu'à cinq séances de 45 minutes. Les consultations sont fondées sur la pair-aidance. Les étudiants stagiaires bénéficient de la supervision et de conseils de la part de praticiens professionnels. CAPSULE propose également des ateliers, ainsi que d'autres activités et du contenu sur leurs réseaux sociaux, le tout en vue de favoriser le bien-être psychologique des étudiants.

**c.** Les étudiants relais santé qui s'engagent sur des actions d'information et de prévention tout en acquérant des compétences qu'ils peuvent ensuite valoriser dans leur parcours. Leurs missions se focalisent sur le repérage, l'écoute, l'orientation, l'aide aux étudiants sur des questions de santé sexuelle, de bien-être, de santé mentale, d'addictions. Ils font connaître l'offre proposée par le Service de Santé Étudiante de façon plus informelle que les professionnels en échangeant en direct sur les lieux de vie des étudiants, notamment dans le cadre de cafés-santé.

**d.** Les actions de « pair à pair » à la Bibliothèque Universitaire, laquelle s'appuie sur des étudiants tuteurs pour des missions très variées : formation et soutien aux compétences transversales, animation linguistique, communication et information (avec des « ambassadeurs » présents dans les espaces et chargés d'enquêtes et de la promotion de services), et de rangement de collections. Le pair à pair apporte une très forte valeur ajoutée au service rendu (la communication entre étudiants est fluide et détendue et favorise des échanges constructifs ; les étudiants « tuteurs » sont attentifs aux conseils de pairs ayant déjà traversé les mêmes difficultés et développé des stratégies efficaces...). De plus, ces missions valorisent les compétences des étudiants avancés recrutés, dont les compétences linguistiques, et fournissent un cadre enrichissant de professionnalisation au service du collectif.

#### **L'accompagnement pour favoriser l'inclusion de tous**

##### **Actions existantes :**

- **a.** Les dispositifs d'accueil et d'accompagnement en faveur des étudiants en situation de handicap, qui s'inscrivent dans une politique inclusive globale, se traduisent par une amélioration des conditions d'accès dans les lieux et dans les

formations et concernent de plus en plus d'étudiants : 696 étudiants (dont 506 en présentiel et 189 à l'IED) ont bénéficié d'aménagements en 2023-2024, ce qui représente un doublement de l'effectif depuis 2020. Si les efforts doivent encore se poursuivre pour simplifier et améliorer la procédure Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap (PAEH) et le recensement, mieux former et mieux équiper en matière de transcription-adaptation, mieux accompagner les étudiants sourds signant, améliorer l'organisation des examens et renforcer la sensibilisation des enseignants et personnels, l'accueil des étudiants en situation de handicap n'en a pas moins gagné en qualité et en efficacité :

- grâce au rôle que joue le pôle Handicap dans l'accueil personnalisé, la mise en œuvre d'aménagements pédagogiques qui tiennent compte des spécificités du cursus et des examens (les étudiants de l'IED bénéficient ainsi de dispositions particulières), la mise à disposition d'aides humaines pendant les cours ;
- grâce aux équipements spécifiques à la Bibliothèque : boucle à induction en banque d'accueil, salle dédiée avec équipements pour rendre accessibles à la lecture les documents de la collection, politique générale d'accessibilité des services sur site et numériques ;
- grâce à l'accessibilité numérique du site internet principal ;
- grâce aux de mise en conformité des locaux (chantier en cours).

**b.** Le Diplôme d'Université Passerelle « Français Langue Étrangère pour les étudiants réfugiés en insertion universitaire » (présenté de façon exhaustive dans le troisième volet « Université Monde ») qui relève d'une politique d'accueil au long cours et constitue une des réponses que nous apportons, depuis 2015, aux crises migratoires qui secouent le monde. Depuis la rentrée 2022, le DU accueille 50 étudiants réfugiés, répartis en 2 groupes, qui suivent 480 heures d'enseignement sur l'ensemble de l'année scolaire auxquelles s'ajoutent des visites culturelles. Il s'agit d'un diplôme destiné aux réfugiés ou demandeurs d'asile dont le niveau d'entrée en français est équivalent à A1 ou A2 du cadre CECRL.

**c.** Le dispositif Programme d'Accueil Langues et Savoirs pour les Étudiants en Situation d'Exil (PALSSE) (il sera présenté de façon exhaustive dans le troisième volet, le volet *Université Monde*) qui a été mis en place en réponse à la crise en Afghanistan de 2021 et qui a depuis été renouvelé chaque année : il vise à proposer un accueil par les savoirs et les langues tout au long de l'année en offrant des enseignements de langue française et nombreux événements culturels aux étudiants exilés les plus invisibilisés. Il permet aux étudiants de préparer leur accès au DU Passerelle susmentionné.

**d.** Le dispositif de changement de prénom d'usage : pendant les études un nombre important d'étudiants demande à changer leur prénom d'état civil, aussi le dispositif de changement de prénom d'usage (enregistrement sous prénom d'usage) a-t-il été mis en place au sein de l'établissement depuis 2018. Cette démarche, accessible à tout étudiant à Paris 8, ne nécessite pas d'entamer un changement d'état civil parallèle auprès de la mairie.

#### **Projets en cours de réalisation :**

- Consolidation du tutorat d'accueil.
- Création de référents vie étudiante au sein des composantes.
- Création d'étudiants ambassadeurs.
- Rédaction en cours du Deuxième Schéma Directeur Handicap.
- Rédaction d'un nouveau marché public pour faciliter le recrutement d'interprètes LSF.
- Renforcement de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.
- Créations d'emplois vacataires pour accompagner les étudiants en situation de handicap.

#### **1.4. Communiquer avec les bons outils**

L'enquête menée dans le cadre du Schéma Directeur de la Vie Étudiante a montré que 55 % des étudiants pensent qu'ils ne sont pas bien informés de toutes les actions proposées par l'Université. L'hétérogénéité des usages des différents canaux de communication (ENT, adresse mail P8, listes de diffusion créées dans les composantes, listes générales réseaux sociaux, site web...) génère une inflation de l'information et peut engendrer une difficulté à s'y retrouver. Aussi le Schéma Directeur du Numérique et du Système d'Information de l'université Paris 8 traite pour partie de ces questions.

Dans ce contexte, des composantes et services, tels la Direction Vie de Campus, le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation – Insertion Professionnelle et la Bibliothèque Universitaire, s'appuient de plus en plus sur des dispositifs d'accueil et d'accompagnement portés par des tuteurs et des étudiants ambassadeurs pour informer les étudiants grâce à une présence humaine soutenue, laquelle ne pourra jamais être suppléeée par des dispositifs numériques.

#### **Actions existantes :**

- a.** Présence des tuteurs d'accueil et étudiants-ambassadeurs sur le campus.
- b.** Accès à l'information grâce aux réseaux sociaux, au site Internet et aux écrans numériques.
- c.** Diffusion d'un guide de l'étudiant
- d.** Possibilité de s'abonner à la Newsletter L'Espresso pour suivre l'actualité de l'université
- e.** Application Spiky Community pour les étudiants étrangers

**Projets en cours de réalisation :**

- Création d'un chatbot.
- Création d'une application de géolocalisation.
- Création d'un tutoriel vidéo.

**1.5. Lutter contre les discriminations et le harcèlement pour étudier en toute sérénité et sécurité****Actions existantes :**

**a.** Le dispositif de prévention et de lutte contre les discriminations, le harcèlement et les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) : la lutte contre les discriminations, le harcèlement et VSS ainsi que la prévention des risques psycho-sociaux constituent une priorité de l'établissement. L'enquête étudiante a montré que 19 % d'étudiants disent avoir été victimes ou témoins de discriminations en raison du sexe, du physique et de l'orientation sexuelle au sein et en dehors de l'université. À cet effet, l'Université Paris 8 a mis en place un dispositif de prévention, de signalement et de prise en charge qui permet à ses étudiants et personnels de bénéficier d'une écoute de proximité et de différentes possibilités d'accompagnement en cas de discriminations, de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles. Une cellule d'écoute unique se tient à la disposition des étudiants et du personnel. Celle-ci recueille les signalements des victimes au travers d'une adresse générique et les traite dans un court délai. Des auditions sont menées afin d'écouter la parole des victimes, des mis en cause et des témoins. L'accompagnement des victimes est primordial dans les premiers moments du signalement, aussi les associations partenaires de l'Université que sont Women Safe et la Maison des Femmes de Saint-Denis prennent-elles une part active dans l'accueil médical et juridique des victimes en cas de VSS. Le cas échéant, des sanctions sont prises par l'établissement contre les mis en causes, une fois les investigations terminées. Par ailleurs, un large réseau de référents VSS a été constitué (au sein des composantes, des écoles doctorales, à la bibliothèque...), afin de créer un maillage de proximité, facilement accessible pour les étudiants.

**b.** Le Diplôme d'Université « Formation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme » est une formation unique en son genre proposée à l'initiative du CERA (Centre d'Enseignement et de Recherche contre le Racisme et l'Antisémitisme) et en partenariat avec la Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-lgbt (DILCRAH) et la FMD (Fondation pour la Mémoire de la Déportation). À l'issue de cette formation, les participants sont capables de prévenir des situations de conflit en rapport avec des phénomènes de racisme et d'antisémitisme et d'y faire face.

**c.** Un processus de signalement dédié à la Bibliothèque Universitaire : afin de lutter contre les

situations de discriminations, de harcèlement et de VSS, et d'assurer aux usagers une atmosphère de travail sereine et sécurisée, la BU a mis en place un dispositif de signalement de toute situation problématique qui se produirait dans ses espaces ou qui serait rapportée à l'un de ses agents. Cette procédure formalisée, à laquelle tout usager peut avoir accès en s'adressant à un personnel de la BU, permet de disposer d'une chaîne d'alerte claire et fiable, de documenter les faits de manière immédiate, et fournit un premier niveau d'accompagnement des victimes.

**Projets en cours de réalisation :**

Construction de modules de formations disponibles à l'intention des étudiants volontaires sur la laïcité, le racisme, l'antisémitisme et la discrimination.

## 2. Une université promouvant l'épanouissement des étudiants sur le campus

La politique de développement de la vie étudiante de l'Université Paris 8 place les étudiants au cœur des actions et construit des projets qui permettent d'animer le campus. Ses actions visent à soutenir et valoriser les différentes initiatives étudiantes, et à faciliter la mise en lien entre les étudiants, les services et le territoire.

La mise en place de semaines thématiques, via un agenda culturel, comme la « Semaine du Court métrage » valorise les initiatives et projets financés par le FSDIE avec une projection des films sélectionnés au cinéma l'Ecran de la ville de Saint-Denis, labellisé « art et essai », autre façon de s'inscrire dans le patrimoine dionysien. Le « Printemps des Transitions » invite l'ensemble des étudiants à réfléchir et à agir en matière de campus durable et écoresponsable autour d'expositions, de conférences, d'ateliers, de ciné-débats... Le dispositif « 1 mois/1 expo », a pour objectif de déployer l'art sur l'ensemble du campus et de faire émerger de nouveaux talents. L'organisation de ciné débats, de conférences sur des thèmes d'actualités, d'ateliers, de tournois sportifs en partenariat avec le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), de concerts, d'expositions, etc. contribue également à insuffler des temps culturels et sportifs tout au long de l'année universitaire. De nombreux étudiants se disent très satisfaits des activités culturelles proposées par l'université (72 % selon l'enquête étudiante qui a été menée).

L'utilisation de la CVEC a également permis d'améliorer les conditions de vie des étudiants sur le campus avec l'aménagement d'espaces répondant aux besoins de réussite étudiante, la création de différents festivals et modules de formation, et la construction d'une Maison des associations étudiantes.

### 2.1. Offrir une vie de campus riche en événements et projets

#### Actions existantes :

a. Le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) est au service des initiatives étudiantes et soutient les projets des étudiants : ainsi 142 projets ont-ils été accompagnés et financés en 2023. Ce résultat témoigne d'une politique forte de dynamisation de la vie étudiante et du grand investissement des équipes afin de faire connaître les différents dispositifs au plus grand nombre d'étudiants et de les accompagner dans la construction de

leur projet et dans le montage des dossiers en réponse aux appels.

b. Les évènements de la Direction Vie de Campus, tels le Festival de rentrée « Grand 8 », le dispositif « 1 mois/1 expo », le festival « Trois jours c'est court », l'agenda culturel.

c. Les événements du service de l'Action Culturelle et Artistique (ACA), avec des expositions dans le hall d'entrée, des offres de places de spectacles, des ateliers de pratiques artistiques, des concours de nouvelles, des concerts, etc.

d. Les événements de la Bibliothèque Universitaire : Semaine des langues, expositions scientifiques, artistiques et culturelles (avec un axe fort sur la thématique de l'écologie, plusieurs fois par an), ainsi que des événements de médiation organisés à la bibliothèque de l'IUT de Montreuil (journée nationale des BU d'IUT, chasse aux étoiles, etc.).

e. Les événements du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) : stages sportifs, stage de ski, nuit des sports, semaine olympique et paralympique, rencontres sportives etc.

f. Les événements de l'UFR Langues et Cultures Étrangères, et notamment le Festival des langues.

g. Les événements du CROUS : semaine du goût et du développement durable en octobre, festival des solidarités en novembre, festivités de Noël en décembre, festival FestivAcad en mars/avril.

#### Projets en cours de réalisation :

Construction d'une Maison des associations étudiantes qui s'étendra sur deux niveaux pour accueillir des bureaux et des espaces partagés destinés aux associations et aux différents acteurs et visiteurs de l'Université : cette Maison permettra aux étudiants de se retrouver pour partager leurs centres d'intérêt, construire des projets, vivre pleinement leur citoyenneté et contribuera dès lors pleinement à l'animation et au dynamisme de notre Campus.

### 2.2. Favoriser la démocratie étudiante

#### Actions existantes :

a. Les commissions de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) : en juin 2019, l'Université a mis en place une commission CVEC qui a pour objet de délibérer sur les projets déposés dans le cadre des appels à projets CVEC. La particularité de cette commission tient à sa composition à majorité étudiante (10 étudiants pour 19 membres) et qui intègre une partie d'étudiants

tirés au sort. La commission se réunit jusqu'à trois fois par an pour délibérer sur les actions à financer (1,4 M d'€/an). Les étudiants participent activement aux débats et aux prises de décision de la commission.

**b.** Le budget participatif : soucieuse de mettre en œuvre des formes de gouvernance inclusive et novatrice, l'Université Paris 8 a décidé de soutenir l'émergence et la réalisation d'un budget participatif ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire. Il vise à favoriser les initiatives des étudiants et des personnels de l'Université en leur conférant un droit de décision et des moyens budgétaires leur permettant de réaliser les projets qu'ils ont eux-mêmes proposés et choisis et en les associant à la réalisation de ces projets. Ce budget participatif est une étape de développement de la démocratie participative universitaire comme complément de la démocratie représentative afin d'assurer une meilleure inclusion des étudiants et des personnels dans la vie de l'Université. Sur les fonds et dans l'esprit de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), qui doit permettre l'amélioration des conditions de vie des étudiants, l'Université Paris 8 Saint-Denis met à disposition de la communauté universitaire une enveloppe de 100 000 € à destination de projets qui la concerne.

**c.** La plateforme participative : depuis 2020, l'Université s'est dotée d'un outil numérique visant à améliorer la participation effective des étudiants et de l'ensemble de la communauté universitaire à la vie démocratique de l'Université. Cette plateforme participative est utilisée pour consulter tous les acteurs et décider des nouvelles orientations de la vie universitaire, notamment dans le cadre des programmations du Grand 8, événement pendant lequel chacun peut suggérer une animation culturelle et artistique et/ou proposer une programmation qui est ensuite soumise au vote.

**d.** L'élection des représentants étudiants au sein des conseils : de nombreuses décisions qui impactent les étudiants sont prises par des conseils centraux, ainsi que par les conseils des différentes composantes (UFR, Instituts, Écoles doctorales). Les étudiants participent à chacune de ces instances. Ces représentants sont déterminés par des scrutins organisés soigneusement par le service juridique en coopération avec d'autres acteurs. Le souhait de participation des étudiants à la vie démocratique de l'établissement est un marqueur fort de la volonté politique de l'Université. Cette ambition pousse Paris 8 à améliorer la participation des étudiants dans les instances de décision et à valoriser leur expertise tout en offrant une véritable expérience dans la démarche de participation ; elle déploie à cet effet divers moyens et mesures :

- ④ attribution des locaux équipés pour les associations représentées dans les conseils centraux ;
- ④ attribution de subventions annuelles de fonctionnement ;
- ④ droit de tirage : impressions de flyers pour les organisations étudiantes ;
- ④ recrutement de médiateurs communication pendant les élections étudiantes ;
- ④ adoption d'une charte des étudiants engagés ;
- ④ issue du CAC, la Vice-présidence Étudiante (VPE) siège de droit au CA, aux autres instances, commissions et conseils de composante de l'Université ; il ou elle assiste la Vice-présidence CFVU dans la présidence du FSDIE ;
- ④ prise en charge des frais de déplacement du ou de la VPE pour les besoins de l'exercice de son mandat ;
- ④ prise en charge de l'adhésion à la Conférence des Étudiants Vice-Présidents d'Université ainsi que des frais de déplacement et de participation étudiants aux colloques de la CEVPU ;
- ④ augmentation du nombre des élus au CA (de 4 à 6 élus) ;
- ④ rencontres régulières entre la VPE, la Vice-présidence CFVU et la Direction Vie de Campus.

#### Projets en cours de réalisation :

- Formations pour les élus étudiants.
- Création d'un Conseil étudiant.

### 2.3. Mieux encadrer l'emploi étudiant

#### Actions existantes :

**a.** Une charte des emplois étudiants pour permettre aux étudiants de combiner leurs études et un emploi. L'emploi étudiant à Paris 8 concerne plus de 400 étudiants pour un total de plus de 500 contrats par an. Ces contrats de vacation, qu'ils soient de courte durée ou de plus de six mois, touchent donc une partie consistante des étudiants et jouent un rôle à la fois social et économique dans leur vie. En septembre 2022, les instances de l'Université ont voté la charte des emplois étudiants visant à améliorer les conditions de travail et la rémunération des étudiants employés par l'établissement sur la base d'un taux unique ; elle prévoit notamment la présentation d'un bilan annuel à la CFVU et au CA. Un agent référent « emplois étudiants » rattaché à la Direction Vie de Campus a pour mission de coordonner le dispositif « emplois étudiants » en collaboration avec les services recruteurs, de recenser les difficultés rencontrées dans l'exercice de ces emplois et travailler à l'amélioration des droits sociaux des emplois étudiants.

**b.** Des emplois étudiants dans le cadre de la

campagne d'inscription. Nombreux sont en effet les étudiants qui demandent à travailler pendant la campagne d'inscription et qui sont à cet effet formés par la Direction de la Scolarité. La formation dispensée et surtout la pratique durant la campagne offrent aux étudiants vacataires la possibilité d'une ouverture vers les métiers administratifs, et notamment la gestion de la scolarité. Les campagnes de recrutement se font en présence du référent emplois étudiants susmentionné.

#### 2.4. Valoriser l'engagement étudiant

Cette rubrique reprend et approfondit une partie des actions existantes listées dans l'axe 4 du Volet Capacitation.

L'Université Paris 8 a toujours soutenu l'engagement des étudiants, que ce soit au sein de l'Université ou sur le territoire. Si la formation universitaire permet aux étudiants d'acquérir des connaissances riches et diversifiées, l'engagement permet l'acquisition des compétences transversales (conduite de projet, prise de parole en public, communication, recherche de financements etc.) et contribue à la formation citoyenne et à une meilleure insertion des étudiants. L'Université Paris 8 reconnaît et valorise l'engagement étudiant, depuis 2018, par l'encadrement de trois dispositifs.

##### Actions existantes :

a. L'EC libre Engagement qui représente le premier niveau de valorisation et de reconnaissance de l'engagement étudiant (voir la charte de l'engagement en annexe). Cet EC libre Engagement étudiant est encadré par un parcours de formation adapté composé de modules obligatoires et optionnelles et permet la délivrance d'ECTS. Il fait l'objet d'une évaluation sous forme de rapport d'activité présentant la nature de l'engagement, ses modalités de réalisation, un bilan de compétences et l'évaluation de l'activité. Depuis sa création au second semestre de l'année universitaire 2017/2018, le nombre d'inscriptions à l'EC libre Engagement n'a cessé d'augmenter au fil des ans, passant de 150 inscrits à près de 700.

b. Le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA) représente le deuxième niveau de valorisation et de reconnaissance de l'engagement étudiant. Il se décompose en deux parties : un module de formation théorique et un stage de bénévolat de 20 jours minimum dans l'année universitaire. Délivré par la Chambre des associations, le CFGA valide ainsi l'acquisition des connaissances nécessaires à l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

c. Le DU Conduite de l'Engagement Associatif (DU CEA) représente le troisième niveau de valorisation et de reconnaissance de l'engagement étudiant. Forte de ses dispositifs dédiés et de son

savoir-faire en matière d'engagement étudiant, l'Université a créé ce DU qui s'adresse prioritai-  
rement à des étudiants cherchant à se spéciali-  
ser dans l'engagement et la gestion associative,  
mais aussi à tous les publics contribuant à la vie  
d'associations, d'ONG ou toute forme d'organisa-  
tion coopérative.

c. Le Prix de l'engagement est une récompense décernée par un jury aux étudiants ayant mené des actions bénévoles durant l'année universitaire, à l'Université ou à l'extérieur. Il permet de donner plus de visibilité aux actions engagées et de récompenser les porteurs de projets impliqués à l'Université et sur le territoire. Un prix d'un montant de 1000€ est décerné pour chacune des thématiques suivantes : Solidarité et développement durable ; Sport et santé ; Art et culture ; Territoire-Ville de Saint-Denis. La cérémonie de remise de ce prix créé en partenariat avec la Ville de Saint-Denis se déroule à l'Hôtel de ville de la commune, en présence d'élus du territoire.

d. Le dispositif de service civique : afin de favori-  
ser les missions d'engagement d'intérêt général  
auprès de la communauté étudiante, l'Université  
accueille jusqu'à 19 volontaires en service civique  
chaque année dans l'ensemble des services de  
l'Université (sport, vie de campus, handicap,  
santé, patrimoine, logistique, action culturelle).

##### Projets en cours de réalisation :

- Élaboration d'un référentiel de compétences commun à l'ensemble des EC sur les compétences transversales de l'Université et applicable aux modules concernant l'engagement étudiant.
- Création d'un SPOC dans la plateforme FUN pour l'EC Engagement étudiant, permettant de suivre l'EC Engagement de façon hybride.
- Création d'une « Junior coopérative » qui aura pour vocation d'accueillir tout au long de l'année des prestations de production et de services proposées et portées par les étudiants, notamment de master et de doctorat, qui correspondent à des missions tarifées, jugées trop peu académiques ou trop complexes pour les intégrer aux projets tutorés des formations ou aux activités des laboratoires de recherche.
- Création d'un cours en ligne entre les universités de l'alliance européenne ERUA « Social Entrepreneurship online course » dont Paris 8 assure la partie de formation sur l'entrepreneurat social et solidaire (SCUIO-IP).

#### 2.5. Sensibiliser les étudiants à la démarche de développement durable

Cette rubrique reprend et approfondit une partie des actions existantes présentées dans le Schéma Directeur du Développement Durable et des Responsabilités Sociétales et Environnementales.

**Actions existantes :**

- a. Le Printemps des Transitions invite pendant deux semaines, durant le mois de mars, l'ensemble de la communauté à réfléchir et à agir de concert en faveur d'un campus écodurable et de transitions écologiques, économiques et sociales.
- b. L'atelier Vélo participatif, qui porte sur la réparation du vélo, est un projet en faveur de la mobilité douce, financé par la CVEC. Son but est d'inciter la communauté universitaire à se déplacer en vélo en lui permettant d'entretenir son vélo. Étudiants et personnels peuvent déposer leur vélo pour réparation ou apprendre à le réparer avec les partenaires présents.
- c. Pour une BU verte : la bibliothèque universitaire inscrit au cœur de son projet de service la participation à la sensibilisation et à la formation de la communauté aux enjeux d'écoresponsabilité. Inscrite au cœur de sa programmation événementielle (Journée mondiale pour le climat, Journée de la Terre, Semaine européenne de réduction des déchets) et de son offre de formation NCU So Skilled!, l'écoresponsabilité trouve aussi une concrétisation conviviale et de bien-être dans l'offre de nourriture bio, responsable et issue de circuits courts offerte pendant le Soutien aux partiels, où cette dimension est particulièrement mise en avant, et dans la progression de la végétalisation de la bibliothèque.

**Projets en cours de réalisation :**

- Formations aux enjeux écologiques à destination des agents et des étudiants.
- Développement à la Bibliothèque Universitaire d'un axe « sobriété numérique ».
- Participation aux actions du Schéma Directeur du Développement Durable et des Responsabilités Sociétales et Environnementales.



### 3. Une université soucieuse du bien-être étudiant

Le bien-être des étudiants est un facteur essentiel à la bonne réussite académique. L'Université s'engage à mettre en place un certain nombre d'initiatives et de ressources à la disposition des étudiants afin de créer un climat propice pour les études : sensibilisation sur la santé mentale afin de réduire les états d'anxiété, de dépression et de stress ; propositions d'un panel d'activités physiques et sportives dans la salle de sport de l'Université, mais aussi dans les gymnases proches du campus ; accès à des espaces de relaxation et de bien-être à la Bibliothèque Universitaire notamment ; mise à disposition de repas sains et bio au restaurant universitaire, mais aussi dans les cafétérias incitant ainsi aux bonnes pratiques alimentaires avec des ateliers cuisine autour du « mieux manger » organisés 8 à 10 fois par an.

L'Université s'engage dans une démarche de consolidation et de renforcement de son Service de Santé Étudiante (SSE), sans pour autant envisager à moyen terme la création d'un centre de santé. Toutefois, elle opte pour une approche axée sur le maillage territorial en tissant des partenariats avec les acteurs de santé locaux (centres de santé de la ville de Saint-Denis, CPAM, CCD93) dans le but de mieux répondre aux besoins de nos étudiants. Le SSE est désormais composé d'une équipe d'infirmières, de psychologues, de sages-femmes afin de développer fortement une culture de la prévention grâce à la mise en place de consultations de prévention et de formations des personnels et enseignants.

L'activité sportive ne peut pas se résumer uniquement à un effort physique. C'est aussi un moyen de sociabilisation, de développement de valeurs, de santé. Partant de ce constat, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) est au carrefour d'un certain nombre d'enjeux et peut jouer un rôle dans la vie universitaire qui dépasse la simple activité physique comme le repérage de certains symptômes de mal-être étudiant via l'activité physique. Beaucoup d'activités sportives sont ainsi proposées malgré les difficultés à trouver des infrastructures adaptées. Le SUAPS enrichit chaque année son catalogue de formations avec des pratiques sportives innovantes et inclusives comme la plongée, l'équitation, le handisport (basket-fauteuil), la danse inclusive, l'ouverture des séjours de plein air aux étudiants handicapés, ainsi que deux stages de ski. Au total, une cinquantaine d'activités sportives différentes sont proposées tout au long de l'année, avec 2420

inscriptions enregistrées au premier semestre et 1733 inscriptions au second semestre.

#### 3.1. L'équilibre alimentaire, levier clé pour de bonnes conditions d'études et de vie

##### Actions existantes :

- a. Augmentation des repas bio et végétariens.
- b. Amélioration continue de la qualité de la restauration :
  - création d'un groupe de consultation sur les menus avec des étudiants ;
  - création d'un indicateur gaspillage afin de mieux prendre en compte les grammages des assiettes.
- c. Mise en place de la Carte IZLY.
- d. Installation de fours à micro-ondes dans tous les bâtiments du campus et les IUT.

##### Projet en cours de réalisation :

- Créer des points de restauration à l'IUT de Tremblay.
- Ouvrir un espace de réflexion sur les rythmes étudiants pour aménager une véritable pause méridienne.
- En concertation avec le CROUS, des réflexions sont menées autour de l'offre de restauration et de la réduction du temps dans les files d'attente pour permettre aux étudiants de manger correctement dans de bonnes conditions.

#### 3.2. Garantir un accès aux soins

##### Actions existantes :

- a. Une culture de la prévention et de la promotion de la santé pour permettre aux étudiants d'être acteurs de leur santé : afin d'améliorer la santé physique et mentale des étudiants, notamment des plus précaires, le Service de Santé Étudiante (SSE) propose des consultations individuelles (médecin, psychologue, infirmière), met en place des actions de prévention collectives à destination des étudiants, développe la pair-aidance et travaille en réseau avec les acteurs de santé du territoire.
- b. Communication autour du SSE et de ses missions : plusieurs actions sont en cours pour faire connaître le SSE et ses missions, telles les cafés-santé, les portes ouvertes, l'amélioration de l'accueil et l'élargissement de l'offre de services, l'utilisation de tous les canaux de communication, etc.
- c. Une offre de soin de premier secours.

**d.** Les Plans d'Accompagnement des Étudiants en situation de Handicap (PAEH) qui sont mis en place par le pôle Handicap dès l'inscription des étudiants concernés (même si les troubles de santé ne sont pas reconnus par la MDPH) et le sont en collaboration avec le médecin du SSE. En effet, celui-ci après avoir reçu l'étudiant et consulté les justificatifs médicaux émet une attestation qui propose des aménagements personnalisés selon les situations. Puis une équipe plurielle pluridisciplinaire étudie et ajuste éventuellement les aménagements préconisés par le médecin avant de les valider. La décision individuelle est ensuite remise à l'étudiant et à la composante. Le Plan d'Accompagnement des Étudiants en situation de Handicap (PAEH) est ensuite mis en œuvre conjointement par le pôle Handicap et la composante concernant les cours, les examens, les formations, le rôle des enseignants, les engagements réciproques.

**Projet en cours de réalisation :**

Proposition de nouvelles formations pour les personnels administratifs et les enseignants.

**3.3. Consolider une offre sportive plurielle et inclusive**

**Actions existantes :**

**a.** Valorisation du sport dans le cadre d'une pratique sport loisir (cours facultatifs) ou d'un EC libre Sport en accueillant le plus d'étudiants possibles sur les deux semestres. Le SUAPS a élaboré et développé avec la Direction du Système d'Information (DSI) un outil informatique qui facilite les inscriptions et la composition des groupes dans les cours : cette application permet aux étudiants de se positionner dans les cours non obligatoires comme dans les EC libres ; et aux enseignants de mieux gérer les inscriptions dans leurs cours.

**b.** Mise en place d'accompagnements individualisés, notamment dans le cadre d'un séjour au ski, pour développer des activités sportives plus inclusives ; ces aménagements ont vocation à être déployés pour permettre à davantage d'étudiants en situation de handicap de saisir des propositions sportives de l'Université.

**Projets en cours de réalisation :**

- Améliorer l'accessibilité des salles de sport sur les différents campus pour les étudiants en situation de handicap en veillant notamment à ce que les ascenseurs de certains accès fassent l'objet d'une maintenance renforcée et en consultant de façon systématique les personnes concernées dans les différents projets
- Développer l'accompagnement à la pratique du sport et les sorties sportives pour les étudiants en situation de handicap.
- Mettre en place des formations à destination des enseignants de sport avec l'appui du Service de Santé Étudiante.
- Identifier d'autres espaces de pratiques sportives.
- Poursuivre le travail prospectif pour la construction d'une halle sportive.



## 4. Une université engagée contre la précarité étudiante

Le contexte de la crise sanitaire a cristallisé les difficultés des étudiants et constitué un révélateur et un accélérateur de la précarité étudiante. Pour contribuer à leur protection, l'Université Paris 8 avait mis en place un dispositif d'aide d'urgence qui s'articulait autour de deux axes : une aide sociale d'urgence et une permanence d'écoute. Malgré la fin de la crise sanitaire, les étudiants de l'Université Paris 8 se retrouvent souvent encore aujourd'hui en situation de précarité. Ils connaissent des conditions de vie particulièrement dégradées, qui perturbent le bon déroulement de leurs études et portent préjudice à leur réussite. Face à cette situation, l'établissement poursuit son engagement dans le sens de la proximité et de la solidarité en procurant aux étudiants en difficulté une écoute et un soutien matériel et financier. Il le fait notamment par l'investissement dans l'accompagnement social des étudiants, pérenne et en présentiel qui apparaît comme une nécessité croissante et qui s'impose comme une des missions centrales d'une Université comme Paris 8.

### 4.1. Un accompagnement social individualisé

Depuis quelques années, l'Université assume une mission sociale vis-à-vis de ses étudiants. Plus d'un tiers d'entre-eux déclarent rencontrer des difficultés financières. Cette situation a conduit l'université à renforcer son pôle pour l'accompagnement social des étudiants.

#### Actions existantes :

a. Un dispositif d'aides sociales qui s'articule autour de plusieurs offres répondant à des besoins financiers ou personnels. L'attribution d'aides financières ponctuelles peut être demandée sur les deux semestres (selon la situation, l'étudiant peut en bénéficier à plusieurs reprises). Sur l'année 2022-2023, 1290 demandes ont été traitées et 1055 étudiants ont été aidés financièrement.

b. Un accès facilité au numérique : le nombre important d'étudiants non pourvus d'un ordinateur (travail en BU, sur téléphone portable, usage partagé avec un tiers...) constitue une difficulté majeure dans la poursuite d'un cursus universitaire et vient s'ajouter à d'autres difficultés. Un dispositif de prêt d'ordinateur est mis en place pour les étudiants en situation de précarité numérique.

c. L'exonération des frais d'inscription pour des étudiants non boursiers, dont la situation financière et personnelle difficile ne leur permet pas de régler les droits universitaires, hors CVEC

et frais pédagogiques de l'Institut d'Études à Distance. L'Université accorde en moyenne plus de 500 exonérations de droits de scolarité sur critères sociaux par an et permet ainsi à des étudiants précaires de poursuivre leur cursus.

d. Le remboursement des frais d'inscriptions des étudiants boursiers qui s'adresse à tous les étudiants boursiers ayant déjà réglé leurs droits.

e. Le remboursement des frais d'inscriptions des étudiants non boursiers sur critères sociaux, à destination des étudiants en situation financière et personnelle difficile qui rencontrent des difficultés après avoir réglé leurs droits universitaires.

f. La lutte contre la précarité menstruelle qui s'est matérialisée par la mise à disposition de protections menstruelles écologiques et réutilisables ainsi que par l'installation dans tous les bâtiments de l'Université de distributeurs de protections gratuites.

g. Des distributions vestimentaires sont organisées au cours de l'année avec des associations dans le but de pallier les limites budgétaires des étudiants pour se vêtir correctement. Cette offre de vêtements chauds et/ou de vêtements spécifiques pouvant servir en cas de nécessité professionnelle participe d'une politique plus large de lutte contre la précarité des étudiants.

h. Des aides à la mobilité internationale.

i. Des aides sociales et dispositifs du CROUS.

### 4.2. Objectif Paris 8 100 % accès aux droits

La priorité des étudiants est d'étudier dans de bonnes conditions, mais certains n'ont ni les moyens ni l'information pour accéder à leurs droits dans les différents domaines que sont la santé, l'accès au numérique, le logement, le titre de séjour, les frais d'inscription, les loisirs, etc. Le phénomène, qui est désormais connu comme le phénomène de « non-recours » aux droits et prestations sociales, reste diffus et les raisons à cela multiples. L'Université Paris 8 est mobilisée pour lutter contre ce phénomène de « non-recours » et faciliter l'accès de ses étudiants à leurs droits et prestations sociales. Elle y travaille dans les domaines de la santé, du numérique, des démarches administratives et notamment du logement, comme l'établit le paragraphe 4.3.

#### Projets en cours de réalisation :

Dans la logique de l'expérimentation « Territoire Zéro Non-Recours », une série de mesures pourront être mises en œuvre pour améliorer la prise en charge des étudiants en situation de précarité

et faire de l'Université Paris 8 une Université 100 % accès aux droits. Il s'agit de constituer une expérimentation de portée nationale dans le cadre du projet « Territoires Zéro Non-Recours » porté par le Département de la Seine-Saint-Denis en lien avec la ville de Saint-Denis. Ce dispositif s'articule autour de trois axes, à savoir : l'accès aux droits, l'émancipation, et l'innovation et l'identification de besoins émergents. Il implique un travail partenarial étroit avec le Conseil départemental, en tant que chef de file de l'action sociale sur le territoire, le CROUS et la CAF. Les objectifs sont :

- poser un diagnostic : un état des lieux des droits et dispositifs de lutte contre la précarité étudiante est en cours d'élaboration ;
- favoriser l'accès aux droits : améliorer l'accès aux droits en augmentant la visibilité des actions, les formations des encadrants, la reconfiguration du dispositif « Direction des études » qui ne désignera plus simplement un ensemble d'actions pour la réussite étudiante, mais sera porté par des « directeurs d'étude » représentés par des enseignants-rechercheurs impliqués dans les formations ;
- mettre en place des rendez-vous des droits afin d'augmenter le recours des étudiants aux prestations et dispositifs sociaux ;
- lutter contre la stigmatisation : lancement d'une campagne de communication de « déstigmatisation » des dispositifs sociaux ;
- créer de nouveaux dispositifs co-construits en partenariat avec le territoire.

#### **4.3. Faire face à la crise du logement**

La crise du logement impacte directement les étudiants les plus précaires qui peinent à accéder à des conditions dignes de logement. L'offre de logement en Île-de-France étant très faible et encore plus compliquée pour les étudiants, cette pénurie représente un des freins pour les études et la santé des étudiants.

La création d'un poste de travailleur social en 2022 a permis de mieux identifier les problématiques et de recevoir les étudiants en grande difficulté afin de les aider dans leurs démarches et les réorienter au besoin vers des solutions innovantes : colocations solidaire, cohabitations intergénérationnelles, etc. Le travailleur social accompagne également les étudiants en difficulté de logement en lien avec ses partenaires (Crous, Espacil, Fac habitat Arepej...). L'établissement a déployé un dispositif d'hébergement d'urgence et ponctuel pour les étudiants en situation non éligible au logement du droit commun. L'université accompagne également dans la recherche d'hébergement d'urgence et propose, quand cela est possible, des solutions d'urgence.

#### **Actions existantes :**

- a. Orientation vers des logements de meilleure qualité
- b. Diffusion d'un livret logement.
- c. Poursuite du développement de partenariats hébergement d'urgence.
- d. Poursuite du développement de partenariats logements.

#### **Projets en cours de réalisation :**

L'organisation d'ateliers autour du logement.

#### **4.4. Faire face à la précarité alimentaire**

La crise alimentaire vient aggraver la précarité des étudiants qui sont contraints de trouver des solutions pour se nourrir. Il est du devoir de l'université de leur fournir des dispositifs de solidarité accessibles sur leur lieu d'études.

#### **Actions existantes :**

- a. Des chèques alimentaires qui sont versés aux étudiants présentant une difficulté majeure à un certain moment de leur parcours d'étude, afin de leur permettre de faire des courses, d'acheter des produits d'hygiène, de s'habiller.

**b.** Le dispositif de la « Nouvelle Table Étudiante » : en partenariat avec le Comité Éco, l'association Crisalim, l'association Linkee et le CROUS, la Direction Vie de Campus a créé ce dispositif afin de permettre aux étudiants de manger plus sainement et d'apprendre à cuisiner, et notamment de découvrir, à travers de nombreux ateliers de cuisine, repas partagés et autres activités, une autre manière de cuisiner ensemble et pour moins cher et de manger en partageant et avec une multitude de saveurs.

**c.** Des distributions alimentaires tous les lundis et jeudis, qui sont apparues avec la crise sanitaire et se sont institutionnalisées. Organisées deux fois par semaine en lien avec les partenaires associatifs (Linkee, Le Secours Populaire, la Croix-Rouge), elles permettent à chaque distribution de bénéficier de produits alimentaires et d'hygiène (entre 100 et 400 bénéficiaires par distribution).

#### **Projets en cours de réalisation :**

- Ouverture d'une épicerie sociale et solidaire.
- Réflexion avec le CROUS afin d'optimiser l'articulation, d'améliorer la visibilité et de renforcer la coordination des aides offertes par les deux structures.

## Volet Université Monde

Le volet Université Monde a été porté par Sophie Wauquier, vice-présidente aux Relations Internationales, et Gerhard Schmezer, chargé de mission Développement et valorisation des langues, avec la contribution de Hanane Boutenbat, directrice du Centre de Langues, et Laurent Bertat et Nelly Porta, successivement directeur et directrice du Service des Relations et de la Coopération Internationales. Le travail de ce volet a contribué à la rédaction de l'axe formation de la feuille de route stratégique de la politique des relations et coopération internationales de Paris 8. Ce travail a en outre permis de produire 40 fiches actions qui ont vocation à être rendues disponibles dans un document annexe à part.

Grande université populaire implantée au cœur du Grand Paris, Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est internationalement reconnue comme un grand acteur français de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le domaine des arts et des sciences humaines et sociales. Elle est fortement internationalisée et attractive puisqu'elle accueille tous les ans plus de 6000 étudiants étrangers, européens et internationaux (près de 26% de l'effectif total) représentant 137 nationalités différentes. Héritière du Centre Expérimental de Vincennes créé en 1968, elle est attachée à apporter des réponses aux grands enjeux de notre monde par des approches alternatives, critiques, créatives, innovantes, inclusives et solidaires en matière de formation et de recherche.

L'Université Paris 8 coordonne l'Université européenne ERUA (European Reform University Alliance), une alliance constituée de l'Université de la Mer Égée (Grèce), de la Nouvelle Université Bulgare (Bulgarie), de l'Université des Sciences Sociales et Humanités (Pologne), de l'Université de Viadrina (Allemagne), de l'Université de Macerata (Italie), de l'Université Mykolas Romeris (Lituanie) et de l'Université de Las Palmas Gran Canaria (Espagne). Les universités partenaires sont majoritairement des universités de Sciences Humaines et Sociales (SHS) qui s'unissent pour créer un puissant pôle universitaire centré sur

les SHS ainsi que sur les liens entre les SHS et les autres disciplines (comme la médecine, le soin, les sciences du vivant) et pour devenir, en cela, une communauté européenne intégrée qui collaborera pour changer le paysage de la réforme pédagogique, de la recherche et du service aux sociétés en Europe. Le projet ERUA défend, en effet, une vision des universités conçues comme des espaces créatifs qui privilégient les approches expérimentales, soutiennent la diversité et contribuent de manière critique et innovante à la construction d'une Europe libre, plus équitable et démocratique. ERUA aspire à devenir une communauté européenne intégrée qui collaborera pour changer le paysage de la réforme pédagogique, de la recherche et du service aux sociétés en Europe. ERUA place les étudiants au cœur de sa démarche et de ses pratiques réformistes. Ce projet est d'autant plus solide et nourri que les universités partenaires se trouvent « on a critical edge » à la fois en termes de valeurs et de géographie, en raison de leur emplacement géostratégique, au cœur et sur les littoraux de l'Europe, et de l'expertise qu'elles ont respectivement développée en matière de stratégies éducatives innovantes. C'est ainsi que le projet ERUA place les étudiants au cœur de sa démarche et de ses pratiques réformistes à l'unisson de la propre démarche de Paris 8 en faveur des réussites étudiantes. Fortement engagée à former des étudiants qui sauront trouver leur place dans la société et le monde et formuler des réponses aux défis actuels, l'Université Paris 8 favorise des liens étroits entre le monde académique et les sociétés civiles du monde entier afin de permettre l'émergence d'approches et de projets innovants et de faire bénéficier les étudiants de l'ouverture aux autres cultures et autres expériences de formation et de recherche. Dans cet esprit, elle accueille des étudiants étrangers, soutient l'apprentissage des langues et cultures étrangères et favorise les mobilités à travers ses nombreux dispositifs internes, programmes d'échange et accords de coopération.

## **1. Une université accueillante et inclusive**

- 1.1. Accueillir et accompagner les étudiants étrangers (mobilités entrantes)
- 1.2. Développer un accueil inclusif
- 1.3. Former les acteurs universitaires à un accueil des étudiants inclusif des étudiants étrangers

## **2. Une université qui favorise les mobilités sortantes**

- 2.1. Offrir une vie de campus riche en événements et projets
- 2.2. Favoriser la démocratie étudiante
- 2.3. Mieux encadrer l'emploi étudiant
- 2.4. Valoriser l'engagement étudiant
- 2.5. Sensibiliser les étudiants à la démarche de développement durable

## **3. Une université qui internationalise les formations**

- 3.1. L'équilibre alimentaire, levier clé pour de bonnes conditions d'études et de vie
- 3.2. Garantir un accès aux soins
- 3.3. Consolider une offre sportive plurielle et inclusive

## **4. Une université qui mène une politique des langues dynamique**

- 4.1. Développer une offre de cours plus systématique en langues vivantes étrangères
- 4.2. Développer une offre de certification de langue plus étayée

# 1. Une université accueillante et inclusive

## 1.1. Accueillir et accompagner les étudiants étrangers (mobilités entrantes)

Sur 22 049 étudiants inscrits dans ses formations en 2023-2024, Paris 8 comptait 5827 étudiants étrangers (30 %). 137 nationalités sont représentées, dont les 10 principales sont : Algériens, Marocains, Sénégalais, Italiens, Tunisiens, Chinois, Haïtiens, Brésiliens, Portugais. Parmi ces étudiants, 70 % avaient un titre ou un diplôme étranger reconnu en équivalence avant leur arrivée à Paris 8, soit 18 % de l'effectif total. Ces données, constantes d'année en année, font de Paris 8 l'une des universités françaises les plus internationalisées du point de vue de ses étudiants, montrent l'attractivité de ses diplômes et confirment sa tradition d'université largement ouverte sur le monde.

### Actions existantes :

a. Accueil en guichet unique à la Direction de la Vie de Campus et au Service de la Scolarité.

b. Création de pôles d'accueil dédiés aux étudiants étrangers multiservices avec du personnel plurilingue (visa, logement, aides sociales, le handicap, suivi médical, les inscriptions) coordonné par la Direction Vie de Campus, comme indiqué et approfondi dans le Volet Vie de Campus du Schéma Directeur des Réussites Étudiantes.

c. La Bibliothèque universitaire comme un espace d'accueil linguistique et interculturel accueillant et formateur pour les étudiants étrangers : en écho à la politique d'accueil volontariste mise en œuvre par l'Université, la Bibliothèque Universitaire (BU) développe de nombreux services et ressources documentaires dans le domaine des langues qui répondent aux besoins des étudiants étrangers et qui valorisent la richesse linguistique présente sur le campus. Pour soutenir l'apprentissage des langues étrangères et du français, la BU est partie du constat que la première difficulté rencontrée par les étudiants est le manque d'opportunités pour pratiquer à l'oral. Plusieurs espaces de discussion ont ainsi été créés et renforcés au fil des années universitaires (ateliers de conversation collectifs, cafés-langues, rendez-vous individuels, etc.). Ce sont des espaces où des rencontres entre étudiants internationaux de différentes nationalités et étudiants francophones se tissent. Ils participent donc à rompre l'isolement des étudiants internationaux et à favoriser leur intégration sur le campus. Ces actions de médiation permettent de faire participer des étudiants internationaux aux activités de la BU, en tant que contractuels étudiants. En effet, dans ces services de pair à pair (une dimen-

sion à forte valeur ajoutée pour l'apprentissage informel), ce sont des étudiants natifs dans les différentes langues représentées qui animent ces services. Ils sont recrutés, formés et rémunérés par la BU. Cette politique d'emploi étudiant contribue donc à leur offrir un cadre de professionnalisation enrichissant, en leur donnant une expérience professionnelle en France, soutenant ainsi leur parcours d'insertion. Elle valorise également leurs compétences linguistiques. La bibliothèque a pu développer ces nouveaux services grâce à la subvention « Emplois étudiants Mentors Île-de-France ».

### Projets à développer :

- Mener une réflexion stratégique sur la démarche « Bienvenue en France » en lien avec les tutelles pour un travail réfléchi sur les critères des frais et ses exemptions pour pouvoir continuer à accueillir tous les publics en accord avec les valeurs et la tradition d'hospitalité et d'inclusion de Paris 8. Les futures décisions doivent permettre de n'écartez aucune nationalité à la formation académique et de préserver une continuité entre licence, master et doctorat.
- Afin d'accueillir et d'accompagner les étudiants étrangers au mieux, et notamment de les orienter au sein de l'offre de formation et de leur faciliter les démarches d'inscription, il est prévu de :
  - demander aux coordinateurs internationaux de chaque UFR d'identifier les cours en anglais (ou en d'autres langues que le français, le cas échéant) dont dispose leur département et de les communiquer au SERCI, afin de créer un catalogue où figurent tous les cours en anglais (ou en d'autres langues) et de mettre en ligne cette liste de cours ;
  - insérer les contacts des coordinateurs internationaux (référents internationaux) sur la version anglaise du site web ;
  - mettre en ligne la foire aux questions (FAQ) déjà rédigée dans deux versions, anglais et français, et si possible dans d'autres langues.
- Poursuivre et approfondir les partenariats en matière de logement pour améliorer les conditions d'accès (cf. Projets en construction du Volet Vie de Campus sur la base d'une collaboration entre la Direction Vie de Campus et le Service Relations et Coopération Internationales) :

- Obtenir plus de places dans d'autres résidences étudiantes avec le CROUS dans le cadre d'une convention avec l'université et en particulier avec le Service Relations et Coopération Internationales (SERCi) de Paris 8 pour les étudiants en échange ;
- proposer un échange de logements entre étudiants entrants et sortants, éventuellement via des plateformes digitales clef en mains existant ou via des réseaux sociaux ;
- prospecter la possibilité de prendre appui sur les réseaux de familles d'accueil ;
- nouer des partenariats avec d'autres offres de services étudiants comprenant les offres de logements (ErasmusPlay, LivinFrance, etc.).

## 1.2. Développer un accueil inclusif

### Actions existantes :

a. Le diplôme d'Université PASSERELLE : Paris 8, grâce à son département de Communication et Français Langue Étrangère (COM-FLE) a été la première université à ouvrir en mai 2016 un DU « Français langue étrangère pour les populations réfugiées en insertion universitaire » destiné aux étudiants exilés et leur permettant d'acquérir en français le niveau B2 nécessaire à la reprise d'étude dans une université française. Sur le modèle de l'expérience de Paris 8 ce dispositif existe désormais dans de nombreuses universités françaises. Depuis 2019, le réseau le réseau des établissements engagés dans l'accueil des étudiants en exil (MEnS) a obtenu la création d'un cadre national pour un DU « passerelle » avec des compétences élargies, ouvrant droit aux bourses sur critères sociaux. Le contenu détaillé du DU ainsi que sa mise en œuvre sont à l'initiative des établissements après accréditation du Ministère de l'Enseignement Supérieur sous la responsabilité du réseau MEnS (devenu association loi 1901 en 2022). En général, le DU Passerelle propose des cours de FLE, permet l'exonération des frais d'inscription pour les étudiants bénéficiaires de la protection internationale et demandeurs d'asile et un accompagnement social, psychologique et médical, ainsi qu'une aide à l'orientation et à la reprise d'études. Le DU Passerelle de Paris 8, porté en étroite collaboration par les enseignants-chercheurs du département COM-FLE et la Direction Vie de Campus, accueillait initialement un groupe de niveau hétérogène dans le cadre du programme d'" Accueil et Intégrations des Migrants dans l'Enseignement Supérieur (AIMES) " de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Depuis 2022, Paris 8 accueille 2 groupes de 30 étudiants titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires, ayant le statut de réfugié, de demandeur d'asile ou bénéficiant de

la protection subsidiaire, de la protection temporaire. Leur accueil est financé par un financement obtenu dans le cadre de l'appel du Fonds Asile Migration Intégration (FAMI) déposé et géré par le réseau des établissements engagés pour l'accueil des étudiants en exil (MEnS).

L'accueil et l'accompagnement des étudiants est assuré par deux personnels dédiés de la Direction de la Vie de Campus (DVC) avec des étudiants français et des étudiants étrangers non exilés qui interviennent dans le programme en tant que tuteurs ou bien dans leur cadre de leurs stages de master. Ils ont accès gratuitement aux mêmes services culturels et sociaux proposés par la Maison de l'Étudiant, à la Bibliothèque Universitaire (BU), aux activités culturelles et sportives, au Centre de langues, à une assistance médicale et psychologique. Pour s'adapter à leurs besoins spécifiques, la DVC a développé un accueil dédié et plurilingue permettant de les accompagner pour les visas, le logement, les aides sociales, le handicap, le suivi médical, les inscriptions. Ces étudiants ayant comme objectif d'entreprendre ou de reprendre des études supérieures en France se forment afin d'obtenir un niveau B1 en français à la sortie du DU.

Les enseignements de langue et les activités culturelles sont organisés par une coordinatrice pédagogique qui veille à la qualité des enseignements de langue assurés par plusieurs intervenants et à l'organisation de nombreuses activités culturelles et événements en lien avec la vie universitaire. Des tuteurs étudiants du Master de Sciences du Langage accompagnent les différentes activités et aident les étudiants. Le travail de lien institutionnel entre les différents acteurs et services est un des piliers de la bonne réussite de ce dispositif et permet aux étudiants de créer des liens dans une vie souvent jalonnée par des ruptures traumatiques et des formes de déliaison.

Par ailleurs, depuis 2021, la BU soutient l'apprentissage du français auprès des étudiants du DU Passerelle. Elle leur prête ainsi, pour toute la durée de leur formation, des « kits » composés de manuels, dictionnaires français – langue maternelle et ouvrages de littérature en édition facile à lire. L'objectif est de soutenir les étudiants réfugiés allophones dans leur apprentissage du français en permettant à chacun d'avoir à disposition une documentation utile à leur apprentissage, utilisée pendant ou en complément des enseignements dont ils bénéficient à Paris 8. En outre, la BU contribue à la valorisation des langues maternelles des étudiants du DU Passerelle, grâce à l'articulation d'événements organisés par la BU à des projets pédagogiques. Lors de la Semaine des langues, temps fort annuel organisé par la BU depuis 2022, des étudiants du DU assurent des lectures de textes choisis dans leur langue native et leur traduction en français. Le choix des textes,

**b.** Le Programme d'Accueil Langues et Savoirs pour Étudiants en situation d'exil : PALSSE. À la suite de la crise afghane en 2021, l'Université Paris 8 s'est engagée, en accord avec sa tradition d'hospitalité, à ouvrir un espace de transmission et d'échange de savoirs pour les étudiants et étudiantes exilés les plus invisibilisés et les plus linguistiquement démunis qui ne pouvaient pas accéder aux dispositifs Passerelle n'accueillant pas de grands débutants. L'objectif de ce dispositif était d'offrir à un public d'étudiants et d'adultes exilés en reprise de formation, un lieu d'accueil au sein de l'université, où la rencontre avec d'autres étudiants et étudiantes, la formation à la langue française, les visites culturelles et la possibilité d'accéder aux services de l'Université (Bibliothèque Universitaire, Direction Vie de Campus entre autres) et aux activités sportives, culturelles et associatives leur permettent de ne pas être renvoyés aux seules questions de survie qui accablent leur quotidien et de remobiliser leur capacité à se former et à concevoir un projet pour continuer à vivre.

Le dispositif a été initialement financé sur ressources propres avec un appui de la Mairie de Paris la première année. Il a permis en janvier 2022, d'accueillir 20 ressortissants d'Afghanistan, ayant fui leur pays suite au conflit de l'automne 2021. Il a été pérennisé grâce à un cofinancement de la Fondation de France en s'ouvrant à toutes les nationalités. Deux groupes de 25 personnes exilées en demande de formation et de reprise d'études ayant un niveau A0 en français ont ainsi été accueillis en janvier 2023 et 2024.

PALSSE a été bâti sur les mêmes principes de fonctionnement institutionnel et pédagogique que le DU Passerelle. Comme auprès des étudiants du DU, la Bibliothèque Universitaire prête aux étudiants du dispositif PALSSE des documents les aidant dans leur apprentissage du français, adaptés à leur niveau débutant, sur une période longue correspondant à la durée de leur formation à Paris 8 (voir la section « DU Passerelle » pour plus de détails).

**c.** Des couloirs universitaires HCR : depuis 2021, le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU a mis en place des voies légales de migrations appelées « couloirs universitaires », permettant à des étudiants résidant dans un premier pays d'asile de venir étudier en master dans un établissement d'enseignement supérieur français. L'accueil de ces étudiants est cofinancé par l'Université Paris 8 (Service des Relations et de la Coopération Internationales, CVEC) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et permet de leur octroyer une bourse de vie, un statut étudiant, une couverture sociale et un logement. Le nombre de places initialement envisagé était de 25 à la rentrée 2022 et 25 à la rentrée 2023 au niveau national. Un nouvel appel a été lancé cette année pour accueillir 23 étudiants à la rentrée 2024. Deux étudiants ont

été accueillis respectivement en Master mention Économie des Organisations (2022-2023) et Master CIME (2023-2024) à Paris 8.

**d.** Le Programme GUATÁ : à partir de 2023 l'Amambassade de France au Brésil a mis en place un programme de bourses à destination d'étudiants de master et de doctorat d'origine autochtone, leur permettant de découvrir le système d'enseignement supérieur français hors système de co-tutelles de master ou de thèse. À Paris 8, 3 bourses doctorales Guatá en 2023-2024 ont permis d'accueillir des étudiants en Science Politique, Anthropologie et Sociologie, de leur faire bénéficier d'un accueil interculturel et du dispositif FLE pour les étudiants Erasmus et de les loger à la résidence étudiante de Paris 8. En septembre 2024, le programme a été renouvelé : 3 étudiants de l'Université Fédérale de Grande Dourados, UFGD, ont été accueillis au sein du laboratoire EXPERICE de Paris 8.

**e.** Une offre d'enseignement en Langue des Signes Française (LSF) : en lien avec les diplômes de Licence Professionnelle « Enseignement de la Langue des Signes Française en milieu scolaire » et le parcours de Master « Interprétation Langue des Signes Française/Français » nationalement reconnus au sein de la composante de Sciences du Langage de Paris 8, la Bibliothèque Universitaire propose des actions et ressources en LSF, tant pour les usagers signants que pour ceux souhaitant découvrir cette langue et la culture sourde. Des visites traduites en LSF sont organisées avec le pôle Handicap de l'université, et la LSF a été représentée lors d'un café-langues. Ces initiatives seront renforcées, en assurant une présence systématique de la LSF lors des cafés-langues. Par ailleurs, depuis l'automne 2022, le plugin « Elix », dictionnaire et traducteur LSF, est disponible sur les ordinateurs publics, offrant une traduction instantanée des mots affichés à l'écran.

#### Projets à développer :

- Identifier de nouvelles sources de financement pour les différents dispositifs et ainsi assurer leur pérennité (Fondation Paris 8 et mécénat, CVEC, etc.).
- Travailler à résoudre les obstacles à l'inconditionnalité de l'accueil en collaboration avec les acteurs publics concernés (Préfecture, Ministère de l'Intérieur, représentations diplomatiques françaises), avec le réseau des établissements engagés pour l'accueil des étudiants réfugiés (MEnS) et avec les associations étudiantes.
- Mettre en place une prise en charge médicale spécialisée et appropriée pour des parcours d'exil complexes qui rendent les étudiants particulièrement vulnérables psychologiquement et qui créent parfois de réels freins à leur capacité de se former et s'intégrer dans la communauté étudiante.

- Créer un pôle de prise en charge des difficultés psychologiques et situations post-traumatiques avec des relais dans chaque université et au niveau de chaque rectorat dont dépendent les établissements d'enseignement supérieur sur un territoire donné.
- Développer l'accompagnement des mobilités internationales des étudiants en situation de handicap.

### **1.3. Former les acteurs universitaires à un accueil inclusif des étudiants étrangers**

#### **Actions existantes :**

- a. Journée d'accueil des étudiants étrangers organisée par l'université et par les enseignants-chercheurs du département COM-FLE qui encadrent un stage de français d'une à deux semaines.
- b. Accompagnement des étudiants entrants par l'association Le Monde en 8.
- c. Possibilité pour les étudiants étrangers de participer au festival de rentrée, le Grand 8.

#### **Projets à développer :**

- Accompagner les secrétaires pédagogiques et les enseignants-chercheurs dans le travail

d'accueil des étudiants internationaux.

- Offrir des formations ad hoc pour les personnels administratifs et enseignants sur les spécificités et les difficultés dans le travail d'accueil et d'accompagnement des étudiants internationaux.
- Impliquer davantage les étudiants de Paris 8 dans l'accueil et le suivi des étudiants internationaux.
- Travailler à rendre plus visibles les interlocuteurs Relations Internationales dans les composantes.
- Développer un programme de « Buddy » entre étudiants de Paris 8 et étudiants internationaux entrants pour améliorer leur intégration et permettre l'échange entre pairs.
- Validation dans le cadre de l'EC libre « Engagement Étudiant » de l'accompagnement des étudiants internationaux.



## 2. Une université qui favorise les mobilités sortantes

L'écart est important entre le nombre d'étudiants étrangers qu'accueille l'université Paris 8 et le nombre de nos étudiants qui se déplacent hors de France. Depuis 2017-2018, les mobilités sortantes ont beaucoup augmenté (+67 %), mais cela représente encore un très faible taux à l'échelle de l'université (seulement 1,5 % des étudiants en bénéficient de manière déclarée). Même si le type de mobilité s'est beaucoup diversifié avec l'introduction de mobilités courtes, hybrides ou à distance et grâce à la dynamique lancée par l'université européenne, il reste encore des choses à faire pour soutenir la mobilité.

De nombreux freins à la mobilité sortante existent :

- nombre d'étudiants ont peu de moyens de subsistance (25 % des étudiants de Paris 8 sont boursiers), travaillent pendant leurs études et sont des étudiants aidants ;
- les étudiants ont peur de perdre leur logement en Île-de-France lors de la mobilité et de ne pas le retrouver au retour ;
- les freins psychologiques, familiaux, générés, interculturels ;
- les risques géopolitiques (destinations devenues dangereuses du fait des guerres, effets des catastrophes climatiques) ;
- la barrière de la langue, et notamment le niveau en anglais.

Par ailleurs, certaines destinations sont très demandées par les étudiants mais trop coûteuses et avec des établissements souvent peu enclins à signer des accords favorables à Paris 8 (États-Unis, Royaume-Uni). De même, certaines destinations très prisées comme le Québec voient les flux d'étudiants régulièrement baisser en raison d'un changement de politique des universités qui souhaitent davantage attirer des étudiants hors programmes d'échanges (donc payant leurs études) ou dans le cadre de doubles-diplômes payants. Le nombre de places disponibles pour les universités québécoises a régulièrement baissé ces dernières années.

Enfin le retrait du soutien de la région Île-de-France à la mobilité étudiante impacte significativement les possibilités de mobilités sortantes pour les étudiants les plus précaires.

### Actions existantes

Pour soutenir les mobilités sortantes, le Service des Relations et de la Coopération Internationales dispose d'une équipe multilingue accompagnant les étudiants dans leurs démarches et soutenant la mobilité de diverses manières :

- De nombreux accords de coopération bilaté-

raux ou Erasmus+ entre Paris 8 et ses partenaires. Ceux-ci permettent la gratuité des études dans l'université d'accueil et la reconnaissance automatique des études menées à l'étranger pour un semestre ou une année sous la forme de crédits validés dans le cadre de la formation au retour des étudiants à Paris 8.

**b.** Des aides à la mobilité, qui sont de divers ordres et qui sont cumulables et s'ajoutent aux bourses du CROUS pour les étudiants en bénéficiant, Paris 8 favorisant depuis longtemps le cumul d'aides à la mobilité en raison des freins susmentionnés :

- bourses Erasmus+ dans les pays adhérents au programme ;
- bourses Erasmus+ dans les pays non-adhérents au programme ;
- bourses Erasmus+ mobilités internationales de crédits ;
- aide à la mobilité de la région Île-de-France (sous conditions de ressources) ;
- aide à la mobilité du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (sous conditions de ressources).

**c.** De nombreuses actions de communication pour stimuler les mobilités sortantes encadrées, en particulier avec les départements de langues et cultures étrangères, qui comportent notamment des rencontres entre les étudiants sortants et entrants en plusieurs langues et la mise en relation avec des services internes et externes à l'université offrant des services susceptibles de faciliter les mobilités :

- semaine des langues ;
- semaine des mobilités internationales ;
- village de la mobilité.

**d.** Le développement de nouvelles opportunités avec ERUA : l'impact de l'alliance ERUA sur l'augmentation de la mobilité à l'issue de la première phase est fort. Grâce notamment aux mobilités courtes et hybrides proposées par ERUA, le nombre d'étudiants en mobilité sortante encadrée a augmenté de +20 % par rapport à 2021-2022.

### Projets à développer :

- Améliorer la collecte statistique interne à l'université en consignant plus systématiquement le nombre de mobilités, en intégrant les mobilités de stage et celles des doctorants (participation à des terrains, séminaires).
- Développer les actions de communication interne pour mieux faire connaître les opportunités de mobilités.

- Renforcer les dynamiques que permet ERUA :
  - développer les stages à l'international ;
  - développer les mobilités courtes et hybrides.
- Développer des partenariats pour l'échange de logements entre étudiants sortants et entrants (bourse au logement / échanges dans ERUA).
- Accroître les moyens financiers pour permettre le soutien d'un plus grand nombre de mobilités des étudiants et des doctorants via notamment la Fondation Paris 8.
- Développer les accords de mobilité et les diplômes conjoints notamment dans des pays anglophones pour multiplier les opportunités disponibles.
- Mettre en place des formations de préparation culturelle et linguistique avant départ pour les étudiants en mobilité sortante et diversifier la certification en langue.
- Organiser l'accueil, l'évaluation des besoins et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap candidats à une mobilité d'échange international dans un établissement partenaire.



### 3. Une université qui internationalise les formations

#### Actions existantes :

a. Des opportunités de formation offertes par ERUA : Paris 8 diversifie depuis plusieurs années son offre de formation par des formats innovants mis en place dans le cadre de l'université européenne ERUA dont l'un des objectifs est de contribuer à l'internationalisation des formations. À cet effet, plusieurs actions sont menées avec succès :

- création de modules pédagogiques conjoints validés par des micro-certifications ;
- mise en place d'écoles intensives à l'échelle de l'alliance ouvertes aux étudiants ;
- mise en place de séminaires itinérants (mobilités courtes d'un groupe d'élèves avec un enseignant dans une université de l'alliance autour d'un travail commun) ;
- validation des opportunités courtes de mobilité par les EC libres, ouverts à tous les étudiants.

b. Des opportunités offertes par un EC ERUA : ERUA offre la possibilité de valider pas le biais de l'EC libre quatre types d'EC selon le dispositif pédagogique suivi :

- EC cours intensif dans une université membre d'ERUA ;
- EC séminaire itinérant dans une université membre d'ERUA ;
- EC cours en ligne proposé par une université membre d'ERUA ;
- EC projet d'engagement social dans une université membre d'ERUA.

Les étudiants peuvent ainsi valider d'une à quatre expériences proposées dans le cadre d'ERUA au cours de leur cursus à l'université.

c. Des diplômes en partenariat international. : ces formations conjointes permettent l'amélioration de la qualité des diplômes en proposant aux étudiants une formation bi- ou multi-diplômante, reconnue dans plusieurs pays, souvent multilingue, impliquant des mobilités internationales obligatoires. Dans le cas des diplômes délocalisés, elles permettent d'assurer un fort rayonnement aux formations proposées par Paris 8 et d'attirer d'excellents étudiants en poursuite d'étude (master ou doctorat).

Diplômes délocalisés :

- avec l'université d'État d'Haïti : master de philosophie ;
- avec l'université royale de droit et de sciences économiques de Phnom Penh (Cambodge) : master de droit public.

#### Diplômes conjoints :

- avec l'université de la Viadrina (Allemagne) : Master de Sciences politiques ;
- avec l'université de Florence (Italie) : Master de Traduction ;
- Avec l'université du Québec à Chicoutimi (Canada) : 5 BUT, lancés en 2023.

d. Le Bonus Qualité Mobilité Internationale (BQMI) : Paris 8 a développé depuis 2019 le programme du bonus qualité mobilité internationale (BQMI). Celui-ci offre la possibilité de financer des projets pédagogiques portés par des enseignants de Paris 8 et implique des mobilités comprenant enseignants et étudiants en Europe ou à l'international. En moyenne, il permet de financer 10 projets par an permettant une centaine de mobilités sortantes d'étudiants sur une base pédagogique et encadrés par un enseignant.

e. 4 actions Marie Curie - Doctoral Networks (MSCA-DN) dans le cadre de financements Horizon Europe de doctorats (formation conjointe ou diplômes conjoints) avec des partenaires européens et internationaux.

#### Projets à développer :

- Développer davantage dans l'élaboration des nouvelles maquettes la dimension de l'internationalisation des diplômes :
  - rendre visibles les cours en langues étrangères ;
  - créer des conditions pour permettre la mobilité sortante des étudiants ;
  - accueillir davantage de professeurs invités étrangers.
- Développer plus des diplômes conjoints en partenariat international pour participer à l'amélioration du parcours universitaire des étudiants. Ces diplômes d'excellence apportent une plus-value pour l'insertion professionnelle des étudiants (compétences académiques, transdisciplinaires, linguistiques, culturelles, etc.).

#### Projets en cours de construction :

- un master Erasmus Mundus en Philosophie,
- un double-diplôme de master en géographie avec l'université de Tunis ;
- un master Erasmus Mundus sur les Migrations dans le cadre d'ERUA ;
- des contacts existent aussi avec des universités en Égypte pour développer des formations délocalisées en droit.

- Continuer à développer les mobilités courtes :
    - avoir davantage recours aux opportunités d'Erasmus+ (notamment les *Blended Intensive Programs - BIP*) ;
    - accroître fortement les opportunités courtes développées dans le cadre de l'université européenne ERUA (séminaires itinérants, cours intensifs, écoles d'hiver/été, engagement étudiant - Service Learning) ;
    - créer d'autres EC internationaux sur le modèle des EC ERUA.
  - Développer des formations certifiantes à visée internationale soit pour permettre la spécialisation dans certaines filières, soit pour préparer l'intégration d'une formation sélective (DU et formation pré-doctorales type ArTEc au sein de ERUA).
  - Mettre en place des outils de reconnaissance et de valorisation des expériences internationales des étudiants.
  - Accompagner la participation des étudiants aux expériences internationales, comme les mobilités, les diplômes en partenariat inter-
- national et les modules, avec des documents institutionnels, type certification, Portfolio et Open Badges, afin de mettre en avant les compétences développées et permettre leur valorisation.
- Développer l'appui aux doctorants pour l'obtention de bourses dans le cadre Marie Curie - Doctoral Networks (MSCA-DN).
  - Étoffer et de diversifier l'offre de formation à l'internationalisation à destination des personnels enseignants de Paris 8, sensibiliser les néo-MCF aux possibilités d'échanges et mobilités internationales.
  - Valoriser les expériences pédagogiques à visée internationale.



## 4. Une université qui mène une politique des langues dynamique

Forte de ses près de 30 % d'étudiants étrangers représentant 137 nationalités pratiquant des dizaines de langues au quotidien, Paris 8 offre un contexte plurilingue particulièrement riche et diversifié. La question du plurilinguisme est un axe important de sa stratégie internationale et revêt une dimension de premier plan dans la conception de l'offre de formation.

Ainsi, elle s'est dotée, dans l'équipe politique, d'un chargé de mission « Développement et valorisation des langues » afin de coordonner les actions en la matière à l'échelle de l'université et de mettre en œuvre une politique des langues dynamique qui intègre le multiculturalisme et le multilinguisme dans l'élaboration et la transmission des savoirs et des compétences.

### 4.1. Développer une offre de cours plus systématique en langues vivantes étrangères

#### Actions existantes :

a. La politique ERUA sur le multilinguisme : l'université européenne ERUA s'est dotée d'une stratégie sur le multilinguisme en articulation avec celle de Paris 8. Cela permet de s'enrichir des actions menées dans les universités de l'alliance et de mener des projets conjoints (comme des projets pédagogiques innovants ou le développement d'une offre de cours en anglais)

b. Le Festival des langues annuel pour valoriser la projection internationale de l'établissement : ce Festival, créé et porté par l'UFR Langues et Cultures Étrangères, propose un programme construit par l'UFR avec plusieurs acteurs internes (Service des Relations et de la Coopération Internationales, Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation-Insertion Professionnelle) et externes en partenariat (établissements du secondaire, collectivités territoriales, associations locales) qui contient des performances artistiques, des ateliers créatifs, des activités scientifiques, des rencontres autour des langues et cultures étrangères et qui est ouvert à l'ensemble des agents et usagers.

c. Des actions de soutien au multilinguisme à la Bibliothèque Universitaire (BU) qui se positionne en soutien à l'apprentissage des langues et au multilinguisme, dans l'optique de favoriser les réussites étudiantes, l'inclusion de toutes et tous au sein du campus et plus largement dans la société. La BU cherche ainsi à articuler différents objectifs :

- soutenir l'apprentissage du français auprès des étudiants allophones ;
- soutenir l'apprentissage de langues étrangères auprès de la communauté universitaire ;

- promouvoir les langues natives des étudiants pour en valoriser la diversité et favoriser leur découverte ;
- faciliter l'intégration et les rencontres de publics d'origines diverses, en partant des compétences linguistiques de chacun.

La plupart des services linguistiques de la BU (médiations et ressources documentaires) se fondent sur une approche informelle de l'apprentissage, caractérisée par le pair-à-pair (c'est-à-dire l'animation du service par un étudiant), l'absence d'évaluation, la mise en pratique concrète des compétences (expression orale, compréhension orale ou écrite, etc.), une prise en compte personnalisée des besoins, une ambiance conviviale et la place accordée au plaisir, à la détente.

Partant du constat de la difficulté pour les étudiants de trouver des lieux pour pratiquer les langues à l'oral, la BU a ainsi commencé par développer des espaces de discussion : ateliers de conversation collectifs en français, en anglais, et en espagnol ; des cafés-langues (temps de convivialité avec une dizaine de langues représentées) ; des rendez-vous individuels avec des étudiants locuteurs natifs en français, en anglais et en espagnol, permettant de s'adapter aux besoins et au niveau de chacun. Ce sont aussi des espaces où le lien social se crée, participant donc à rompre l'isolement des étudiants sur le campus. Ils s'appuient sur une politique d'emploi étudiant active, qui amène à recruter des étudiants pour animer ces discussions. Les espaces de pratique des langues à l'oral servent également de médiation vers les ressources documentaires linguistiques de la BU. Ainsi, en complément, les collections de FLE et de langues se sont étoffées : création en 2021 d'un Fonds Facile à lire en français et en anglais (composé de romans graphiques, de romans courts en version originale, etc.), puis, en 2022, en arabe, allemand, chinois, coréen, espagnol, italien, japonais, portugais, russe ; prêt de mallettes de manuels de FLE aux étudiants allophones des dispositifs d'accueil sur toute la durée de leur cursus. La BU propose de plus des titres de presse et des ouvrages de littérature en langue étrangère (édition originale ou bilingue), des DVDs permettant de visionner des films de réalisateurs de nationalités diverses, dans des langues et avec des sous-titres variés, des plateformes pour visionner des documentaires (Arte Campus) ou des films en différentes langues (VOD), des sites d'autoformation avec des cours de langues sous forme de vidéos, comme les plateformes My Cow et tout apprendre.

Enfin, depuis 2022, la BU met en valeur ces services et propose des actions festives ponctuelles à l'occasion de la Semaine des langues. La collaboration avec le réseau intercommunal des médiathèques de Plaine Commune et avec l'UFR Langues et Cultures Étrangères, qui organise le Festival des langues à la même période, en sort renforcée. A partir de 2025, le calendrier des deux événements sera aligné de façon à augmenter leur visibilité et leur lisibilité.

Pour terminer, la structuration de la politique d'appui à l'apprentissage des langues et au multilinguisme de la BU depuis 2021 a permis de mettre en œuvre un mode de travail spécifique, fondé sur l'expérimentation progressive de nouveaux services et de méthodes participatives incluant les étudiants. Les axes de développement choisis sont issus de bilans des expérimentations en place avec analyse des besoins et des profils d'usagers, d'un travail d'enquête par questionnaire et de focus groups avec différentes catégories d'usagers.

**d.** Les actions du Centre de Langues (CDL) dont l'offre de cours en anglais et en langues vivantes étrangères générales et/ou de spécialités s'appuie sur une réflexion et un recul épistémique visant à intégrer l'internationalisation comme un levier d'amélioration et de promotion de l'enseignement et de l'apprentissage des langues vivantes, au-delà du contexte local ou national. Dès lors, le CDL intègre le changement de paradigme institutionnel actuel qui porte sur l'importance de développer des programmes internationalisés dans les disciplines SHS et participe au débat sur la nécessité de pourvoir des cours en anglais, comme langue d'enseignement (English as a Medium of Instruction, EMI). Ce qui n'empêche pas de continuer à renforcer l'apprentissage des autres langues vivantes et de proposer des formations dans ces mêmes langues. L'idée sous-jacente à l'offre des cours est de rendre l'Université Paris 8 plus attractive, capable de garantir à des étudiants étrangers un enseignement adapté à leurs besoins.

Un des objectifs de l'université en termes de relations internationales est de mettre en place un cadre d'apprentissage qui s'inscrit dans l'élaboration d'une stratégie globale de formation et de recherche orientée vers l'international, et plus précisément vers l'acquisition de diverses compétences linguistiques, disciplinaires et interculturelles dans tous les domaines de la connaissance scientifique, humaniste et technologique. C'est ainsi que le CDL participe activement à une collaboration mutuellement bénéfique entre le Service des Relations et de la Coopération Internationales (SERCI) et l'université européenne ERUA. En ce sens, il initie des actions pédagogiques coordonnées qui reçoivent le plein soutien du SERCI et d'ERUA dès lors qu'elles promeuvent, à l'instar du projet ERUA, des

approches expérimentales et alternatives, qui ont pour ambition de consolider une éducation linguistique axée sur l'inclusion de la diversité des langues-cultures et de l'interculturalité,

Plus généralement, le CDL dispense une offre complète de cours de langue générale et de langue de spécialité pour des étudiants spécialistes d'autres disciplines. Les formations en langues proposées ont pour objectif de conduire les apprenants à une maîtrise approfondie de la langue générale et de la langue de spécialité, notamment en anglais et dans ses diverses variétés. L'accent est mis sur l'acquisition de compétences linguistiques spécifiques relatives à des domaines spécialisés, afin de répondre aux besoins émergents du monde professionnel. Grâce à des projets interdisciplinaires et à une pédagogie active (pédagogie par projets), les étudiants sont amenés à mettre en pratique leurs connaissances dans des situations réelles.

Les actions pédagogiques menées au CDL sont nombreuses. L'éventail ici présenté se concentre sur les actions ayant connu une progression en termes de contenu et de méthodologie sur une durée d'au moins trois années :

- en association avec la formation que dispensent les enseignants en SHS, le CDL intègre un module en didactique de l'anglais pour les sciences humaines et sociales, favorisant ainsi une approche globale et transversale de l'enseignement des langues. Cette UE anglais obligatoire et non compensatoire s'adresse aux étudiants de Master de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) hors parcours anglais (non spécialistes) et vise à intégrer l'apprentissage d'une langue étrangère aux parcours disciplinaires (Langues Vivantes Étrangères, anglais, espagnol et allemand suite à la réforme du MEEF en 2021). L'étudiant doit valider le niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) tout en s'initiant aux pratiques pédagogiques collaboratives, tout en se familiarisant avec les enjeux liés à l'international et ceux liés à la relation interpersonnelle, tournée davantage vers autrui, la découverte de sa langue et de sa culture ;
- des ateliers de communication scientifique écrite et orale en anglais pour les doctorants et post-doctorants nationaux et internationaux : ce module est né d'une collaboration didactique étroite entre le collège des écoles doctorales de Paris 8 (à l'initiative de la direction de l'école doctorale 31 « Pratiques et théories du sens ») et le CDL. Il enrichit la formation des doctorants en offrant une introduction générale aux notions fondamentales de la recherche scientifique en anglais, de l'articulation de la vulgarisation et de la diffusion des savoirs scientifiques, à l'international ;

- Le module de cours « Anglais juridique » et voyage d'étude intitulé « Droit et Altérité » : ce dispositif s'adresse aux étudiants L1 et L3 de Droit, désireux de comprendre que le droit international est fondé sur une approche de l'altérité, et repose sur une perspective transculturelle permettant aux étudiants de se familiariser avec des systèmes juridiques différents, notamment anglophones. Ceci les ouvre sur des opportunités de carrières judiciaires à l'échelle internationale. La compréhension d'autres systèmes juridiques, qu'ils soient de tradition civiliste ou de common law, et la sensibilisation aux différences d'approche contribuent à l'adaptabilité et à l'ouverture d'esprit pour de futurs juristes, susceptibles d'exercer dans un environnement international. L'immersion dans le Londres du droit pénal que les étudiants ont effectuée, par exemple, offre une expérience concrète de l'application du droit dans un contexte culturel et historique distinct. Lors d'un précédent voyage thématique, les traces de la Magna Carta, symbole de l'évolution du droit anglais, ont témoigné de l'ancienneté et de la richesse de ce système juridique. L'acquisition des compétences interculturelles permet aux étudiants en droit de se préparer à relever les défis d'un monde globalisé. Ils seront en mesure de collaborer avec des acteurs de divers horizons, de plaider devant des juridictions étrangères et d'oeuvrer pour un système juridique international plus cohérent et équitable ;
- Développer des parcours intégralement en anglais, notamment des English for Academic Purposes (EAP) ou English as a Medium For Instruction (EMI) selon les profils et les besoins des étudiants et des formations dans le cadre des diplômes et/ou formations conjointes.
- Diversifier les certifications proposées (TOEFL, TOEIC, etc.) et améliorer ainsi la valeur ajoutée des formations de Paris 8.
- Créer un conseil pédagogique au sein du CDL, visant à évaluer les demandes de collaboration pédagogique, de mutualisation de modules dans le cadre du LMD5 et de portage de projets pédagogiques au sein d'ERUA et autres alliances européennes ou anglophones.

#### **4.2. Développer une offre de certification de langue étoffée**

La reconnaissance officielle des compétences linguistiques par la certification constitue un outil essentiel pour la recherche d'emploi, la mobilité internationale et la poursuite des études. En partenariat avec la société Altissia, l'Université Paris 8 a mis en place un dispositif permettant aux étudiants de L3 qui le souhaitent ainsi qu'à tous ceux, toutes celles qui ont besoin pour un projet de mobilité internationale ou un projet professionnel de passer un test de certification dans l'une de plusieurs langues proposées. Ce dispositif inclut également l'accès à une plateforme d'apprentissage leur permettant de réviser, de s'entraîner et de découvrir d'autres langues. Vingt-cinq langues sont couvertes par ce dispositif : anglais, bulgare, anglais canadien, français canadien, croate, tchèque, danois, néerlandais, estonien, finnois, français, allemand, grec, hongrois, italien, letton, lituanien, polonais, portugais, roumain, slovaque, slovène, espagnol, suédois et turc – y compris les langues de tous nos partenaires de l'alliance ERUA.

Un travail est en cours pour faciliter la certification dans des langues non couvertes par Altissia, notamment les langues orientales enseignées à Paris 8 : le chinois, le coréen, le japonais et l'arabe. Une nouvelle page web d'information est en cours de développement. Elle recensera les diverses certifications en langues non financées par l'Université mais qui représentent des qualifications très utiles pour l'insertion professionnelle et la mobilité internationale : TOEIC (anglais), TOEFL (anglais), DELE (espagnol), SIELE (espagnol), DELF/DALF (français), Goethe-Zertifikat (allemand), TestDaF (allemand), CELI (italien), CILS (italien), etc.

Projet en cours de réalisation :

#### **Action initiée cette année, à développer et à renforcer :**

- création à la rentrée de septembre 2024 d'un dispositif de modules « English for Digital Technology and Science » (EDTS) au sein du CDL, à partir d'un projet pédagogique interdisciplinaire, incluant 11 cours de master pour la formation Sciences et Technologies du Numérique (STN). Cette collaboration entend développer une thématique de recherche en adéquation avec le projet pivot de l'Université Paris 8 Science avec et pour la société (SAPS).

#### **Projets à développer :**

- Améliorer la collecte des informations sur les cours en langues étrangères déjà dispensés à Paris 8 et rendre visible l'offre en langues étrangères.
- Inciter fortement les enseignants à proposer davantage d'enseignements disciplinaires en anglais ou dans d'autres langues ouverts aux étudiants internationaux en échange, car l'offre est encore insuffisante et incomplète.
- Développer des cours réguliers et cours intensifs en langues étrangères, notamment dans le cadre de l'alliance ERUA, et ouvrir des cours des autres universités de l'alliance aux étudiants, doctorants et personnels de Paris 8.

- Crée un portail unique d'information sur les différentes certifications et les procédures pour les obtenir.
- Diversifier les certifications proposées et améliorer ainsi la valeur ajoutée des formations de Paris 8.

# crédits

## Coordination projet et rédaction

**Ilaria PIRONE**, vice-présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

## Contributions

**Arnaud DESJARDIN**, DGSA Formation, Recherche, Orientation et Vie de campus

**Audrey FOGELS**, chargée de mission du NCU So Skilled!

**Ferroudja ALLOUACHE**, vice-présidente Aide à la Réussite

**Anne CHALARD-FILLAudeau**, vice-présidente Communication

**Anne-Cécile GRANDMOUGIN**, directrice adjointe du Service Commun de la Documentation

## Design graphique

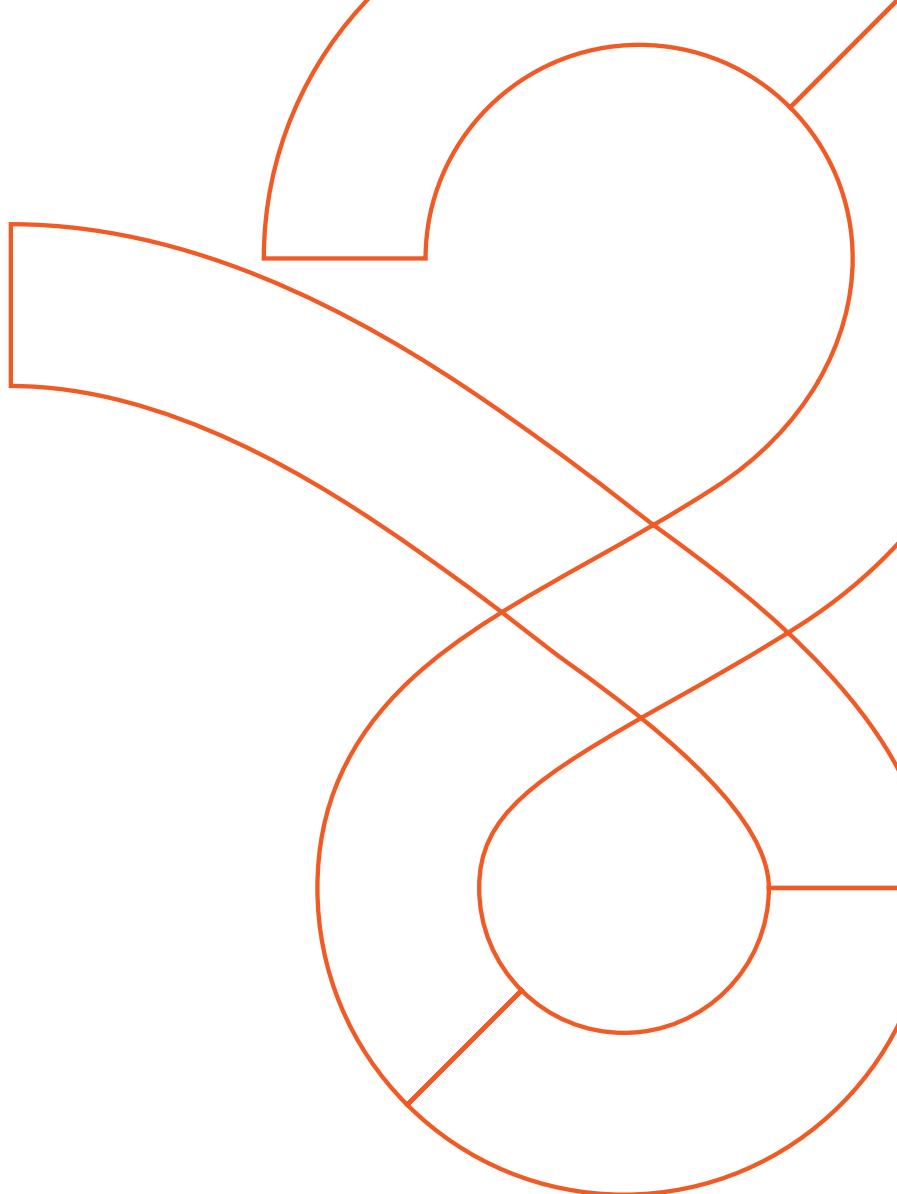
**Service communication**

## Crédits photographiques

**Service communication**

**Service création audiovisuelle**





**Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis**

2 rue de la liberté,  
93200 Saint-Denis  
[www.univ-paris8.fr](http://www.univ-paris8.fr)

